

RAPPORT D'ACTIVITE

2011

SOMMAIRE

COMMISSIONS NATIONALES	4
COMMISSION ASILE	6
COMMISSION MIGRANTS	8
COMMISSION ELOIGNEMENT	11
COMMISSION PRISON	14
COMMISSION SOLIDARITES INTERNATIONALES	17
COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES	19
FESTIVAL MIGRANT'SCENE	22
ARCHIVES – HISTOIRE – ANCIENS EQUIPERS	24
POLE VIE ASSOCIATIVE	26
REGION ALSACE ET LORRAINE	29
REGION AUVERGNE LIMOUSIN	32
REGION BRETAGNE PAYS-DE-LOIRE	35
REGION CENTRE OUEST	38
REGION FRANCHE-COMTE BOURGOGNE	41
REGION ILE-DE-FRANCE CHAMPAGNE ARDENNES	44
FOYER INTERNATIONAL DE MASSY	47
REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON	49
CADA DE BEZIERS	52
NORD PICARDIE	54
NORMANDIE	57
OUTRE-MER	59
PROVENCE ALPES COTE-D'AZUR	61
RHONES-ALPES	64
SUD OUEST	65
CARTE DES REGIONS	67

Les Commissions nationales sont un des lieux principaux d'élaboration, d'échange et de mise en œuvre des engagements de La Cimade.

Elles ont pour missions principales :

- le soutien technique aux régions Cimade,
- l'observation des pratiques et des politiques publiques,
- la mutualisation des pratiques, des analyses, des outils, des réflexions,
- l'élaboration des propositions d'actions ou de positions de La Cimade,
- la coordination de la mise en œuvre des décisions et orientations prises par le Conseil.

Leur composition permet le travail commun des militants salariés et bénévoles, des membres des services et des représentants de régions. Et leur coordination est assurée par un responsable salarié.

Depuis 2005, plusieurs commissions nationales thématiques ont été créées afin de répondre à la diversité des actions menées par La Cimade, en région et au niveau national.

Elles sont aujourd'hui au nombre de cinq :

- la commission Asile
- la commission Migrants
- la commission Eloignement
- la commission Prison
- la commission Solidarités Internationales

Une fonction support d'animation transversale et de coordination de ces commissions est remplie aujourd'hui par deux postes salariés.

Pour renforcer la cohérence de nos actions en décloisonnant notre approche des migrations, les échanges entre les différentes commissions se développent. Des actions communes ont été menées en termes de plaidoyer, de formation et de communication permettant à chacun de profiter de l'expertise, des compétences et des réflexions des cinq commissions, sur l'ensemble des champs d'intervention de La Cimade.

PLAIDOYER

La campagne nationale de mobilisation contre le projet de loi sur l'immigration, l'intégration et la nationalité, dite « Loi Besson », initiée à la fin du 1^{er} semestre 2010, s'est poursuivie jusqu'à son adoption le 16 juin 2011.

Les commissions nationales par leur travail d'analyse juridique, ont été en première ligne dans le travail de lobbying auprès des parlementaires. Si l'adoption finale de cette loi particulièrement répressive pour les droits fondamentaux des personnes étrangères n'a pu être empêchée, un grand nombre des propositions de La Cimade ont reçu un écho favorable, lors de débats, de la part de parlementaires de l'opposition mais également au sein de la majorité.

FORMATIONS, MUTUALISATION DES PRATIQUES

La loi sur l'immigration, l'intégration et la nationalité

L'adoption de cette loi, du fait de sa complexité et de ses incidences sur les conseils à apporter aux personnes étrangères, a considérablement déstabilisé les bénévoles sur le terrain. Par conséquent, elle a nécessité, dès le début du second semestre 2011, un travail important de concertation entre l'équipe des commissions nationales thématiques et les formateurs en région pour élaborer collectivement des outils pédagogiques. Par ailleurs, plusieurs formations ont été dispensées jusqu'à début 2012, en lien parfois avec des formateurs régionaux, par l'équipe des commissions nationales, dans différentes régions (Bretagne-Pays de Loire, Centre-Ouest, Franche-Comté et Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Sud-Ouest, et enfin en PACA).

La problématique de l'hébergement

Face aux difficultés rencontrées par les régions Cimade, depuis plusieurs années, pour faire face à la crise de l'accueil et à l'absence de prise en charge des demandeurs d'asile et des migrants en général, en matière d'hébergement et de santé, un travail d'état des lieux sur cette problématique a été mené dans le cadre des commissions nationales : un questionnaire pour recenser les difficultés rencontrées et les actions menées a été adressé aux régions en janvier 2011. Dans la continuité de ce questionnaire, une journée nationale de réflexion a été organisée le 17 juin 2011. Ce travail a abouti à une synthèse en septembre 2011. Enfin, des ateliers y ont été consacrés lors de la session de Lille les 23 et 24 septembre 2011. Il résulte qu'une prise de position politique de La Cimade est très attendue sur cette question.

Session de Lille

L'équipe des commissions nationales a participé activement à l'élaboration et l'animation (avec des membres des régions) de 9 ateliers lors de la session de Lille, qui s'est déroulée du 23 au 25 septembre 2011.

Ces ateliers ont porté sur :

- l'action internationale et le droit à la mobilité pour tous
- l'hébergement des migrants
- le partage d'expérience (sur le suivi individuel, les projets régionaux et les outils)

L'ensemble des ateliers organisés lors de la Session a fait l'objet d'une restitution, présentée le 25 septembre, et d'un écrit.

L'extranet

Les commissions ont alimenté l'extranet de La Cimade : des documents de formation, recueil de jurisprudences, bulletins, modèles de recours, fiches pratiques, documents ressources ont été mis à disposition des militants de La Cimade pour les aider dans leurs actions de terrain.

PAROLE PUBLIQUE, COMMUNICATION

40 propositions

Les commissions nationales ont contribué à l'élaboration des 40 propositions de La Cimade pour une politique d'hospitalité.

« Migrations. État des lieux 2012 »

Cette publication, coordonnée par le service communication de La Cimade, a été principalement rédigée par les responsables des commissions nationales.

Découpé en cinq thématiques (les frontières, l'accueil des demandeurs d'asile, l'entrée et le séjour des migrants, l'enfermement et l'expulsion, le vivre ensemble), cet ouvrage dresse le bilan des politiques menées ces deux dernières années en matière d'immigration. Il dévoile ainsi une toute autre réalité que celle illustrée par les chiffres records du ministère de l'Intérieur. Une réalité d'hommes et de femmes sans droits, précarisés, humiliés, stigmatisés, criminalisés, traqués... au nom d'une politique électorale qui ne remplit même pas les objectifs qu'elle s'est fixés.

PERSPECTIVES

Le projet Europe

Le champ des politiques européennes ayant un impact de plus en plus conséquent sur les droits des personnes étrangères migrantes et donc sur notre activité, La Cimade a pris l'importante décision de consacrer du temps et des ressources pour évaluer l'impact des politiques européennes d'asile et d'immigration sur les pratiques de l'association et analyser son positionnement dans les réseaux européens de la société civile ainsi que ses capacités d'interpellation et de plaidoyer en matière européenne. Confié à Matthieu Birker, ce travail, qui s'est déroulé de février à fin juillet 2011, a été mené en lien avec l'ensemble du mouvement et des partenaires associatifs et institutionnels et a débouché sur la publication, fin juillet 2011, d'un rapport, porté à la connaissance du Conseil et de l'ensemble du mouvement. Ce rapport a, en outre, été discuté par les participants à la session de formation sur *l'Union européenne et les politiques d'asile et d'immigration*, qui s'est tenue à Strasbourg du 27 au 29 octobre 2011.

Lors du Conseil des 10 et 11 février 2012, il a été décidé la création prochaine d'un poste dédié, rattaché aux commissions nationales.

CONTEXTE

La crise du dispositif de l'asile en France s'est accentuée au cours de l'année 2011. Avec 57 337 demandes d'asile enregistrées en 2011, dont 40464 premières demandes et 5190 réexamens, auxquelles s'ajoutent 11663 demandes de mineurs, la demande d'asile augmente de 8 % par rapport à la période similaire de 2010.

La saturation du dispositif national d'accueil s'accroît. Malgré les 21 500 places existantes : seules 12 808 personnes entrent dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), 25 000 sont hébergées au titre de l'hébergement d'urgence et des milliers de personnes sont à la rue pendant une période de plus en plus longue alors que le ministère et l'OFII (l'Office français de l'immigration et de l'intégration) ont restreint les missions des plateformes d'accueil des demandeurs d'asile.

Pour répondre à la crise, le gouvernement a choisi une logique malthusienne en augmentant le nombre de procédures prioritaires. Pour cela plusieurs mesures ont été prises dont l'inscription de l'Albanie, du Kosovo, de l'Arménie, du Bangladesh, de la Moldavie et du Monténégro dans la liste des pays dits « sûrs » en mars et décembre 2011 et la création d'un nouveau cas de recours frauduleux si l'intéressé dissimule son identité et en particulier rend illisibles ses empreintes digitales. En novembre et décembre 2011, l'Office français de protection des apatrides et des réfugiés (OFPRA) a rejeté massivement sans examen et sans convocation, les demandes dans ce dernier cas.

ACTIONS SUR LE TERRAIN

Les groupes Cimade ont été en première ligne pour faire face à cette crise. La principale préoccupation des groupes concerne l'hébergement des demandeurs avec des actions de mobilisation, comme à Dijon, ou contentieuses, un peu partout en France. La commission Asile a notamment participé à la journée dédiée à l'hébergement le 17 juin 2011. L'année 2011 a également été marquée par le débat sur les missions des plateformes d'accueil des demandeurs d'asile et le rôle joué par les permanences de La Cimade.

En fin d'année 2011, une mobilisation importante a été menée sur la question des demandeurs d'asile aux empreintes inexploitable, pour contester à la fois les refus de séjour dont ils faisaient l'objet et les décisions de rejet de l'OFPRA.

FORMATION ET MUTUALISATION DES PRATIQUES

• Réunions de la commission Asile

Quatre réunions de la commission nationale Asile ont eu lieu en mars, juin, septembre et décembre 2011. Elles ont permis la formation et l'échange sur les modalités réglementaires et l'évolution de la jurisprudence. La commission Asile est également un lieu d'échange sur les positions de La Cimade face aux évolutions du traitement du droit d'asile en France. En 2011, les thèmes abordés ont été :

- l'évolution des plateformes d'accueil et les conséquences sur l'activité de La Cimade (thématique abordée lors de plusieurs réunions) ;
- la mise en place de la loi Besson ;
- la situation des demandeurs d'asile aux empreintes inexploitable
- l'évolution de la jurisprudence de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

Elaboration d'outils et de supports de formation

Les outils et supports de formation, **disponibles sur l'intranet de La Cimade**, sont transmis à **140 personnes**, qui les diffusent à leur tour dans leur région ou leur service. Ce sont **près de 500 personnes**, issues principalement des 12 régions de La Cimade mais aussi des services, qui en bénéficient.

Documents de formation juridiques et outils d'animation des formations :

Les documents de formation juridiques sont conçus pour **faciliter le travail des bénévoles dans les permanences** en leur permettant de retrouver facilement et rapidement une information juridique afin de répondre au mieux aux demandes des étrangers qui sollicitent La Cimade.

- nouvelle version de la formation sur le droit d'asile ;
- fiches de synthèse (mises en ligne sur le site de La Cimade) ;
- formation sur les conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile.

Bulletins nationaux thématiques :

Les bulletins asile, publiés tous les deux mois contiennent des thèmes d'actualité, des informations pratiques, des fiches juridiques détaillées et de la jurisprudence.

5 bulletins asile ont été réalisés en 2011 portant sur les thèmes suivants :

- l'accès à la procédure (droit à l'information des demandeurs d'asile, les pratiques des préfectures concernant l'admission au séjour)
- les procédures Dublin et prioritaire (conséquences de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme du 21 janvier 2011, question prioritaire de constitutionnalité notamment concernant les procédures Dublin et prioritaires ; la notion de fuite dans le règlement Dublin; les modifications de la liste des pays d'origine sûrs, les circulaires du 1^{er} avril et 24 mai 2011)
- sur les conditions matérielles d'accueil (conséquences de la décision Cimade, sur l'ATA (allocation temporaire d'attente), décret et circulaires sur les CADA, référentiel des plateformes d'accueil)
- l'activité de l'OFPPRA, la réforme de la procédure et la jurisprudence de la CNDA (transfert de protection et pays de rattachement)
- fiches pratiques sur les dispositions de la loi du 16 juin 2011 relatives au droit d'asile
- une présentation du nouveau fichier des étrangers comprenant les données relatives à l'asile (AGDREF2)
- jurisprudences

Recueils de jurisprudence :

Trois recueils de jurisprudence ont été édités au cours de l'année 2011. Ils portaient sur :

- l'admission au séjour des demandeurs d'asile (deux tomes, 250 pages, décembre 2011)
- les conditions matérielles d'accueil (octobre 2011)

Diffusion des informations juridiques et soutien à distance des permanences :

Une liste de diffusion des informations par courriel a été mise en place pour que les référents régionaux soient immédiatement informés de l'actualité, en particulier de l'actualité juridique. Elle permet également de poser des questions relatives au suivi des dossiers individuels. Le soutien des permanences passe également par des conseils téléphoniques.

ACTIONS JURIDIQUES, GRAND CONTENTIEUX

Depuis plusieurs années, La Cimade a engagé un certain nombre de contentieux seule ou avec d'autres associations pour contester les dispositions réglementaires restreignant le droit d'asile autour de deux objectifs : combattre la résistible ascension des procédures d'exception (Dublin II et prioritaire) et créer un droit aux conditions d'accueil des demandeurs d'asile. Cela s'est doublé par de nombreuses interventions volontaires à l'appui de requêtes individuelles (27 interventions volontaires en 2011)

Principaux résultats :

- La Cimade a fait constater la « disparition » des circulaires non publiées avant le 1^{er} mai 2009 sur le site dédié ;
- La Cimade et le Gisti ont fait annuler une circulaire sur l'ATA en permettant aux procédures prioritaires de bénéficier de l'ATA pendant l'examen par l'OFPPRA. Le Conseil d'Etat a transmis une question à la CJUE (Cour de justice de l'Union européenne) et nous avons présenté des observations devant la Cour le 8 mars 2012
- La Cimade est intervenue à l'appui du recours d'ELENA France contre la liste des pays d'origine sûrs (décision du 26 mars 2012)
- La Cimade et 9 autres associations de la CFDA¹ ont fait suspendre la note de l'OFPPRA demandant le rejet systématique des demandeurs d'asile aux empreintes illisibles pour le système EURODAC. En revanche le Conseil d'Etat a rejeté le recours contre la circulaire du 2 avril 2010 sur les empreintes inexploitables
- La Cimade est intervenue volontairement auprès de requérants sur des questions prioritaires de constitutionnalité (sur les recours non suspensifs pour les procédures Dublin et prioritaire) qui ont été rejetées.

PLAIDOYER

Outre sa participation à l'élaboration des 40 propositions de La Cimade et au travail de plaidoyer dans le cadre du projet de loi Besson, le coordinateur de la commission a participé aux réunions de la CFDA qui a notamment élaboré des notes destinées aux pouvoirs publics sur la question de l'accueil des demandeurs d'asile, sur les pays d'origine sûrs ou la situation des réfugiés provenant de Libye.

La commission Asile a également suivi, en lieu avec le coordinateur éloignement, le travail de l'Anafé (en particulier en zone d'attente).

PAROLE PUBLIQUE, COMMUNICATION

Des communiqués et des articles relatifs aux questions d'asile ont été publiés sur le site Internet de La Cimade. Ils portaient notamment sur les questions d'application du règlement Dublin II. En outre, des articles ont également été mis en ligne sur un blog juridique.

¹ Liste des membres de la Coordination française pour le droit d'asile à l'adresse : <http://cfda.rezo.net/membres.html>

ACTIONS SUR LE TERRAIN

Des actions collectives² face à la multiplication des longues files d'attente devant les services « Etrangers » des préfectures et à la dégradation du traitement des dossiers, tant dans les délais que dans les refus opposés aux demandes, ont été menées, notamment en Ile de France et à Marseille.

FORMATION ET MUTUALISATION DES PRATIQUES

Un des rôles de la commission Migrants est de **coordonner le travail de formation** sur la question du droit au séjour des étrangers. L'objectif est de **améliorer l'accès des intervenants de La Cimade aux connaissances juridiques** nécessaires à la défense des droits des étrangers en **facilitant le travail des formateurs** régionaux.

Sessions de formation

Ont été réalisées sept formations ainsi réparties :

- Le droit au séjour des ressortissants communautaires et de leurs familles

Cette formation a permis de dégager les principes à partir des connaissances des participants, sur un sujet issu d'un droit complexe qui suscite de nombreuses questions récurrentes de la part des bénévoles.

- Les droits sociaux des communautaires : la condition de séjour régulier

Cette formation a été assurée par des intervenants extérieurs à La Cimade, spécialistes de la protection sociale des étrangers en France, partenaires réguliers de La Cimade.

Elle a été l'occasion de visiter la protection sociale des étrangers en France à travers des principes directeurs (et non la multitude de textes) pour être en mesure de raisonner devant toutes les situations.

- Mutualisation des outils réalisés dans les régions et les commissions nationales sur la loi du 16 juin 2011

Une demi-journée d'une réunion de la commission nationale Migrants a permis de tester et améliorer, en transversalité (commissions nationales / régions), les outils construits ensemble.

Les outils ainsi critiqués ont servi de base ensuite à l'ensemble des formations dispensées à La Cimade sur la nouvelle loi aussi bien dans le cadre d'autres commissions que dans l'ensemble des régions.

- Les mineurs étrangers isolés

Ce thème a été choisi au vu de l'actualité politique du sujet (annonce du refus de prise en charge des mineurs isolés par le conseil général de Seine-Saint-Denis) et de l'intensité de l'activité de la permanence de La Cimade de Lille, demandeuse de formation théorique autant que d'échanges avec les autres régions.

Assurée en lien avec un intervenant extérieur (Gisti), cette formation a permis d'aborder le contexte politique, les dispositifs légaux existants, les freins dans leur mise en œuvre, les réalités locales, les stratégies à mettre en œuvre.

- La réforme du droit au séjour des étrangers malades

Regroupant l'ensemble des bénévoles référents et formateurs régionaux habituellement présents aux réunions de la commission nationale Migrants de La Cimade, cette rencontre, organisée avec le Comede et l'ADDE, regroupait également des soignants, des travailleurs sociaux et des avocats.

Elle a été très appréciée et riche en échanges pluridisciplinaires indispensables sur le sujet mais trop rares.

- Les accords bilatéraux et le droit au respect de la vie privée et familiale (en région Franche-Comté Bourgogne)

Comme chaque année, les bénévoles des régions Franche-Comté et Bourgogne ont sollicité la commission nationale Migrants pour assurer une formation sur des sujets de préoccupation choisis par eux.

- L'accès aux soins des personnes étrangères vivant en France : l'Assurance maladie et l'Aide médicale d'Etat (en région Languedoc-Roussillon)

Cette formation a été l'occasion de renforcer les liens avec les bénévoles de la région Languedoc-Roussillon qui, depuis, sont plus investis dans le travail de la commission nationale Migrants.

² Ces actions sont décrites dans l'ouvrage de La Cimade « Migrations ó Etat des lieux 2012 »

Mutualisation des pratiques

Mutualisation des pratiques des permanences Migrants régionales :

La mise en œuvre de la loi du 16 juin 2011 et notamment du nouvel arsenal de mesures d'éloignement forcé du territoire a, outre des sessions de formation, conduit au partage de nombreux questionnements sur les réponses à apporter aux personnes concernées, non seulement au sein de la commission Migrants, mais également en lien étroit avec la commission Eloignement (échange de fac-similés de décisions, de modèles de recours)

Un recensement de l'ensemble des pratiques illégales des préfectures à l'endroit des personnes étrangères a été élaboré au cours de plusieurs réunions de la commission Migrants :

- Difficultés d'accéder aux guichets (numerus clausus, rupture d'égalité : guichets spéciaux ou procédure organisée exclusivement par internet, files d'attente interminables, blocage au pré accueil, exigence de pièces abusives)
- Refus d'enregistrement des demandes (exigence de pièces abusives, requalification des demandes)
- Difficultés dans le traitement des demandes (pas de récépissés d'attente, requalification des demandes, mention « titre de séjour non renouvelable », durée de traitement de l'instruction)

Les solutions tentées dans les régions ont été échangées.

L'exigence abusive de passeport pour déposer une demande de titre de séjour a suscité de nombreux échanges de textes réglementaires, jurisprudences et courriers-types pour contrer cette pratique illégale fort répandue.

Travail en lien avec les autres commissions thématiques nationales de La Cimade :

- Participation à la journée de mutualisation de la commission nationale Prison consacrée à la demande et au renouvellement des titres de séjour durant l'incarcération

La commission Migrants a été invitée à cette journée de la commission Prison en avril 2011, en présence d'une avocate et d'une juriste de l'OIP : contribution aux échanges du matin sur la procédure de droit commun (les pièces à fournir à l'appui d'une demande / les délais).

- Travail en lien avec la commission Eloignement sur la protection des étrangers malades contre l'éloignement forcé du territoire

La commission Migrants apporte régulièrement son expertise sur la procédure « étrangers malades » aux intervenants de La Cimade dans les lieux de rétention administrative (acteurs médicaux à solliciter, interventions auprès du ministère de la Santé).

La commission Migrants était représentée aux assises nationales des Unités médicales dans les centres de rétention administrative à Toulouse.

Participation à la préparation de rencontres thématiques nationales :

- Hébergement des personnes étrangères vivant en France

En vue de sa participation à la journée nationale autour de l'hébergement de juin 2011, la commission Migrants a recensé les difficultés rencontrées et les actions déjà menées régionalement sur la question de l'hébergement des étrangers sans-papiers. Cela a permis de mettre en lumière des réalités et des pratiques locales très diversifiées : exigence illégale d'un titre de séjour pour accéder à l'hébergement d'urgence, expulsion des déboutés du droit d'asile des CADA, chantage des préfectures (pas d'enregistrement d'une demande de titre de séjour si vous ne quittez pas le CADA), paiement de nuitées d'hôtel par le groupe Cimade, réseaux d'hébergement avec les églises, mosquées, et quelques municipalités, avec des partenaires associatifs (Jesuit Refugee Service, etc.), hébergement chez les bénévoles de La Cimade, financement d'une possibilité d'hébergement permanente (appartement Cimade), contentieux contre l'Aide sociale à l'enfance, familles qui dorment à la rue, montage de projets inter associatifs, etc.

- Ethique et déontologie dans les permanences d'accueil

Co-animée avec le Pôle Vie associative de La Cimade, cette session de mutualisation des pratiques s'est retrouvée inscrite dans la préparation d'une journée plus large qui regroupait des acteurs de l'ensemble de l'association sur la question des outils à mettre en place pour le soutien à l'activité d'accueil.

Les questions abordées dans le cadre de la commission Migrants :

- La relation avec les personnes reçues, la « bonne distance », l'attitude bienveillante
- Les interventions pour aider une personne : courriers / accompagnements physiques ?
- Les relations institutionnelles avec les préfectures / les administrations

ACTIONS JURIDIQUES

La question de l'accès des ressortissants communautaires au droit au séjour pose des problèmes récurrents dans les permanences de La Cimade, notamment concernant les nationalités des derniers Etats entrés dans l'Union européenne : les Roumains et les Bulgares.

Des contentieux ont été introduits en Ile de France, dans le Nord, en Haute-Garonne et dans le Rhône concernant des ressortissants roumains malades qui risquent une rupture dans l'accès aux soins en cas de retour dans leur pays.

PLAIDOYER

Outre sa participation au plaidoyer dans le cadre des débats parlementaires précédant le vote de la loi du 16 juin 2011 et à l'élaboration des 40 propositions, la commission Migrants a participé à des actions de plaidoyer menées dans un cadre inter associatif :

- **Sur les questions de santé dans le cadre de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers**³ (www.odse.eu.org)

- Sur la protection maladie : les effets de la réforme de l'Aide médicale d'Etat la loi de finances pour 2011

L'exigence d'un ticket d'entrée de 30 euros et d'une entente préalable pour les soins lourds entrave l'accès aux soins des personnes et complexifie le travail de tous les professionnels de santé.

- Sur le droit au séjour des étrangers malades : la réforme du 16 juin 2011

L'ODSE a condamné le projet de réforme du droit au séjour et de la protection contre l'éloignement forcé des étrangers malades à toutes les phases du débat parlementaire.

La réforme a néanmoins été votée ; seule une instruction du ministère de la Santé en date du 10 novembre 2010, prise après l'insistance de nos organisations, vient rappeler aux acteurs de la protection juridique des étrangers gravement malades vivant en France l'esprit originel du dispositif.

- **Sur la régularisation des travailleurs sans papiers**

La Cimade a poursuivi sa participation aux travaux des onze organisations syndicales et associatives qui ont accompagné le mouvement des travailleurs grévistes en vue de l'obtention de critères clairs et applicables sur l'ensemble du territoire pour leur régularisation.

Elle a ensuite rejoint le mouvement composé de douze organisations⁴ et élargi à la question de l'accès au marché du travail des étudiants étrangers.

Dans le même temps, elle a contribué à la préparation d'une interpellation des candidats aux élections présidentielles : « Français-es Etranger-e-s, pour l'égalité des droits » avec la CGT-Paris, Solidaires, la FSU-Paris, Autremonde, Droits Devant !!, la FASTI, le GISTI, le MRAP et RESF.

PAROLE PUBLIQUE, COMMUNICATION

En plus de sa participation à l'ouvrage « Migrations. Etat des lieux 2012 » de La Cimade, la commission Migrants a participé à l'actualisation du Petit guide de La Cimade pour lutter contre les préjugés sur les migrants.

³ La liste des membres de l'ODSE peut être consultée à l'adresse : <http://www.odse.eu.org/>

⁴ CGT, FSU, UNEF, Autremonde, Cimade, Collectif 31 mai, Femmes Egalité, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Ligue des Droits de l'Homme, MRAP, RESF et SOS racisme.

CONTEXTE

L'année 2011 a été marquée par une série de revirements juridiques, lourds de conséquences sur les droits des étrangers, en particulier pour tout ce qui touche leur éloignement forcé (de l'interpellation à l'expulsion en passant par la garde à vue et l'enfermement dans des centres de rétention).

La France a d'abord transposé tardivement la directive européenne dite « retour » (été 2011 au lieu de décembre 2010), que La Cimade avait qualifié de « directive de la honte » car elle introduit des peines de bannissement et la possibilité d'enfermer jusqu'à 18 mois des étrangers uniquement parce qu'ils sont dépourvus de titre de séjour.

Dès le début de l'année, la directive s'est appliquée, primant sur une législation française encore plus répressive dans certains domaines. Ainsi de très nombreuses mesures d'éloignement prononcées par l'administration ont-elles été annulées par les tribunaux administratifs, puis sanctionnées par le Conseil d'Etat, notamment parce qu'aucun délai de départ volontaire n'était accordé aux personnes frappées par ces décisions.

Dans le même temps, la Cour de justice de l'Union européenne a sanctionné le principe selon lequel un étranger pouvait être emprisonné uniquement parce qu'il est en situation de séjour irrégulier. Rendant illégale par ricochet leur garde à vue, privation de liberté réservée aux seules personnes encourant une peine d'emprisonnement.

Cette série de décisions a profondément perturbé le système français consistant à interpellier, placer en garde à vue, puis en rétention avant une expulsion. Plutôt que de se plier à ces décisions de principe en prévoyant un système moins coercitif, le gouvernement y a résisté au plus haut niveau, donnant aux préfets des instructions pour continuer à expulser massivement.

Sur le terrain, une grande cacophonie juridique s'en est suivie, tiraillés entre le droit interne, le droit européen et les circulaires du gouvernement, les tribunaux ont adopté des positions différentes d'une ville à l'autre.

En juin 2011, une nouvelle loi sur l'immigration entrain en vigueur pour renforcer encore le pouvoir de l'administration d'exécuter des mesures d'éloignement tout en étant moins contrôlée par des juges (allongement de la durée de rétention à 45 jours, intervention du juge des libertés au 5^{ème} jour de rétention au lieu du 2^{ème}, entrée en vigueur des interdictions de retour sur le territoire, etc).

A nouveau, l'administration et le gouvernement au plus haut niveau se sont illustrés par une application extrêmement répressive de ces mesures : généralisation des obligations de quitter le territoire français, expulsions sans délai pour des personnes ayant des attaches avec la France, assorties d'interdiction de retour durant 3 ans ; placement systématique en rétention y compris de familles ; expulsion sans passage devant un juge au préalable. Sur l'ensemble de ces points l'administration a également été sanctionnée régulièrement par les juges administratifs.

Dans ce contexte particulièrement dur, La Cimade a activement participé à l'accompagnement des personnes visées, hors et dans les centres de rétention. Demandeurs d'asile, travailleurs, familles, enfants, étrangers malades, conjoints ou parents d'enfants français, toutes les catégories d'étrangers ont été touchées.

Pour l'association, les actions de lutte contre la politique d'enfermement et d'éloignement ont été intensives et ont pris la forme de nombreuses actions sur le terrain. D'abord en matière de défense juridique, de formations et de mutualisation des pratiques. Mais aussi d'une parole forte à destination du public, des institutions ou des élus, dans un contexte marqué par un discours gouvernemental ouvertement hostile à l'immigration, une fois de plus instrumentalisée en raison d'enjeux électoraux.

ACTIONS SUR LE TERRAIN

Partout en France, les étrangers sous le coup d'une mesure d'éloignement ont été aidés par les équipes de La Cimade intervenant autour des lieux de rétention : une assistance juridique et/ou un accompagnement administratif leur sont apportés, en collaboration parfois avec des réseaux d'avocats et d'autres associations. Des campagnes d'observation ont été menées au sein des tribunaux administratifs ou judiciaires pour inciter la magistrature à un traitement impartial des étrangers et analyser leur fonctionnement.

Présents en 2011 dans 11 centres de rétention administrative⁵ et 5 locaux de rétention⁶, les bénévoles et salariés de La Cimade ont aidé les étrangers à exercer leurs droits, veillé aux conditions matérielles de cette privation de liberté,

⁵ Guyane, Mayotte, Guadeloupe, La Réunion, Mesnil-Amelot, Rennes, Hendaye, Toulouse, Perpignan, Sète et Nîmes.

⁶ Choisy-Le-Roi, Saint-Louis, Soissons, Tours et Ajaccio.

témoigné vers l'extérieur et agi en réseau avec l'ensemble des acteurs qui luttent contre l'enfermement des étrangers et pour la défense de leurs droits.

A Mayotte, des bénévoles se sont relayés pour intervenir dans le seul centre de rétention ne bénéficiant d'aucun fond public pour financer l'aide à l'exercice des droits des étrangers qui y sont enfermés. Pourtant, depuis cette petite île du canal du Mozambique, 21 762 personnes dont 5 389 mineurs ont été éloignées en 2011, principalement à destination des îles comoriennes voisines. Presque autant que pour toute la métropole. En outre, les conditions d'enfermement sont très éloignées des normes minimales en vigueur (surpopulation, absence de couchage, température élevée) et le régime juridique dérogatoire en vigueur ne permet aucun recours qui suspendrait l'éloignement. Ces conditions bien éloignées de la notion d'état de droit ont conduit à de nombreux drames, en particulier des milliers de mineurs restés dans l'île et séparés de leurs parents renvoyés à Anjouan. Ces derniers n'hésitant pas à risquer leur vie pour revenir à Mayotte, au risque de mourir en mer comme des centaines d'autres Comoriens chaque année. Mayotte est aujourd'hui qualifiée de plus grand cimetière marin de l'Océan indien et de plus vaste orphelinat à ciel ouvert de la République.

Dans les 10 autres centres de rétention où La Cimade est intervenue, près de 15 000 personnes ont été enfermées en 2011, de 155 nationalités différentes⁷, dont 9,2 % de femmes. Leurs interpellations par les services de police se sont notamment déroulées sur la voie publique ou dans les transports (60 %), aux frontières et gares internationales en dépit du principe de libre circulation en Europe (21 %), ou encore sur le lieu de travail, à domicile et suite à des dénonciations.

Les intervenants de La Cimade ont activement contribué à faire vérifier la procédure judiciaire (interpellation, garde à vue, transfert vers le CRA). Les juges judiciaires ont libéré 17 % des personnes placées, estimant que leurs droits n'avaient pas été respectés ou qu'elles présentaient des garanties de représentation suffisantes pour ne pas être privées de liberté. En 2010 ces libérations se montaient à plus de 23 %, mais la loi de l'été 2011 a notamment consisté à réduire l'intervention des juges judiciaires, au détriment du respect des droits. L'assistance juridique a également consisté à contester les décisions administratives de refus d'accorder un droit au séjour, d'enfermer et de tenter d'éloigner. Les juges administratifs et la Cour européenne des droits de l'Homme ont annulé ou suspendu 8,3 % des mesures contestées, contre 2,5 % en 2010. La réforme de l'été 2011 ayant permis davantage de contrôle des placements en rétention dont un grand nombre sont abusifs. 19,5 % ont été libérés par l'administration elle-même, incapable de les ramener de force dans leur pays. 12,5 % ont été réadmis par un autre pays européen. Et 30,2 % se sont retrouvés dans leur pays, contre 33,6 % en 2010. Cette dernière donnée met en exergue un phénomène constant : l'allongement de la durée de rétention est très pénible pour les personnes mais ne permet pas à l'administration d'effectuer davantage d'expulsions.

L'action en rétention s'inscrivant dans le cadre d'un marché public, les relations avec l'État ont été souvent tendues en raison de la position critique assumée par La Cimade. Les instances, les fonctions support de l'association et la plateforme technique de soutien de l'action en rétention ont dû mener un important travail pour éviter une dégradation des conditions d'exercice de cette mission.

Dans les locaux de rétention administrative, les bénévoles ont pu rencontrer de nombreux migrants en difficulté, autant pour leur apporter une aide matérielle que pour favoriser l'exercice de leurs droits dans un cadre juridique pourtant contraignant. En Ile de France cet engagement a été soutenu financièrement par différents Barreaux.

FORMATION ET MUTUALISATION DES PRATIQUES

Le contexte juridique particulièrement changeant et complexe décrit ci-dessus a nécessité une formation continue des membres de La Cimade, une grande capacité d'adaptation et des échanges intensifs sur les bonnes pratiques utiles à la défense des droits des migrants. Nos listes de discussion internes ont largement contribué à ce travail, avec la participation de partenaires extérieurs, avocats ou associations spécialisées. Une bonne coopération des commissions de La Cimade, de ses membres en région et de la plateforme technique de soutien de l'action en rétention a permis d'élaborer des documents d'analyse juridiques, d'organiser des formations et de mettre à jour nos outils.

Afin de conserver une vision critique d'ensemble et d'assurer au mieux la défense du droit des étrangers en rétention, le comité de pilotage créé courant 2009 entre l'ASSFAM, Forum réfugiés, FTDA et l'Ordre de Malte France, a permis de faire circuler rapidement les jurisprudences en constante évolution, d'intervenir de concert lors de transfert d'un CRA à l'autre ou de placements de groupes d'étrangers dont les similitudes de parcours ou de statut nécessitaient une coordination.

⁷ Maroc 19,2 %, Tunisie 14,8 %, Brésil essentiellement en Guyane 9 %, Algérie 7,3 %, Roumanie 4,5 %.

ACTIONS JURIDIQUES, GRAND CONTENTIEUX

La Cimade a participé en son nom, ou de manière plus informelle, à des grands contentieux destinés à changer le cours de la jurisprudence ou à modifier la réglementation dans le sens d'un plus grand respect des droits fondamentaux. Ces actions ont souvent été menées en partenariat avec, notamment, le Gisti, le syndicat de la magistrature, le syndicat des avocats de France, l'association de défense des droits des étrangers ou la Ligue des droits de l'homme. Elles ont porté sur les points suivants :

- Contestation du décret de juillet 2011 limitant les conditions du droit de visite des ONG dans les centres et locaux de rétention, afin d'en étendre la liste des bénéficiaires et leurs possibilités d'action lors de ces visites.
- Défense du principe selon lequel un étranger ne devrait pas être victime d'une peine d'emprisonnement ni même d'une garde à vue pour s'être simplement trouvé en situation irrégulière. Cette mesure étant réservée à des personnes encourant une peine de prison.
- Défense du principe selon lequel toute personne a le droit d'effectuer un recours efficace contre une mesure d'éloignement, en particulier dans les départements français ultramarins où le régime dérogatoire n'offre pas cette garantie.
- Le régime dérogatoire outremer étant particulièrement défavorable aux étrangers, des pistes contentieuses nouvelles ont été explorées durant l'année pour améliorer la situation. Une première décision du tribunal administratif de Mayotte a conclu au caractère inhumain et dégradant du centre de rétention de l'île. D'autres décisions sont attendues.
- Contestation de la création d'un centre de rétention de plus de 140 places (taille maximale prévue par la législation) au Mesnil Amelot, artificiellement présenté comme deux centres distincts de 240 places au total. Le Conseil d'Etat a rendu une décision davantage politique que juridique en estimant cette supercherie légale.
- Défense du principe de libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen, y compris pour les étrangers qui y sont contrôlés par milliers chaque année, parfois au faciès, avant d'être refoulés ou expulsés.

PLAIDOYER

Un rapport et des recommandations ont été remis à la Commission consultative des droits de l'homme sur l'enfermement et le droit d'asile outremer, afin de contribuer à ses travaux.

Des pratiques abusives de l'administration et de la police ont régulièrement été signalées par écrit ou à l'occasion d'auditions au Contrôleur général des lieux de privation de liberté, au Défenseur des droits ainsi qu'au Comité de prévention de la torture.

Enfin, dans la mesure du possible les membres de la Commission éloignement ont donné suite à de fréquentes demandes d'entretien de la part de chercheurs, afin d'arriguer les sciences sociales d'informations ancrées sur des réalités de terrain.

PAROLE PUBLIQUE, COMMUNICATION

Pour la première fois, le rapport national sur la rétention habituellement rédigé par La Cimade, a été réalisé conjointement avec les quatre autres associations en rétention. Ce rapport établit un bilan accablant sur les atteintes aux droits fondamentaux liées à la politique du chiffre dans le domaine de l'enfermement et de l'expulsion⁸. Il a fait l'objet d'une très large couverture médiatique. Et a aussi mécontenté le ministère de l'Intérieur qui n'a pas estimé utile de prendre en considération les nombreuses recommandations et alertes transmises par La Cimade et les quatre autres associations tout au long de l'année. En complément de ce rapport, trois publications locales ont paru régulièrement pour faire connaître la réalité des centres de rétention de Toulouse, du Mesnil Amelot et d'Outremer.

Tout au long de l'année, La Cimade a communiqué et a été particulièrement sollicitée par les journalistes. Elle a dénoncé les dérives de la politique du chiffre, tout en faisant des propositions. Ceci notamment à l'occasion de l'élaboration de la loi de juin 2011 ; des condamnations prononcées par les plus hautes juridictions nationales et européennes ; d'expulsions d'étrangers et de familles en particulier

Un travail de sensibilisation est également conduit sous de multiples formes et partout en France : animation de débats ; conférences ; lectures de l'ouvrage de La Cimade *Chroniques de rétention* ; création d'une exposition sur le centre de rétention de Cayenne ; etc. L'association a également co-organisé le procès citoyen de l'enfermement des enfants étrangers, mettant en accusation l'Etat et le condamnant, après un débat contradictoire, pour violation de ses engagements internationaux au bénéfice de la protection des enfants.

Des soirées publiques d'information sur les mineurs étrangers, les étrangers en prison et l'accès au juge ont été organisées en partenariat avec les associations de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers⁹.

⁸ A consulter à l'adresse : <http://www.Cimade.org/publications/57>

⁹ La liste des membres de l'OEE peut être consultée à l'adresse : <http://observatoireenfermement.blogspot.fr/>

CONTEXTE

Difficultés rencontrées par les personnes détenues

Les demandes de délivrance ou de renouvellement de titre de séjour en prison restent toujours problématiques : il est difficile voire impossible pour une personne détenue de se présenter physiquement en préfecture pour y déposer une demande de titre de séjour.

Quant aux renouvellements, les difficultés résident dans :

- l'impossibilité pour la personne détenue de bénéficier d'une permission de sortir, prévue pourtant expressément par le code de procédure pénale pour tout condamné à une peine de moins de 5 ans.
- le manque de réaction de l'administration : absence de réponse aux courriers, délais de réponse, refus d'examen des demandes pendant l'incarcération.

Une fois les personnes libérées, l'accès au droit n'est pas pour autant respecté et les militants de La Cimade sont contraints de faire des accompagnements dans les préfectures.

La circulaire « confidentialité » du 30 juin 2011 prévoit qu'il est désormais interdit à toute personne détenue de conserver en cellule tout document comportant les raisons de l'incarcération.

Le temps d'attente avant de pouvoir consulter des documents mentionnant le motif d'écrou peut donc être particulièrement long : une personne ayant besoin de fournir une copie de son jugement pour des démarches administratives sera mise en position de devoir attendre une semaine après en avoir effectué la demande pour pouvoir y accéder.

Cette circulaire est appliquée de façon très disparate d'un lieu à un autre.

Les informations sur les condamnations à l'OTF ne sont plus accessibles aux bénévoles Cimade ce qui pose des problèmes importants pour mettre en œuvre les requêtes en relèvement lorsqu'il y a plusieurs interdictions notamment ou simplement pour des motifs de recevabilité (l'acte attaqué doit être joint à la requête).

La double peine reste une problématique majeure : prétendument abolie, un nombre important de personnes détenues en sont toujours victimes.

En outre, les personnes détenues se voient notifier très tardivement des mesures d'éloignement, voire le jour même de leur libération, ce qui ne leur permet pas d'exercer dans de bonnes conditions leur droit de recours.

Difficultés rencontrées par les militants de La Cimade

Parfois, les délais de réponses aux demandes d'agrément des bénévoles peuvent atteindre une année, alors que la convention prévoit un délai maximum de 2 mois. Ils constituent le principal motif d'abandon des nouveaux bénévoles recrutés.

Par ailleurs, cette procédure, très complexe, constitue un frein important pour la mise en place de nouvelles équipes et la pérennisation de ces dernières.

ACTIONS SUR LE TERRAIN

Présents dans 73 établissements pénitentiaires¹⁰ (sur un total de 192), nous avons pu sensiblement renforcer nos effectifs. La commission Prison est composée d'environ 130 bénévoles, qui interviennent en prison, et de 5 responsables régionaux prison.

¹⁰ Présentés ici selon le découpage géographique Cimade :

- Sud-Ouest : Bayonne, Gradignan, Mont de Marsan, Pau, Toulouse, Lannemezan, Aurillac
- Languedoc-Roussillon : Béziers, Villeneuve les Maguelonne, Nîmes, Perpignan.
- PACA : Avignon, Tarascon, Aix-Luynes, Salon de Provence, Grasse, Nice, Digne, Draguignan, Marseille, Toulon, Ajaccio, Casabianda, Borgo
- Centre-Ouest : Châteaudun, Tours, Orléans, Martine de Ré, Châteauroux
- Rhône-Alpes : Lyon Corbas, St Quentin Fallavier, Villefranche, Saint-Etienne, Grenoble, Roanne
- Alsace-Lorraine : Ecrouves, Montmédy, Nancy, Strasbourg, Toul
- Auvergne-Limousin : Uzerche, Clermont-Ferrand, Riom
- Franche-Comté : Besançon, Dijon, Varennes-Le-Grand
- IDF-Champagne : Osny, Fresnes, Fleury Mérogis, Bois d'Arcy, Versailles, Poissy, Villenauxe-La-Grande, Liancourt, Meaux, Villepinte
- Nord-Picardie : Lille Loos, Lille Sequedin, Dunkerque, Douai, Longuenesse, Maubeuge, Bapaume, Arras, Valenciennes
- Bretagne Pays de Loire : Brest, Fontenay le Comte, La Roche sur Yon, Lorient, Vannes
- Normandie : Caen, Rouen, Le Havre

Le recrutement de responsables régionaux sur les 7 autres régions Cimade reste une priorité. Toutefois, dans 3 régions aujourd'hui, des bénévoles Prison représentant l'équipe prison régionale participent aux travaux et échanges des responsables régionaux. Les responsables régionaux et des représentants bénévoles des régions se sont réunis 4 fois cette année. Ces réunions permettent de créer et de faciliter le lien entre les bénévoles sur le terrain et la coordination nationale de la commission mais également de faire participer un plus grand nombre de bénévoles aux réflexions, axes de travail de la commission.

La Cimade est présente dans 5 nouveaux établissements : Roanne, Arles, Châteauroux, Le Havre. Cependant, elle n'a pu continuer son intervention dans les prisons de Joux la Ville, Clairvaux.

Nous avons assuré au minimum 4609 heures de présence et de travail sur les dossiers.

5417 entretiens avec 2089 personnes détenues de 116 nationalités ont été menés en détention (1914 hommes et 119 femmes).

45.7% des détenus hommes ont été vus une seule fois, 22% 2 fois, 19% 3 ou 4 fois, 13% 5 fois ou plus.

43% des personnes détenues qui nous sont signalées sont sans titre de séjour .

Les titres de séjour de celles et ceux qui en possèdent lors de leur incarcération expirent durant la détention pour 21% des personnes.

Un tiers des personnes détenues rencontrées font l'objet d'une interdiction du territoire français. L'ITF (interdiction judiciaire du territoire français) inférieure à 5 ans est la plus fréquente, l'interdiction définitive venant ensuite¹¹.

De la totalité des personnes rencontrées, 5% des personnes étaient condamnées pour simple ILE (infraction à la législation sur le droit des étrangers). Il est difficile d'évaluer la proportion de condamnations pour séjour irrégulier seul, alors que depuis deux décisions de la CJUE (Cour de Justice de l'Union européenne) de 2011¹², une personne étrangère ne peut juridiquement plus être enfermée sur ce motif.

Le délit le plus fréquent est le vol.

L'aide de La Cimade apportée aux personnes étrangères détenues ne s'arrête pas aux portes de la prison.

Créée à titre expérimental en Ile-de-France en 2010, la permanence spécifique « Etrangers-justice » prend de l'ampleur. Les personnes rencontrées sont pour la plupart soit en liberté provisoire, contrôle judiciaire soit en aménagement de peine. Les suivis concernent les relèvements d'interdiction du territoire, les demandes de titres de séjour.

FORMATION ET MUTUALISATION DES PRATIQUES

La formation interne des bénévoles se découpe en deux grands volets : des journées de formations initiales pour les nouveaux bénévoles qui abordent dans les grandes lignes le parcours pénal, l'organisation judiciaire et pénitentiaire dans un premier temps, puis les mesures d'éloignement et les voies et délais de recours.

En complément, des formations thématiques pratiques sont proposées sur différents thèmes : l'ITF, les aménagements de peines, l'arrêt d'expulsion et l'assignation à résidence, la libération conditionnelle, les personnes condamnées en milieu ouvert (suivi extérieur)

Ainsi, ce sont 7 demi-journées de formation qui ont été organisées et animées en 2011 dans plusieurs régions (Sud-Ouest, Languedoc Roussillon, Franche-Comté et Bourgogne, et Auvergne)

Et dans certaines régions (Rhône Alpes, PACA, Bretagne Pays de la Loire) les formations dispensées dans le cadre de la commission nationale Prison par sa responsable ont été déclinées par les bénévoles référents. Ainsi, 4 formations régionales pour les bénévoles prison ont été menées selon les besoins des équipes dans les régions concernées.

En outre, en présence d'une intervenante extérieure, avocate au barreau de Paris, une journée de mutualisation des pratiques, regroupant des bénévoles Prison de toutes les régions, a abordé la question des demandes de titres de séjour en détention.

La journée nationale de la commission Prison a porté cette année sur le thème des aménagements de peine. Des professionnels et personnes ressources extérieures ont pu partager avec nous leur pratique professionnelle et leurs connaissances techniques sur la question.

Etaient notamment invitées une CPIP (conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation) à Liancourt, une Juge d'Application des Peines de Villepinte et une avocate pénaliste barreau de Paris.

Des documents en concordance avec les thématiques abordées lors des formations ont été élaborés et certains réactualisés, notamment ceux portant sur l'ITF et l'arrêt d'expulsion.

¹¹ Nous connaissons mal le nombre de mesures administratives d'éloignement notifiées aux personnes détenues, car elles sont généralement notifiées très tardivement, peu avant la libération, voire le jour même de la sortie.

¹² Arrêts de la CJUE des 28 avril et 6 décembre 2011 : affaires C-61/11 PPU - El Dridi et C-329/11 ó Achughbaban.

Des formations externes visant plus spécifiquement les professionnels du milieu pénitentiaire ont été également dispensées.

4 demi-journées de formations ont été proposées aux différents corps de métiers de l'ENAP (Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire). Concrétisant notre travail de collaboration avec les SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation), la responsable de la commission Prison est venue présenter dans le cadre d'une formation adressée aux futurs professionnels de l'ENAP le partenariat avec La Cimade.

Par ailleurs, des formations approfondies d'1 ou 2 journée(s) sur le droit des personnes étrangères incarcérées ont été dispensées aux CPIP (conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) en région, notamment à Lyon et à Marseille. Enfin, la responsable de la commission Prison, a été nommée comme membre du jury à l'ENAP, pour les écrits et oraux des stages des CPIP validant ainsi leur première année.

En complément de l'adresse mail commission.prison@lacimade.org dédiée aux professionnels, des premières fiches techniques sur la libération conditionnelle, la demande de titre de séjour en détention et le relèvement d'OTF ont été créées afin de faciliter l'accompagnement des CPIP et la mise en œuvre des démarches pour les personnes étrangères incarcérées. En 2011, il y a eu une quarantaine de sollicitations de la commission Prison pour des informations techniques, juridiques par des CPIP de toute la France principalement, mais également par des familles et des associatifs.

TRAVAIL INTERASSOCIATIF

Dans le but d'éviter le cloisonnement, l'isolement des militants qui interviennent en prison et d'être un pont entre le dedans et le dehors, la commission Prison développe ses relations et partenariats avec d'autres associations du champ justice-prison.

La Cimade a participé pour la deuxième fois en 2011 aux journées nationales prison au sein du Groupe National de Concertation Prison¹³. Ce groupe informel, regroupant différentes associations intervenants en milieu carcéral et les aumôneries, organise tous les ans (en novembre) les journées nationales prison avec l'objectif premier de créer un lien avec l'extérieur, d'éveiller l'opinion public sur des questions carcérales, comme de faire participer les personnes détenues à la réflexion de thèmes divers. En 2011, le thème était « Prison : Entreprise d'insertion ? Travail et activités en détention »

Dans différentes régions La Cimade a adhéré aux Groupes Locaux de Concertation Prison (GLCP) et participé activement à des événements durant les Journées Nationales Prison (JNP) (à Poitiers, à Clermont-Ferrand, à Lyon ou encore en Ile de France). La Cimade trouve ainsi de nouveaux espaces, de nouveaux partenaires, pour partager sa parole sur les questions carcérales et ainsi être reconnue pour son analyse et son travail auprès des personnes étrangères en détention.

La commission Prison de La Cimade a été nommée en 2011 comme membre de la Commission Justice et Aumôneries des prisons de la Fédération Protestante Française. Cette commission rassemblant les aumôniers prison mais également des personnalités extérieures est un lien d'élaboration de position, d'échanges pour les aumôniers des prisons de toute la France.

PAROLE PUBLIQUE, COMMUNICATION

En partenariat avec la LDH et l'ACAT, la commission Prison a organisé en décembre 2011 une réunion publique au sein de l'Observatoire des Lieux d'Enfermement (OEE)¹⁴ en présence d'une avocate pénaliste allemande, et de la responsable de la commission Prison de La Cimade sur « les personnes incarcérées et sous le coup d'une d'expulsion en France et en Allemagne ». La présentation d'un état des lieux des conditions de détention en France et en Allemagne, comme des systèmes et politiques de l'expulsion, a permis de confronter les actions juridiques et associatives dans ces lieux d'enfermement.

La loi dite « de l'exécution des peines », adoptée le 27 mars 2012 par le Parlement, prévoit entre autres de porter à 80 000 le nombre de places de prison. D'horizons très divers, des organisations de la société civile et des professionnels du monde judiciaire, se sont pourtant opposés à cette perspective en rédigeant l'appel « Loi de programmation exécution des peines : Construire 30000 nouvelles places de prison est un non-sens humain, économique, et juridique¹⁵ ».

¹³ Les membres du Groupe National de Concertation Prison : ANVP ó Aumôneries catholique, protestante et musulmane, La Cimade, Croix Rouge française, FARAPEJ, FNARS, GENEPI, Secours Catholique Caritas France, UFRAMA, Emmaüs France

¹⁴ La liste des membres de l'OEE peut être consultée à l'adresse : <http://observatoireenfermement.blogspot.fr/>

¹⁵ <http://www.lacimade.org/poles/enfermement-eloignement/nouvelles/3639-Loi-de-programmation-execution-des-peines-Construire---30-000--nouvelles-places-de-prison-est-un-non-sens-humain---conomique-et-juridique>

ACTIONS SUR LE TERRAIN

Projet régional de défense des droits des migrants en Algérie, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Niger, Mali¹⁶

Le projet régional est entré dans sa troisième et dernière année. Démarré en 2009, il a pour objectif de contribuer à l'amélioration du respect des droits des migrants par le renforcement de la société civile des pays concernés. Il s'articule autour de trois axes : l'accès effectif aux droits des migrants, le renforcement des capacités à travers la mise en réseau et l'échange inter-associatif, et enfin le plaidoyer.

En 2011, grâce au fonds d'urgence, 1033 migrants en situation de vulnérabilité ont bénéficié d'un soutien (aides ponctuelles à la santé, transport, éducation et scolarisation, écoute et orientation) à travers l'action de Rencontre et Développement, de Caritas Nouadhibou et Caritas Gao, et du PARI.

Suite à la guerre en Libye et aux déplacements de population qui ont suivi, nos partenaires maliens et algériens ont été particulièrement sollicités. Une réponse d'urgence a été apportée par l'AME pour prendre en charge les Maliens de retour de Libye insuffisamment ou non pris en charge par l'État malien.

Un Comité de pilotage stratégique s'est tenu du 5 au 11 mai à Nouakchott, en présence du Secrétaire général de La Cimade. Il avait pour objet de faire le bilan de l'année 2010 et de mettre en place une stratégie pour la poursuite du projet sur 3 ans (2012-2014). Des ateliers participatifs ont permis la définition de 3 axes de travail : l'accès effectif au droit pour les migrants ; le changement de regard sur les migrations, via un travail auprès des médias ; le plaidoyer au niveau national et régional, notamment par la mise en place d'une campagne pour l'application du protocole de libre circulation de la CEDEAO, et par la production de rapports pour le Comité pour l'Élimination des Discriminations Raciales.

De mai à juillet une évaluation externe a été menée en lien avec le F3E par le cabinet IRAM. Elle a porté sur les 3 ans du projet, ses résultats et l'impact des activités, ainsi que sur le modèle partenarial mis en place par La Cimade. Après s'être rendus dans les pays du projet (sauf en Algérie) les évaluateurs ont émis un avis positif sur celui-ci, ainsi que des recommandations portant notamment sur la gouvernance.

Une formation régionale a été organisée à Dakar en novembre portant sur les médias et la collecte de données. Animée par le GADEM et Alternatives Espaces Citoyens, cette formation a fait l'objet d'un document de capitalisation permettant aux participants de dupliquer certains modules au sein de leur association, pour une meilleure efficacité.

Comme en année 1 et 2 du projet, des échanges de stagiaires ont été organisés entre les partenaires, pour renforcer les capacités techniques de chacun et amorcer des perspectives de travail en commun.

Dans le cadre du festival Migrant Scène, le GADEM a organisé pour la 2^{ème} fois un festival à Rabat dans les locaux de l'Institut Français.

En décembre, La Cimade a assisté aux quinze ans de l'AME à Bamako, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des migrants. Cela a aussi été l'occasion de travailler à une analyse de la Politique Nationale Migratoire que met en place actuellement le gouvernement malien.

Enfin, un travail d'écriture du nouveau projet (2012-2014) a été mené avec l'ensemble des partenaires, et une demande de subvention a été soumise à l'Agence Française de Développement. Une réponse positive a été reçue en décembre 2011 pour un démarrage du nouveau projet le 1^{er} janvier 2012.

FORMATION

Pour que l'ensemble du mouvement soit associé à la dynamique de travail « Ici et là bas » mise en place par les Solidarités Internationales, un programme de formation « Migrations Internationales, un droit à la mobilité pour tous ? » a été défini en 2011 et programmé pour l'année 2012. La Commission Solidarités Internationales a défini les axes essentiels de ces formations généralistes, ainsi que les outils à développer. Les régions ont été informées de ces sessions de formation qui vont être proposées à partir de Janvier 2012.

PLAIDOYER

Réfugiés bloqués au camp de Choucha

Un travail de plaidoyer a été mené auprès de la Commission européenne et certains parlementaires afin d'encourager les Etats européens à prendre en charge, au titre de la réinstallation, les réfugiés du camp de la Choucha n'ayant pas de solution de retour. Dans ce cadre une mission conjointe Cimade ó FIDH a été organisée du 19 au 21 septembre à Bruxelles, en présence du Président de l'Institut Arabe des Droits de l'Homme. Certains pays, dont la France, ont adopté une position de principe selon laquelle ils n'acceptent aucun réfugié de Libye.

¹⁶ La liste des partenaires du projet peut être consultée à l'adresse : <http://www.laCimade.org/poles/solidarites-internationales>.

Partenaires financiers : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, Fondation de France, UEPAL, EKIR

Sommet citoyen pour la libre circulation à Dakar

A Dakar le 21 novembre 2011, alors que se tenait la 3^{ème} conférence ministérielle euro africaine sur migration et développement, un contre-sommet citoyen pour la libre circulation a été organisé à l'initiative du CONGAD, auquel ont participé les partenaires du projet régional et La Cimade. Des recommandations en faveur de la libre circulation et du respect de l'article 13 de la DUE ont été émises envers les gouvernements européens et africains.

Campagne un bateau pour Gaza

Dans le cadre du groupe de travail Israël / Palestine de la Commission, La Cimade a participé activement à cette 2^{ème} flottille pour Gaza, en organisant des événements publics d'information ou de collecte de fonds. Alain Bosc, qui représente La Cimade à la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, était membre de la flottille. Suite aux pressions exercées sur le gouvernement grec, celle-ci n'a pas pu partir (à l'exception d'un bateau français), mais la couverture médiatique a toutefois été importante.

Coalition contre Agrexco

La Cimade a poursuivi en 2011 son engagement dans la Coalition contre Agrexco, qui a obtenu un succès retentissant sur le terrain judiciaire. Requis par la justice, un huissier est intervenu sur le port de Sète aux fins de saisir les documents de certification des marchandises débarquées. Ceux-ci révélaient la présence de produits issus de plusieurs colonies situées dans la vallée du Jourdain, contredisant ainsi les déclarations de la société israélienne.

Début juin, La Cimade accueillait dans ses locaux le 1er forum européen de la lutte contre Agrexco. A l'issue de cette rencontre, les représentants de 13 nations européennes et leurs partenaires palestiniens ont établi une stratégie d'action commune. En septembre 2011, le tribunal de Tel Aviv a prononcé la liquidation définitive de l'entreprise suite à des difficultés financières. Pour l'économiste israélien Shir Hever, la campagne conduite par la Coalition contre Agrexco en Europe a été l'un des facteurs qui ont conduit à sa chute.

PAROLE PUBLIQUE, COMMUNICATION

Forum Social Mondial de Dakar

La Cimade et ses partenaires du projet régional de défense des droits des migrants dans les pays de transit ont participé du 6 au 11 février 2011 au Forum Social Mondial (FSM) de Dakar. Alors que la thématique de la migration était encore modérément présente lors du dernier FSM de Belém en 2009 elle est devenue centrale pendant le FSM de Dakar. Une marche pour la libre circulation des personnes et des peuples a rassemblé 3000 personnes qui ont demandé l'abolition de FRONTEX, dont les opérations militaires se traduisent par toujours plus de morts aux frontières de l'Europe.

Les assemblées thématiques qui ont clôturé le Forum ont permis de dégager des propositions d'actions concrètes, comme une journée de mobilisation mondiale pour les migrants, le soutien au « Passeport de citoyenneté universelle », ou encore l'organisation d'un contre-sommet lors de la 3ème conférence ministérielle euro africaine sur migration et développement à Dakar en novembre 2011.

Mission d'observation à la frontière tuniso-libyenne

Une mission conjointe d'observation a été menée par La Cimade (Jean-Paul Nuñez, Geneviève Jacques et Anne-Sophie Wender) et le GADEM du 27 mars au 6 avril 2011. La mission s'est rendue à Tunis, Ben Guerdane et Ras Jedir sur la frontière Tunisie-Libye, et avait pour objectif d'évaluer la situation des personnes déplacées à la frontière entre la Tunisie et la Libye, de percevoir les conséquences pour la Tunisie des pressions exercées par l'Italie et l'Union européenne. Elle avait également pour but de renforcer les liens avec les associations et militants tunisiens.

Un rapport de mission (« Défis aux frontières de la Tunisie ») a été écrit et présenté lors d'une conférence de presse. L'interpellation de La Cimade concernait principalement les réfugiés du camp de la Choucha qui n'ont pas pu trouver de pays d'accueil : Ivoiriens, Somaliens, Erythréens, Darfouris. Malgré la situation d'urgence à Choucha, les responsables européens ont principalement insisté sur la collaboration tunisienne pour empêcher de nouveaux départs et pour réadmettre les tunisiens déjà arrivés en Europe.

Colloque de Tunis sur les migrations

En septembre, La Cimade a participé au Colloque de Tunis, « Repenser les migrations : pour une libre circulation dans l'espace méditerranéen », colloque organisé par le Réseau euro méditerranéen des Droits de l'Homme et le Centre Tunisien pour les Migrations et l'Asile et qui a réuni de nombreuses associations du sud et du nord de la Méditerranée.

Plateforme Des Ponts Pas Des Murs France (DPPDM)

En 2011, La Cimade a co-animé la plateforme française DPPDM regroupant les organisations françaises travaillant sur les migrations. Cette plateforme s'est réunie régulièrement pour préparer des documents techniques de recommandations dans le cadre des élections présidentielles et législatives de 2012. Les associations membres ont aussi travaillé à la préparation du Sommet citoyen de Dakar. La Cimade est de plus impliquée dans différents réseaux internationaux, de façon plus ou moins active en fonction de l'actualité du réseau¹⁷.

¹⁷ Migreurop, APRODEV, Coordination SUD

Le service communication et développement des ressources a pour mission d'assurer la mise en œuvre des actions de communication nationale externe de La Cimade, d'animer et de favoriser la communication interne de l'association, de réaliser l'ensemble des opérations de collecte de fonds au niveau national (collecte de dons et ventes de produits) et de piloter le festival migrant-scène au plan national. A cela s'ajoute également depuis 2011 un rôle d'accompagnement des porteurs de projets dans leurs recherches de financements privés (donateurs, fondations, mécénat).

Quelques actions importantes en 2011 :

- Suivi de la campagne « Loi Besson, loi de la honte ! », organisation d'une manifestation virtuelle
- Accompagnement et coordination de la préparation de l'Etat des lieux 2012
- Création et diffusion du livret sur les 40 propositions de La Cimade et d'un kit argumentaire
- Création d'un nouveau mailing d'appel à dons « régionalisés »
- Constitution et formation d'un groupe d'ambassadeurs pour la collecte de dons importants, et constitution d'un catalogue de projets
- Mise en place d'outils de collecte de dons par internet et d'une opération spéciale en fin d'année
- Organisation d'un atelier de formation « relations médias » animé par Agathe Marin et des journalistes bénévoles de Causes communes
- Mise en place d'une évaluation du festival migrant-scène avec le F3E pour la période 2009-2011
- Organisation d'ateliers de formation : en interne sur la réponse aux sollicitations média, avec les CEMEA sur l'organisation de conférence ou projection / débat
- Ré-écriture et ré-édition (déjà épuisée) du Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants
- Construction, avec un organisme de formation (La Belle Ouvrage) d'une boîte à outils du festival migrant-scène, guide d'organisation d'actions événementielles de sensibilisation

COMMUNICATION

Causes communes

Causes communes a maintenu un fonctionnement régulier grâce à un comité de rédaction composé en grande partie de bénévoles. La revue a obtenu en 2011 un agrément en tant que titre de presse. Un travail particulier a été mené par le comité de rédaction pour réaliser des reportages spéciaux en régions. Causes communes compte aujourd'hui 1 300 abonnés, mais seulement 400 sont adhérents à l'association.

Thèmes des dossiers de Causes communes

Avril 2011, n°68 ó Régularisation par le travail, le flou juridique

Juillet 2011, n°69 ó Un toit, c'est un droit pour tous !

Octobre 2011, n°70 ó Je préjuge, tu préjuges, nous préjugeons

Janvier 2012, n°71 ó France, terre d'intégration ?

Etat des lieux et campagne 40 propositions

L'Etat des lieux 2012 a été conçu comme un outil supplémentaire pour porter les 40 propositions dans le débat public. Il s'agissait à la fois de proposer une analyse des politiques migratoires menées depuis 2009 et de leurs conséquences sur le terrain, et d'étayer les principales propositions de La Cimade pour une autre politique d'immigration. Au-delà de la campagne des 40 propositions, l'Etat des lieux doit continuer d'être diffusé. Cette publication a été pensée comme un ouvrage de référence sur les principaux thèmes traités par La Cimade.

A l'occasion de la publication de l'Etat des lieux, un site internet spécial avec proposition de signature de l'appel a été lancé. Bien que menée dans l'urgence, cette opération a permis de réunir plus de 13 000 signatures.

Sur le web

La lettre électronique d'information a connu une parution régulière (une fois par mois). Cette lettre est toujours notre premier média d'information avec le site internet puisqu'elle est adressée actuellement à plus de 25 000 personnes.

Les visites du site internet ont connu une progression avec plus de 32 000 visites par mois en moyenne. La page Facebook de La Cimade compte plus de 7 000 inscrits et son compte Twitter est suivi par plus de 2 300 personnes.

Relations médias

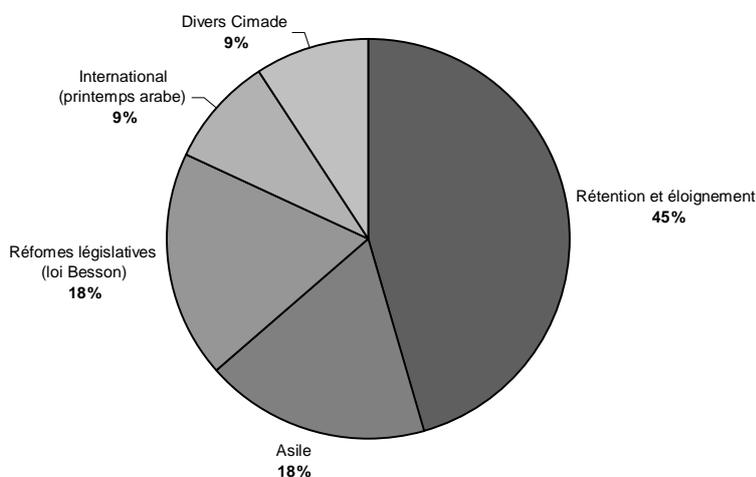
Activité importante, les relations médias consistent pour l'essentiel à accompagner la préparation des communiqués de presse et assurer leur diffusion, traiter les appels des journalistes, organiser les conférences de presse.

En 2011 au moins 33 communiqués nationaux ont été envoyés, dont 64% par La Cimade seule, et 36% dans un cadre interassociatif. Une rapide analyse des thématiques laisse clairement apparaître la place toujours importante de la rétention dans la communication de La Cimade (45% des communiqués, dont les deux-tiers émis par La Cimade seule).

Il a déjà été souligné l'importance de la rétention dans la visibilité de La Cimade. Il était prévisible qu'une réduction de la présence en rétention et des moyens associés à la communication sur cette action ait des répercussions sur la visibilité de l'association.

Cela a sans doute été le cas dans la mesure où la visibilité de l'association évaluée chaque année par un sondage partagé avec d'autres associations fait apparaître une baisse de la visibilité de trois points, passant de 10% en 2011 à 7% en 2012. Il en résulte que, quelle que soit la décision de La Cimade quant à l'avenir de sa présence dans les centres de rétention, elle doit, si elle veut maintenir un niveau de notoriété satisfaisant, mettre en œuvre des actions pour faire connaître son action au-delà de la seule médiatisation de ses prises de position sur la rétention.

Communiqués nationaux 2011 par thème



Festival migrant@scène

Le festival est désormais présent dans 11 des 13 régions de La Cimade, et les 32 groupes locaux impliqués ont organisé 233 événements. Cette progression illustre clairement la place importante prise ces dernières années par la sensibilisation du public dans les actions de l'association. A l'occasion de la dernière année du financement triennal du festival par l'AFD, une évaluation externe a été réalisée. C'est sur la base de cette évaluation et des constats tirés des cinq années d'expérience du festival sous sa forme nationale, qu'un nouveau projet triennal a été élaboré.

DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES

Fidélisation

En matière d'opérations de fidélisation, six appels ont été envoyés au cours de l'année. Quatre appels classiques avec un numéro d'Actions communes, un appel « régionalisé » offrant aux donateurs la possibilité d'affecter leur don à la région Cimade de leur domicile, et enfin le mailing calendrier qui a été envoyé également à nos donateurs. Enfin, deux appels spécifiques ont été envoyés à certains donateurs, un appel sollicitant des dons à la Fondation Cimade pour les donateurs assujettis à l'ISF, et un autre proposant de soutenir un des volets du projet international sur 3 ans pour des donateurs à fort potentiel de don. Dans les deux cas, ces appels spécifiques ont remplacé un appel régulier afin de maintenir le nombre de sollicitations reçues par courrier en tant que donateur de La Cimade à six par an.

Thèmes des dossiers d'Actions communes :

Février, n°26 ó Etrangers en prison : la peine puissance dix

Mai, n°27 ó Travailleurs sans papiers : quel espoir de régularisation ?

Septembre, n°28 ó Un toit pour les exilés

Décembre, n°29 ó Quelle protection pour les femmes étrangères victimes de violences ?

Le mailing d'appel à dons « régionalisé » a permis de collecter un peu plus de 160 000 €, ce qui est un bon résultat. Mais les donateurs ont majoritairement opté pour une utilisation libre de leur don. Cette opération sera renouvelée en 2012.

Recrutement

Deux appels par lettre ont été envoyés, un à chaque semestre, à respectivement 140 000 et 63 000 personnes. Le résultat peu encourageant du premier appel (1%) nous a conduit à réviser à la baisse la quantité du deuxième appel, dont le message a également été revu pour renforcer son caractère militant. Le résultat a été légèrement meilleur (1,3%), mais il apparaît clairement que le mode développement des dons par prospection papier a atteint ses limites. D'autres voies doivent être explorées.

C'est dans cette logique que nous avons décidé de nous doter d'outils plus performants ou moins chers pour la collecte par internet. Une campagne (avec réalisation d'une vidéo et de plusieurs messages) a été réalisée en fin d'année sur le projet d'aide aux femmes étrangères victimes de violences, et envoyée à tous les adhérents à la lettre d'information électronique externe.

Démarche grands donateurs et financements privés

Lancée fin 2010, cette démarche a pour objectif de solliciter des individus au potentiel de don important (minimum 10 000 €). Pour cela, un comité d'ambassadeurs composé d'adhérents de La Cimade a été constitué, et un catalogue de projets à soutenir a été élaboré. La première approche a consisté à solliciter des rendez-vous auprès des donateurs les plus importants de La Cimade. Plusieurs rencontres ont eu lieu, mais les retombées financières d'une telle démarche se ressentent essentiellement sur le long terme, et le travail préparatoire a été plus long que prévu. Il sera poursuivi en 2012 en travaillant plus étroitement avec les régions.

Résultats :

En 2011, le total des dons libres collectés a atteint 1 986 k€ contre 1 800 k€ en 2010 et 1 615 k€ en 2009. La croissance se maintient donc pour l'instant à un rythme régulier d'environ 10%. Il est important de noter que ces montants ne tiennent pas compte des dons adressés à la Fondation Cimade (303 k€) et des dons affectés (210 k€). A cela s'ajoute le produit des ventes de marchandises (169 k€). Au total, l'ensemble des fonds privés collectés par La Cimade auprès des particuliers se porte en 2011 à environ 2 668 k€.

Les charges liées à cette activité de collecte ont été de 516 k€ en 2011, soit un ratio global de frais sur collecte de 19% pour l'année qui vient de s'écouler.

Après plusieurs années de forte hausse, le nombre de contacts actifs a légèrement régressé (-5%), stabilisation cohérente avec le fait que nous avons réduit l'importance de nos opérations de prospection. La suite du développement de la collecte de La Cimade passe par le renforcement de la fidélisation (limiter au maximum le nombre de donateurs qui cessent de donner), et un travail qualitatif pour favoriser les dons importants (démarche grands donateurs). Il y a eu quatre dons de 7 500 € ou plus représentant 2,7% de la collecte de La Cimade, et 13 dons similaires à la Fondation Cimade pour un total représentant 46% de la collecte de la Fondation. Si l'on cumule ces résultats dans les deux entités, les dons importants représentent 8% de la collecte globale.

« **Il n'y a pas de préjugés anodins** »

Dans un contexte français de campagne présidentielle, La Cimade a choisi pour son festival 2011 un thème généraliste : les préjugés sur les migrations. Le message du festival était le suivant : nous avons tous des préjugés, liés à notre histoire, nos croyances, nos peurs. L'important, ce n'est pas d'arrêter d'avoir des préjugés, mais d'en être conscient, d'être vigilant, de savoir remettre en cause ces préjugés et les actions qui en découlent. Le comité de pilotage avait choisi, sur ce thème, une double démarche : provoquer la prise de conscience sur nos propres idées reçues et apporter, grâce à des outils pédagogiques, des informations documentées sur une série de thématiques qui semblent canaliser des stéréotypes.

DES OUTILS NATIONAUX

La coordination nationale du festival proposait aux équipes locales et régionales une série d'outils ou d'éléments de programmation :

Quatre spectacles en tournée

Allonzenfrance, collectif DAJA (programmé à Paris et Dijon)

Le projet Allons Z'en France s'inscrit dans cette démarche en partant des travaux de l'association Cette France-là. Partant d'une table de travail à la vue du public et basculant peu à peu vers la fiction, les comédiens/danseurs d'Allons Z'en France proposent une traversée et une analyse critique du dispositif actuellement en place en matière d'immigration, en mêlant théâtre, danse, moments de débats, documents bruts et adresses au public.

Kinoconcert, Etrange Miroir (programmé à Lyon, Grenoble, Toulouse2, Vannes, Nantesx2)

Kinokonzert est une création musicale et sonore autour de trois films courts nés à des époques et dans des contextes différents. Ces films portent chacun un regard singulier sur la place des étrangers dans les pays d'accueil : les migrants européens aux Etats-Unis au début du vingtième siècle, Berlin au lendemain de la chute du mur et les sans papiers en France, travailleurs de l'interstice de nos sociétés contemporaines.

Et vive la liberté, Tata Milouda (programmé à Montpellier, Béziers et Paris)

Le monde du slam fait un joli ramdam autour de Tata Milouda. Originnaire de Settat, près de Casablanca, elle est arrivée en France en 1989, à la quarantaine « Je suis venue seule, j'ai laissé mes six enfants. J'ai fui mon ex-mari, qui était violent, et un pays qui maintient les filles dans l'analphabétisme. » En région parisienne, elle a vécu plus de cinq ans sans papiers

Underground, compagnie Gertrude II (programmé à Grenoble, Lyon et Nantes)

Ils se retrouvent à deux sur scène. Ils prennent des notes, écrivent, s'inspirent de ce qu'ils reçoivent d'une manifestation : un débat, une conférence, une rencontre, une pièce de théâtre. Ils grattent sur leurs papiers des mots, puis, tout à coup, ils prennent la parole. Du slam, de la poésie, une intervention, une interprétation.

Une filmographie, dont 2 créations

Une recherche documentaire a été réalisée en partenariat avec Autour du premier mai, partenaire du festival. Les droits de ces films étaient réglés par la coordination nationale pour une utilisation simple des équipes et groupes locaux :

Titre	Réalisateur	Durée	Date	Type
Little Sénégal	Rachid Bouchareb	93 min	2001	Long métrage fiction
Montbéliard	Armand Gatti	43 min	1976	Long métrage documentaire
La mort de Danton	Alice Diop	64 min	2010	Long métrage documentaire
Le bruit et la rumeur CREATION FESTIVAL 2011	Marie Arlais et Raphaël Rialland	12 à 15 min	2011	Diaporama sonore
La saga des immigrés	Edouard Mills Affif	2x 51 min	2007	Saga documentaire
Étranges étrangers CREATION FESTIVAL 2011	Associations Trombone et Cumulo Nimbus	10 min	2011	Film d'animation
Le dessous des cartes : migrations	ARTE pro	9 x 10 min	2008	Magazine télévisuel (arte)
Caravane 55	Valérie Mitteaux Anna Pitoun	52 min	2003	Long métrage documentaire

Un parrain camerounais: Fabien Didier Yéné



« Dans les forêts [de Ceuta], vous vivez une vie lamentable et vous voyez une Europe qui brille. Et on vous dit, si jamais vous traversez ce grillage, vous aurez la solution de vos problèmes. » Fabien Didier Yéné est parti du Cameroun à l'âge de 24 ans, son parcours l'a mené au Maroc où il vit actuellement et où il s'est engagé dans la défense des droits des personnes qui, pour diverses raisons, ont dû choisir l'émigration. Il est intervenu à Alençon, Nantes, Paris, Lyon, Vannes.

Ré-édition du petit guide pour lutter contre les préjugés

Je sais, ça serait bien d'accueillir tout le monde, mais que peut-on faire ? C'est comme ça, c'est la crise, il faut être réaliste. Il n'y a plus de travail, il n'y a plus d'argent, il n'y a plus de logement, mais les immigrants continuent de venir, de plus en plus nombreux. Bien sûr, chez eux, c'est la misère. Mais si ça continue comme ça, tous les Africains viendront vivre chez nous. Je ne suis pas raciste, ça non. Mais il faut savoir regarder la réalité en face, moi je galère, je travaille depuis toujours et je ne demande rien à personne, eux, faut les voir, ils font des enfants et touchent les allocs ! C'est pas vivable. On le voit tous les jours à la télé, plus ils sont nombreux, plus il y a d'insécurité. Et puis, la France, c'est la France. Si on continue de les accueillir, on finira par ne plus être chez soi.

Introduction du petit guide sur les préjugés, édition 2011.

Dans le cadre du festival, une ré-écriture approfondie, permettant d'actualiser les chiffres du document, d'introduire des thèmes nouveaux (l'interculturalité, l'islam, la crise économique, etc.) a été menée.

Coups de pouces financiers aux régions et outils de communication

Les « coups de pouce » sont des aides financières accordées aux différents groupes locaux dans le cadre de leur participation au festival migrant-scène ; Les sommes accordées varient en fonction de l'ampleur des manifestations prévues et donc du budget évalué par chaque groupe local. Une enveloppe de 17 650€ a été répartie entre les groupes de La Roche sur Yon, Vannes, Lorient, Nantes, Dijon, Besançon, Maubeuge, Amiens, Tourcoing, Montpellier, Béziers, Lyon, Grenoble, Valence, Aurillac, Bordeaux, Pau, Alençon, Cayenne.

Des outils de communication (flyers, affiches, etc.) étaient par ailleurs mis à disposition des groupes.

UN FESTIVAL NATIONAL ET DECENTRALISE

Le festival a eu lieu du 12 au 27 novembre 2011 dans 32 villes en France :

Sud ouest : Agen, Aurillac, Bayonne, Blayes les Mines, Bordeaux, Pau, Tarbes, Toulouse - **Bretagne pays de Loire** : La Roche sur yon, Nantes, Quimper, Vannes. - **Franche Comté Bourgogne** : Besançon, Dijon, Le Creusot - **Ile de France** : Paris - **Languedoc Roussillon** : Béziers, Montpellier - **Nord Pas de Calais** : Amiens, Lille, Maubeuge, Soisson, Tourcoing - **Normandie** : Alençon, Rouen - **Rhône Alpes** : Lyon, Grenoble, Valence - **Outre Mer** : Cayenne

Avec l'ensemble des outils et aides proposés, les groupes locaux ont construit leur programmation, en articulant des éléments nationaux (films, exposition, venue du parrain, etc.) avec des éléments locaux (lieu, partenaire artistique, création locale, etc.). 90 journées de festival et 252 manifestations pluridisciplinaires ont été préparées pendant l'été par les groupes bénévoles : 32 spectacles, 9 lectures, 57 projections, 10 concerts, 45 animations, 58 débats ou tables rondes, 22 expositions, 7 repas.

En 2011, le festival a été co-organisé avec 282 partenaires dont : 105 artistes, , 84 lieux culturels, sociaux et religieux, 39 partenaires associatifs (culture, solidarité, éducation populaire, social), 54 intervenants experts ou chercheurs

Le festival est désormais présent dans 11 des 13 régions de La Cimade, et les 32 groupes locaux impliqués ont organisé 233 événements. Cette progression illustre clairement la place importante prise ces dernières années par la sensibilisation du public dans les actions de l'association. A l'occasion de la dernière année du financement triennal du festival par l'AFD, une évaluation externe a été réalisée. C'est sur la base de cette évaluation et des constats tirés des cinq années d'expérience du festival sous sa forme nationale, qu'un nouveau projet triennal a été élaboré.

Le festival migrant-scène a par ailleurs eu lieu du 31 octobre au 5 novembre à Rabat, au Maroc.

Au Maroc, le festival est organisé par le GADEM, partenaire de La Cimade qui défend au Maroc les droits des migrants. Le festival est coporté par DABATEATR, une compagnie de théâtre dont le travail est centré sur des questions politiques et de société. La semaine migrant-scène organisée à l'institut culturel français par DABATEATR et le GADEM a attiré 1100 personnes.

Au GADEM, le travail sur le festival est intégré dans le volet « interculturalité ». Ce volet d'action est assez nouveau pour le GADEM, qui avant travaillait surtout sur le volet juridique. L'idée de ce volet est de faire se rencontrer migrants et marocains. L'ensemble du festival est pensé dans cette optique. L'idée n'est pas de valoriser les migrants mais bien de faire interagir des groupes de populations qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. L'essentiel est bien le principe de la mixité, qui s'opère à tous les niveaux du festival : dans la préparation (le groupe de préparation est mixte migrants/marocains), sur scène, dans le public.

L'année 2011 a été un peu moins dense que celle du 70^{ème} anniversaire de La Cimade, mais elle a été déjà, sur la lancée du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Algérie : chercheurs-équipiers Cimade - Associations

Le service est composé, exclusivement d'une équipe de 7 bénévoles avec la coordination et la co-animation de Mireille DESREZ et, Paulette BENETEAU, Samuel AKLE, Jean NABOS, Samuel KIWELLING, Cherifa ABID, Michèle FISCHER, auxquels se joignent Ivan RUBINSTIN, Gérard PETIT JEAN, Denise CUZIN, Tawes MOUHEB.

ACTIVITE DU SERVICE

Chacune et chacun des équipiers a un rôle spécifique même s'ils participent à la vie du Service, par exemple :

- Historique des Orthodoxes au sein de La Cimade,
- Historique des mouvements de jeunesse ayant participé à la création de La Cimade
- Parcours des équipiers Cimade : 150 environ.
- Répertoire des équipiers Cimade à partir de 1939 ; à ce jour, 504 dossiers ont été réalisés ce qui permet de pouvoir suivre leurs parcours.
- Un travail administratif de secrétariat, suivi des mails, rédaction de lettres, listes des anciens équipiers, mise en informatique des comptes rendus de services, des rencontres annuelles des anciens équipiers, etc

Accueil des chercheurs et visiteurs

Ils viennent d'horizons différents, souvent en lien avec Gérard PETITJEAN de la BDIC. Une des anciennes chercheuses d'il y a 5 ans est revenue pour poursuivre ses recherches sur le Pasteur CHAUDIER (Sauvetage des juifs de Limoges pendant la guerre) et qui, à la fin de l'année, est venue rejoindre notre équipe ;

- chercheur de France-Allemagne : sujet de recherche : « biographie familiale » ;
- chercheuse de France sujet de recherche : « les camps d'internement de France du temps de la guerre d'ALGERIE « pour réaliser un documentaire sur la Guerre d'Algérie 50^{ème} anniversaire indépendance ;
- chercheur de France-Algérie : sujet de recherche : exposition « immigration algérienne pendant la guerre d'Algérie (1954-62) » ;
- chercheur de France sujet de recherche : « l'immigration algérienne et la société française pendant la guerre d'Algérie » ;
- chercheur d'Algérie sujet de recherche : familiale ; France : sujet de recherche : « activités de La Cimade dans les années 1960 » en vue des éléments de décoration pour un téléfilm ;
- chercheur de France : sujet de recherche : film « pour Djamila » ;
- chercheur d'Allemagne sujet de recherche « sauvetage des juifs pendant la seconde guerre mondiale » ;
- chercheur du Royaume-Uni : sujet de recherche : « La Cimade pendant la deuxième guerre mondiale et la guerre d'Algérie » ;
- chercheur de France : sujet de recherche : l'Algérie post indépendante et les Français.

Réunions d'équipe

Ces réunions ont lieu environ une fois par trimestre ou plus seulement les besoins ou les thèmes à traiter. Ces réunions sont importantes car elles créent l'esprit d'équipe et permettent de partager fraternellement, les soucis des uns et des autres : santé, deuils, problèmes personnels pour le Service : prévision de locaux à aménager, équipements, classement de dossiers, etc

Service de documentation du siège

Réalisation du recensement avec Michèle FISCHER (documentaliste en chef) et mise en place d'un local trouvé et équipé avec Adrien CHABOCHE. Le départ de Michèle pose le problème de la relève et du suivi de cette activité (appel aux bénévoles).

Rencontre annuelle des anciens équipiers Cimade

Réunion organisée en novembre 2011 au siège de La Cimade, qui a regroupé une trentaine d'anciens et nouveaux avec le Président, le Secrétaire Général, le Président d'Honneur Jacques MAURY, Geneviève JACQUES et des équipiers actuels, F. CHRETIEN du Centre de MASSY, Martine BERTIN.

Thèmes abordés :

- Projet d'accueil en Alsace d'enfants ne bénéficiant pas de vacances présenté par Martin DIENER
- « Indignés et engagés » de La Cimade avec Alain BOSCH et Tony ORENGO après leur périple de la Flottille pour GAZA
- « La rencontre au CAP VERT » des anciens réchappés/ées Angolais par Charles HARPER et notes de Bill NOTTINGHAM

- Historique et fil rouge « hier et aujourd'hui » du Centre International de MASSY avec Eve CHRETIEN et Geneviève JACQUES
- Vie associative présenté par la responsable du pôle, Martine BERTIN
- « Réconciliation France Algérie » avec Zimeb ALI BEN ALI, Xavier JACQUOY, Paul LIENHARD, Tony ORENGO

Vœux émis à l'issue de la rencontre :

Prévoir l'écriture de l'histoire Cimade (poursuite du livret de Arlette DOMON).

L'HISTOIRE DE LA CIMADE ET DE L'ALGERIE

Appel lancé à tous ceux anciens et nouveaux équipiers pour contribuer par leurs archives, témoignages, photos, etc et bien sûr, participer à la rédaction de ces ouvrages.

Une rencontre plus réduite avec les anciens équipiers et les responsables de la région PACA chaque année à BANDOL-SANARY - ROC BARON où se retrouvent avec joie les anciens équipiers du Midi de la France avec les responsables (CAVILLE et REBOUL) de MARSEILLE ;

OUVRAGES ELABORES PAR LES ANCIENS

-« Fracture et souffle de vie »2012 de Marguerite CARBONARE, épouse de Jean CARBONARE disparu, mais équipier de grande envergure,

-« Se remettre debout » ouvrage sur Jean CARBONARE et Marguerite CARBONARE,

-« Constantine » 1^{er} novembre 1961 : contacts secrets, documents et témoignages recueillis par François GRELLET, Pasteur de l'église réformée de CONSTANTINE durant les années 1960 puis de 63 au CCSA et qui fut un soutien et une écoute pour les équipiers de La Cimade,

-« L'envolée de Cactus à Violette » par Claude TERPIN-PRIEUR : gros travail de recherche tant au niveau du contexte historique national que dans les archives Cimade et, en tout premier, l'exploitation des cahiers de Violette MOUCHON (1939-1970) trésor de l'histoire Cimade. Violette MOUCHON a été la première et la seule femme Présidente de La Cimade depuis la création de La Cimade à nos jours, cela vaut le détour !

En conclusion, le service fait le pont entre « hier et aujourd'hui » et l'équipe accueille anciens nouveaux actuels équipiers avec une égale joie et échanges autour d'un café, thé ou pot.

Le pôle est animé par une équipe de deux salariées et un bénévole chargé de coordonner des travaux thématiques regroupant des membres bénévoles issus de différentes régions.

Les axes prioritaires de travail en 2011:

- La production, l'actualisation et la diffusion d'outils pour le mouvement et pour les instances associatives.
- L'accueil et l'accompagnement des bénévoles.
- L'organisation de formations en direction des animateurs de la vie associative en région, en priorité les bureaux régionaux et les responsables d'actions au sein des groupes locaux.
- L'accompagnement des régions dans leurs actions d'animation et en termes de structuration ainsi qu'un appui à la recherche de financements.
- L'animation de la réunion des bureaux régionaux.
- L'animation de réunions des délégués nationaux en région ainsi que l'organisation de réunions « bilan d'étape de la régionalisation de la rétention » regroupant les différents salariés chargés de coordonner cette action au niveau régional et national.
- Propositions au Conseil : révision des statuts, décision concernant la gestion des équipes en rétention dans le cadre du marché public notamment.
- Rencontre avec les groupes locaux et régions.

PRODUCTION ET DIFFUSION D'OUTILS POUR LE MOUVEMENT

Outils réalisés, réactualisés et diffusés en 2011 :

- **Le répertoire interne** : Permet à chacun, bénévole et salarié, d'avoir accès aux coordonnées des principaux acteurs de La Cimade. La dernière actualisation a été diffusée en septembre 2011.

- **Le Guide devenir bénévole** : Présente l'histoire, les actions, l'organisation de l'association à toutes celles et tous ceux qui font une démarche auprès de La Cimade pour un engagement bénévole. Ce guide a été réactualisé en juillet 2011.

- **Guide pour les salariés** : Les salariés peuvent être adhérents de l'association et pourtant, on constate un faible taux d'adhésion parmi eux. Déficit d'information sur la vie associative, sur La Cimade dans toutes ses dimensions ? Défiance à mélanger les genres ?

Ce guide a été réalisé pour donner à chaque salarié des clés de compréhension et les informations qui lui permettent de faire le choix de devenir membre de l'association. Une diffusion systématique a été demandée au service RH auprès de chaque salarié nouvellement embauché.

- **Présentation Power Point** : Reprenant les grandes lignes des guides papier, mais avec un visuel plus étoffé, des séances de présentation de l'histoire, des actions et de l'organisation de l'association sont réalisées en fonction des arrivées nouvelles au siège de La Cimade et sur la demande de certains services (notamment de la rétention).

L'accueil et de l'accompagnement des bénévoles, reste au cœur de nos préoccupations car c'est un enjeu déterminant pour l'avenir de La Cimade et la réalisation de ses projets.

Une enquête des bénévoles du siège, amenant à des rencontres à Clisson et à la création d'un groupe de bénévoles animateurs dans ce lieu.

Plus largement, une réflexion et un travail menés en 2011 sur l'accompagnement des bénévoles en situation d'accueil va permettre la réalisation de rencontres sur cette thématique. Pour appuyer ce travail, une collecte de documents ayant pu être rédigés par les groupes ou les régions sur ce plan a été engagée et mise en ligne sur l'extranet. Un groupe de bénévoles et de salariés, autour du pôle, a travaillé à la construction d'une journée de rencontre sur cette thématique, journée qui se tiendra en 2012.

- **Le Guide du Groupe Local** : Composé en trois cahiers (Vie Associative, Administration et gestion, Ressources et recherches de financements), cet outil complet d'information pour les animateurs des groupes et des régions a nécessité deux années de travail afin de proposer des outils et des fonctionnements adaptés aux besoins du mouvement. Sa rédaction date de 2011 mais il est régulièrement diffusé auprès des groupes et sert d'appui à des formations. Il reste un outil de référence.

- **Extranet - Mise en place de la salle Vie Associative** : L'ensemble des ressources disponibles pour le mouvement dans un porte document ont été transférées sur l'extranet. Ce nouvel outil permet également d'organiser des salles

particulières qui facilite l'accès à des documents spécifiques (ordre du jour de réunions, compte rendus, documents ressources pour la préparation de séances de travail).

DES FORMATIONS POUR LES REGIONS

En juin 2011, avec l'élection des instances régionales et nationales de nouveaux membres ont intégré des fonctions et prennent de nouvelles responsabilités dans ces instances. Ainsi le programme de formation à destination prioritaire des membres des bureaux régionaux a porté sur :

- Ecrire pour être lu ó mars 2011 - formateur : Daniel Druesne ancien directeur de la communication au Secours Catholique et à l'UNIOPSS ó 5 ans bénévole au service Communication de La Cimade
- Approche théorique, pratique et critique de la communication écrite : articles, communiqués, dossiers de presse, outils de présentation Cimade.
- Finances / Trésorerie ó novembre 2011 ó formatrice : Juliette Le Lay ó directrice administrative et financière de La Cimade. Principes généraux des financements associatifs et gestion d'une trésorerie - Présentation des outils en interne

L'ACCOMPAGNEMENT DES REGIONS

Chaque année le pôle est amené à accompagner plus particulièrement certaines régions. Il s'agit d'un soutien sur la structuration, l'animation, la valorisation des actions et la recherche de financements.

En 2011 le pôle a été particulièrement présent auprès des régions :

- Franche Comté Bourgogne : appui régulier ó formation des trésoriers régionaux ó participation à l'AG régionale
- Outre Mer ; appui régulier et mission en octobre à Mayotte et à la Réunion en octobre (avec la responsable régionale rétention) :
 - Pour la Réunion, rencontre avec le salarié en rétention et avec le nouveau groupe local ; Rencontre avec le secrétaire général de la préfecture.
 - Pour Mayotte, diverses rencontres avec les bénévoles dans un contexte mouvementé où l'île était en prise à des émeutes de la vie chère. Visite du centre de rétention. Appui au groupe local et recherche de structuration. Rencontre avec des partenaires (Médecins du Monde ó Croix Rouge ó Resf local/Resfim).
- Bretagne Pays de Loire : soutien au DNR
- Rhône Alpes, notamment par l'accompagnement des deux remplaçantes de la DNR ainsi que le suivi de la dissolution de l'AGL de Lyon et l'intégration, en lien avec le bureau régional et la responsables des ressources humaines, des deux postes salariés Lyonnais à l'effectif régional.
- Centre Ouest : Suite à la démission des membres du bureau de la région Centre Ouest, le pôle a souhaité maintenir le lien et mieux comprendre les raisons qui ont conduit au découragement des principaux animateurs de la région. Sur la base des bilans de l'action et des échecs des membres démissionnaires, un travail d'identification des actions prioritaires qui pourraient être engagées et suivies par un DNR a été mené.

COORDINATION DES SALARIES EN REGION

La coordination des salariés régionaux s'est traduite par l'organisation de **réunions régulières des DNR**. Ces temps d'échanges et de réflexion ont conduit à des rencontres avec les responsables des commissions nationales, la mise en place d'un travail sur l'articulation entre salariés régionaux et instances régionales notamment. Ce travail de coordination a permis d'accompagner certains DNR dans l'élaboration de différents projets et l'identification des actions prioritaires à engager en fonction du contexte régional d'intervention.

Les réunions de **Bilan d'étape de la régionalisation de la rétention** ont permis d'ajuster les difficultés d'organisation et de fonctionnement qui n'avaient pas été anticipées dans le projet de réorganisation suite à la perte d'une partie du marché de la rétention. Elles permettent d'organiser la concertation et trouver collectivement des solutions avec les responsables régionales rétention, les DNR, la plateforme technique, les services supports et le responsable de la commission éloignement.

Le pôle était présent lors de la session sur la rétention qui s'est tenue en mai à Sète. Cette session a été aussi l'opportunité d'un travail avec les salariés intervenant en Outre Mer (Guadeloupe, Guyane, Réunion) et notamment des liens avec un groupe local.

Le pôle s'est rendu en 2011 dans les CRA de Perpignan et Nîmes afin de rencontrer les équipes et la responsables régionale rétention pour mieux comprendre les contextes de travail, les difficultés des équipes et ainsi, mieux appréhender le rôle du pôle vis-à-vis tant des responsables régionales que des intervenants en rétention.

Ces rencontres permettent également d'identifier des problématiques communes qui peuvent faire l'objet de présentation au Conseil ou de propositions d'actions à dimensions nationales à présenter et élaborer avec les commissions nationales.

Les DNR doivent faire face dans leur région à une augmentation de leur charge de travail et de leurs responsabilités. Cette charge de travail et les responsabilités doivent faire l'objet d'un meilleur partage avec les instances associatives régionales. Un travail commun entre DNR et bureaux régionaux doit être engagé concrètement en 2012 pour aboutir à une meilleure articulation entre salariés et mouvement en région.

APPUI ET SOUTIEN A LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Le pôle a coordonné l'élaboration du dossier de demande de financement auprès du Fonds National de Développement de la Vie Associative qui permet de prendre en charge la formation des bénévoles. Cette demande a porté en 2011 sur des formations organisées par le pôle et les commissions nationales (prison, migrants, asile, éloignement).

Le pôle a également participé à l'élaboration d'un programme de soutien aux démarches des groupes, des régions et des porteurs de projets vers la recherche de financements privés. Mais cette démarche, portée par la responsable des grands dons, n'a pas pu aboutir en 2011.

STATUTS

Le pôle a proposé au Conseil un travail de relecture des statuts afin d'en opérer une révision qui permette en particulier de prendre en compte la dimension régionale et locale de la structure associative. Sur la base de cette interpellation, le Conseil a mis en place deux groupes de travail en 2011 dont l'objectif est d'élaborer des propositions de modification des statuts.

PROJET DE LA Cimade

Le pôle a été partie prenante en 2011 du groupe de travail sur le projet de La Cimade et a animé dans ce cadre un atelier lors de la session à Lille sur le thème de l'engagement.

Cette année encore, le pôle était présent au sein du groupe de préparation de la session 2011.

MIGRANT@SCENE

Ce festival d'ampleur nationale qui mobilise aujourd'hui de nombreuses régions et groupes présente un intérêt majeur puisqu'il s'agit du développement de nouvelles formes d'actions, tournées vers la sensibilisation, la diffusion culturelle et nécessite de la part des équipes des compétences nouvelles. Le pôle est présent, dans la mesure de sa disponibilité pendant les temps forts de l'organisation de cet événement et a participé à plusieurs réunions du comité de pilotage en 2011.

ANIMATION DE LA REUNION DES BUREAUX REGIONAUX.

Le pôle Vie Associative anime et organise deux réunions des bureaux régionaux (automne et printemps). Cette réunion est un moment privilégié de rencontres entre les régions, de partage d'informations, de réflexions communes et de débats. A chacune de ces réunions, un temps de dialogue est organisé entre les bureaux, le président et secrétaire général. A cette occasion les responsables des commissions ou des services peuvent être invités.

Réunion des Bureaux régionaux - mars 2011 : projet Cimade - rencontre Cimade / ERF. - Accueil et Hébergement - Groupe POLIM - priorités DAF - Projet Europe ó Actions et projets du pôle VA.

Réunion des Bureaux régionaux - novembre 2011 : Projet associatif - Relecture des statuts - 40 propositions - Débat interne à venir sur la présence de La Cimade en rétention - Recherche de financements privés - Présentation du CIGAP et référentiel métiers - Buffet avec les Anciens

En 2011 le pôle a proposé d'organiser un temps de travail commun aux DNR aux bureaux régionaux sur l'articulation, la répartition des fonctions et la complémentarité entre salariés en région et instances associatives.

Il serait à terme souhaitable que la place et le statut de cette réunion des bureaux régionaux soient clarifiés au sein de la structure associative et utile d'envisager son éventuelle évolution dans un contexte où la dynamique régionale est favorisée.

Le pôle diffuse régulièrement des informations en direction des bureaux régionaux (une vingtaine de lettres récapitulatives d'informations en 2011). Avec la mise en place d'outils de communication interne en 2012, la nature et la fréquence des informations relayées par le pôle en direction des régions sera amené à évoluer.

POSTE DE STRASBOURG**L'accueil**

A la fin de l'année 2011, l'équipe d'accueil comprend **30 bénévoles**. Des étudiants, des salariés et des retraités trouvent leur place dans l'équipe. La Cimade est aussi un lieu de formation pour les étudiants en stage. Nous avons accueilli et accompagné huit étudiants issus de diverses formations.

Nous avons accueilli **966 personnes** en 2011, durant nos permanences d'accueil sur rendez-vous.

A ce chiffre, il faut ajouter le nombre de personnes que nous avons reçues lors du pré accueil, c'est-à-dire **30 personnes en moyenne tous les mardis matins**. Il faut également tenir compte du nombre de sollicitations (c'est-à-dire de demande d'informations) que nous avons par téléphone et par internet, qui s'élève en moyenne à une centaine par semaine.

Par conséquent, le nombre total de sollicitations (personnes ayant pris contact avec La Cimade) s'élève à plus de **6700** durant l'année 2011.

La domiciliation postale

Au 1^{er} janvier 2011, 181 personnes étaient domiciliées à La Cimade.

Dans les trois heures de distribution de courrier hebdomadaire, une plus grande partie du temps est actuellement consacrée à la lecture et à la compréhension des courriers et à la rédaction de demandes d'aides caritatives.

La prison

Deux bénévoles interviennent dans le cadre du Conseil Départemental d'Accès au droit sur 20 séances annuelles, le premier et troisième mardi du mois, le mois d'août étant fermé. 57 détenus ont été vus dont 32 à plusieurs reprises.

Les groupes de travail**Groupe de paroles pour les femmes étrangères victimes de violences**

C'était le second groupe de femmes que nous accompagnions en 3 ans. En accord avec les femmes qui composaient ce second groupe, nous avons décidé de le clôturer car toutes les femmes qui ont fait parties de ce groupe sont à ce jour régularisées et travaillent à temps partiel ou à temps complet et la plupart sont en logement autonome.

Groupe veille sociale autour des « femmes étrangères victimes de violence »

Les objectifs de ce groupe qui rassemble les structures d'hébergement pour femmes et les associations militantes pour le droit des femmes sont de mutualiser nos expériences, de mener une veille sur les pratiques des institutions et d'être une force d'interpellation auprès des pouvoirs publics.

Groupe Europe

Le travail de plus d'une année du groupe Europe a abouti à 3 jours de formation nationale à Strasbourg au Centre Saint Thomas.

Une quarantaine de personnes de La Cimade étaient présentes les 3 jours.

Le jeudi était consacré à une rencontre avec les députés européens sur la question de la participation de la société civile au processus décisionnel de l'U.E..

Le vendredi était une journée d'étude portant sur le cadre juridique et politique européen en matière d'asile et d'immigration.

Le samedi était consacré au travail en réseau, aux questions de plaidoyer avec la participation d'association oeuvrant au niveau européen, ainsi qu'aux perspectives sur ces questions que nous pourrions avoir à La Cimade.

Groupe Solidarités Internationales

Un groupe intéressé par les Solidarités Internationales s'est constitué depuis Octobre 2011.

L'équipe a choisi de commencer son action en informant les membres de La Cimade locale sur les pays du Sud, d'où viennent une grande partie des personnes que nous recevons. Le MRAP, Médecins du Monde, le CCFD et la Pastorale des Migrants ont accepté de s'associer à La Cimade pour organiser des projets concrets de sensibilisation et d'analyse sur la situation politique et les mouvements migratoires au Maghreb.

Le travail en réseau

La coordination des cercles du silence

La coordination se réunit une fois par mois pour préparer l'organisation logistique des cercles et pour essayer de garantir la pérennité. Ainsi la presse a été contactée et un très bon article des DNA est paru à ce sujet.

Le Conseil des résidents Etrangers

Dans le cadre du CRE nous participons à la commission « accès aux droits et lutte contre les discriminations » dont le rôle est de réfléchir et de mettre en relation les victimes de discrimination, les associations qui travaillent sur le terrain et les élus de la ville..

Commission droits des femmes et égalité des genre de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Nous participons avec 34 autres associations strasbourgeoises à cette commission dont le travail est de promouvoir le droit des femmes et l'égalité des genres en soutenant les associations locales. Dans ce cadre, notre travail est de porter sur la place publique la situation des femmes étrangères victimes de violences.

Myosotis

La Cimade, Casas, l'Ordre de Malte, Decerte (Démocratie, construction européenne et religions), Caritas Alsace et la Pastorale des Migrants se sont regroupés au sein d'un collectif appelé MYOSOTIS, afin de constituer un réseau très large ayant pour objectifs de permettre aux personnes reconduites d'entrer en contact avec un partenaire qui les soutiendrait dès leur retour dans leur pays d'origine ou, dans le cadre du règlement « Dublin », dans le pays de réadmission, et d'assurer la continuité de l'accompagnement de ces personnes.

Campagnes, informations et sensibilisation

La campagne « pour qu'elle ne passe pas »

Cette campagne avait pour objet de dénoncer le contenu du projet de la nouvelle loi concernant les étrangers dite « loi Besson ». Dans ce cadre nous sommes allés rencontrer les politiques des différents partis. Cette campagne a été également bien relayée dans la presse.

Evènements

Plusieurs événements ont eu lieu cette année 2011. Parmi ceux-ci, le 16 décembre, a eu lieu la Nuit des migrations. C'est à l'initiative de La Cimade Strasbourg que cette nuit a eu lieu et cela pour la deuxième année consécutive sur le thème « pas de place pour vous ! ». Une soixantaine de personnes étaient présentes. Présence Protestante (France 2) est resté l'ensemble de la soirée pour la filmer, un reportage a été diffusé le 1^{er} janvier.

Rencontres, conférences

Ces temps sont l'occasion d'évoquer le travail de La Cimade, la situation des étrangers, l'évolution du droit des étrangers. Seize interventions ont eu lieu dans des associations et des paroisses.

Intervention dans le milieu scolaire

Dans le cadre du mois de l'autre initié par le Conseil Régional, en mars et en avril nous avons fait 16 interventions en milieu scolaire.

GROUPE Cimade 54

L'accueil

- **Les permanences**

Les permanences sont assurées par une équipe se composant d'une dizaine de personnes aux compétences complémentaires (juridiques, maîtrise de langues étrangères, de secrétariat et administratif). Elles se tiennent deux après-midi par semaine, les mercredis et les vendredis de 14H00 à 17H00.

La domiciliation

En 2011, le groupe local Cimade 54 a demandé le renouvellement de l'agrément préfectoral pour la domiciliation des demandeurs d'asile. La préfecture l'a renouvelé par arrêté du 28 juillet 2011.

Le nombre de domiciliés est d'environ 200 personnes. Le nombre de visite pendant nos permanences varie généralement entre 30 et 40 personnes.

Une des missions du groupe local est d'aider les personnes dans la formulation de leurs demandes d'asile. A ce propos, bon nombre des personnes domiciliées à La Cimade sont accompagnées aussi par les bénévoles dans leurs démarches administratives. Il s'agit principalement des demandes d'asile mais nous avons été amenés à accompagner certaines personnes dans la constitution de leurs dossiers CMU ou dans leurs démarches auprès de Pôle Emploi, d'ouverture d'un compte ou encore récits pour les dossiers, traductions de pièces, etc.

Les permanences « dossiers »

Le samedi matin, des permanences sur rendez-vous permettent de recevoir les étrangers qui nous sollicitent pour les accompagner dans leur demande de régularisation ou pour les aider dans leurs diverses démarches. En 2011, nous avons reçu 83 personnes (en 2010 du 1 juin au 31 décembre, nous avons reçu 48 personnes). Nous avons régulièrement des demandes d'étrangers résidant en Moselle ou dans les Vosges.

Les prisons

Une permanence mensuelle d'une demi-journée est assurée dans les trois prisons de Nancy, Toul et Ecouves par deux bénévoles. Au cours de l'année 2011, une vingtaine de personnes ont été rencontrées.

GROUPE Cimade 68

GROUPE DE COLMAR

En 2011, 6 actifs assurent les entretiens et le suivi des personnes. 3 nouveaux rejoignent l'équipe en fin d'année. On peut estimer globalement le nombre d'heures de bénévolat à 2600 h pour l'année. Ce total recouvre les permanences, réunions, formations, participations aux instances départementales et régionales, logistique, rencontres avec les partenaires, ainsi que la préparation de reprises d'activités de l'AADA (association d'aide aux demandeurs d'asile).

175 dossiers ont été ouverts en 2011. Si l'on tient compte des dossiers en cours au 1^{er} janvier 2011, soit 60, **le nombre de personnes ou de familles suivies se monte à 235.**

GROUPE DE MULHOUSE

Permanences : tous les jeudis de l'année hormis 2 jours fériés remplacés par un autre jour de la semaine où nous avons accueilli sur rendez-vous un petit nombre de personnes.

Nombre de bénévoles (fin 2011) : 9 actifs (équipiers permanence, vice présidence, suivi à titre individuel de personnes)

Départ de 2 bénévoles ; recrutement de 5 nouveaux bénévoles

1 offre non retenue ; 1 offre temporaire (personne en recherche d'emploi)

Demande de stage : 2 (non honorées du fait de notre faible activité au regard des exigences du stage)

Nombre d'heures de bénévolat (permanences, réunions, participation aux instances régionales et nationales, logistique, etc) : 1 400 heures de bénévolat ont été comptabilisées sur l'année.

Nombre de personnes accueillies en file active (approximatif)

1^{er} trimestre : 138

2^{ème} trimestre : 125

3^{ème} trimestre : 99

4^{ème} trimestre : 165

soit 527 passages ; moyenne de 10 à 11 personnes par permanence

Nombre de nouveaux dossiers ouverts : 261 ; chiffre approximatif, toutes les demandes n'ayant pas fait l'objet d'un suivi rédigé.

LOCAL DE RETENTION DE SAINT LOUIS

Pour l'année 2011, seules deux personnes ont assurées les astreintes et les interventions nécessitées par le L.R.A.

Les interventions au L.R.A. sont entraînées par des APRF, ou des O.Q.T.F. où un nombre de recours important.

D'autres personnes se trouvent en L.R.A. dans le cadre de réadmission DUBLIN. L'équipe a réalisé une quarantaine de recours, soit près d'un par semaine.

Parmi, les personnes retenues, 7 familles dont une avec une enfant handicapée, une autre à 2 reprises, la rétention ayant été annulée une 1^{ière} fois par une saisine CEDH. (réalisée par David ROHI) La suspension ayant été levée, la famille a été finalement renvoyée au KOSOVO. 2 personnes étaient retenues suite à un refus d'admission à l'asile. 7 notes ont été adressées à des avocats de permanence.

ELEMENTS CLEFS

La région Cimade Auvergne-Limousin est composée de trois groupes :

- Clermont Ferrand, le plus ancien, de statut AGL (association groupe local), qui en 2011 regroupe 42 adhérents du Puy de Dôme (dont une quinzaine de membres actifs).
- Nevers où le groupe local a été agréé en mai 2007 par le conseil national et rattaché à la région Cimade Auvergne-Limousin pour des fonctionnalités de déplacement et de relations (24 adhérents en 2011)
- Guéret (Creuse) dont le groupe local a été agréé lors du conseil national de la du 09 avril 2011.

Le groupe local de Montluçon (13 adhérents en 2011), créé fin 2008, a arrêté ses activités au 3ème trimestre 2011 (par suite de maladies de ses deux principaux membres actifs) et a été dissous officiellement en février 2012

Il s'y ajoute deux adhérents dans la Haute Vienne, un dans le Cantal (hors groupe d'Aurillac), un dans l'Indre, un en Corrèze.

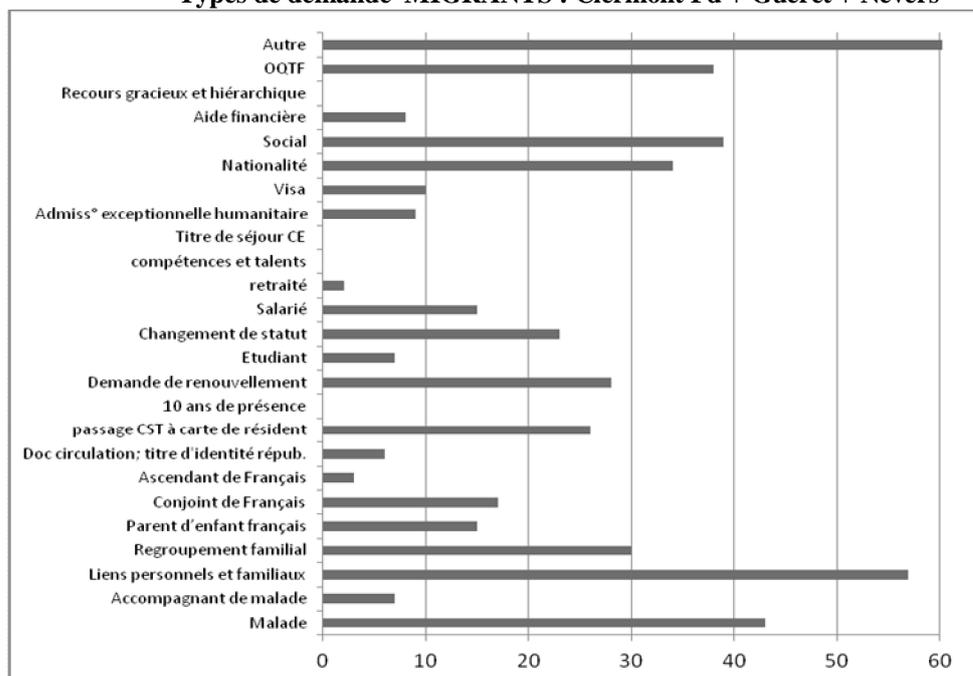
Permanences d'accueil :

Nombre total de dossiers traités dans les différentes permanences et accueils :

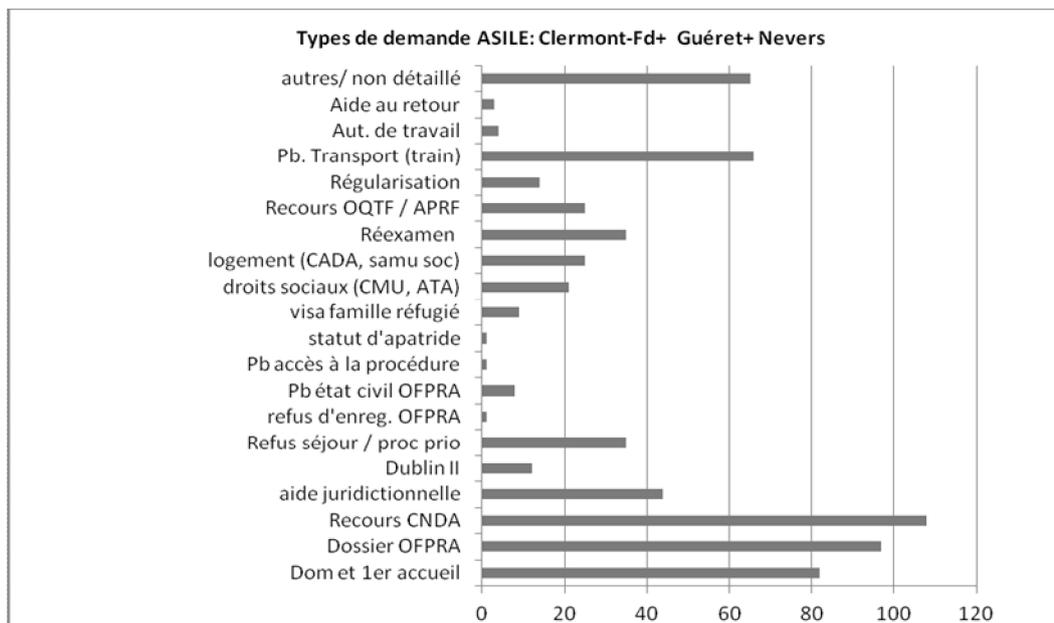
	CLERMONT FERRAND	MONTLUÇON	NEVERS	GUERET
Nombres de RV, entretiens, accompagnements	900	-	385	-
Nombres de bénéficiaires	473	-	123	15
Nombre de démarches	582	-	170	30
Nationalités différentes	64	-	29	15
Nombre de bénévoles impliqués (pour les permanences)	16	3	4 à 6	1

TOTAL Démarches Migrants : 497

Types de demande MIGRANTS : Clermont Fd + Guéret + Nevers



TOTAL Démarches Asile : 656



Interventions en prison

Dans le département du Puy de Dôme, deux bénévoles sont intervenus régulièrement aux maisons d'arrêt de Riom et Clermont-Ferrand, au Centre de détention de Riom et au centre ouvert de la Lulas (141 visites auprès de 31 détenus pour 5 nationalités).

La Cimade est active au sein du GLCP (Groupe Local de Concertation Prison).

Caroline Bollati, responsable nationale de la Commission Prison, a rencontré ces bénévoles le 12 février puis le 03 septembre 2011 et elle a assuré une journée de formation le samedi 17 novembre 2011.

Formation & insertion

Depuis le 2^{ème} semestre 2009 est organisé par La Cimade à Clermont-Ferrand un enseignement du Français Langue Etrangère (FLE).

En 2011, 8 enseignants bénévoles ont dispensés 420 heures de cours pour 60 étrangers ne bénéficiant pas des dispositifs publics (ex : demandeurs d'asile, personnes en instance de régularisation...). Sept candidats ont été présentés (et reçus) au DELF et six au DILF. Deux sorties et deux fêtes ont été organisées.

EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

- Mobilisations locales de soutien à des migrants (souvent au sein de collectifs d'association)
- Relance de l'activité du collectif Amoureux au ban public dans la Puy de Dôme (réunion le 26 novembre avec l'animatrice nationale du mouvement)
- Poursuite des cercles de silence mensuels (à Nevers et Clermont-Ferrand)
- Poursuite des actions de sensibilisation (ateliers contre les préjugés à Clermont-Ferrand)
- Participation à diverses soirées débats (Nevers, Guéret, Clermont-Ferrand)
- Intervention régulière sur la radio RCF à Clermont-Ferrand émission « libre propos » ; interview téléphonique sur « radio Morvan » à Nevers

SYNTHESE DES ACTIONS MENEES EN REGION

Soutien à l'action des bénévoles :

- Une journée de formation interne a été assurée à Clermont-Ferrand le samedi 21 avril 2011, à partir d'exemples concrets.
- analyse en groupe de la pratique d'accueil entre bénévoles: une seule réunion en 2011 (relance du groupe)
- Documentation : abonnement internet aux éditions législatives (avec plusieurs accès simultanés possibles)
- Une formation régionale en 2011 (prison)
- Echanges (mail/ téléphone) sur dossiers individuels
- Partage d'outils de sensibilisation (ex : Jeu parcours de migrants)

VIE ET DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT

La vie régionale a été marquée par une assemblée régionale le 09 avril 2011 à Clermont-Ferrand et un bureau régional élargi le 19 août 2011.

La région a été représentée aux deux Assemblées Générales de La Cimade et à la session de septembre 2011 à Paris.

La région Auvergne-Limousin dispose de trois délégués à l'Assemblée Générale de La Cimade. Un de ces trois délégués participe aux travaux du Conseil National de La Cimade.

Il est à noter que la région Cimade Auvergne-Limousin ne bénéficie pas de Délégué National en Région, ce qui nuit au bon développement de La Cimade dans cette région.

La région Cimade Bretagne Pays de Loire comptait en 2011 près de 140 bénévoles et se composait de 6 groupes locaux qui, pour certains, se subdivisent entre les 2 principales villes du département, ce qui est le cas pour le Finistère (Brest et Quimper) et le Morbihan (Lorient et Vannes). Nous sommes donc activement présents dans le Finistère, le Morbihan, l'Ille et Vilaine, la Loire Atlantique, la Vendée et les Côtes d'Armor. La région Bretagne Pays de Loire est encore jeune étant donné qu'il y a 4 ans, seul le groupe de NANTES était constitué en groupe local. En 4 ans de nombreuses personnes ont adhéré à La Cimade Bretagne Pays de Loire, entraînant une intensification des actions Cimade dans la région. Nous avons ainsi pu créer un conseil régional qui compte en son sein un représentant de chaque groupe local ainsi que chaque président de groupe local. Le conseil régional s'est regroupé à trois reprises en 2011.

En fonction de l'intensité des actions juridiques menées par les groupes locaux les relations sont plus ou moins tendues avec les administrations traitant du droit des étrangers de manière directe (préfecture) ou indirecte (DDCS, problème de l'hébergement des demandeurs d'asile). La Cimade est souvent perçue comme un grain de sable par les institutions. Ce rôle de « grain de sable » est en totale cohérence avec l'extrait ci dessous de l'article 1 des statuts de La Cimade déposés à la Préfecture de Police de Paris le 8 mars 1941, dans cet extrait est écrit que La Cimade se propose, notamment, « à exprimer une solidarité active auprès de celles et ceux qui souffrent et sont opprimés et ce par tout moyen. ».

Ces actions juridiques, qu'elles se déroulent dans le cadre de nos permanences d'accès au droit, en détention ou en rétention se sont déroulées dans un contexte délicat autant politiquement que juridiquement tant les réformes législatives se succèdent depuis 10 ans, la dernière réforme datant du 10 juin 2011 avec la loi dite « BESSON » qui est venue encore affaiblir les droits des migrants sur de nombreux points, notamment sur des lois facilitant toujours l'expulsion des étrangers en situation irrégulière par le report de la saisine du Juge des Libertés et de la Détention de deux à cinq jours, permettant ainsi à l'administration de reconduire des personnes sans avoir à les présenter au JLD qui, le cas échéant, peut ordonner la remise en liberté des personnes retenues si des violations du code pénale sont intervenues lors de l'arrestation de la personne (arrestation au faciès par exemple) ou lors de sa garde à vue.

PRINCIPALES ACTIVITES

- Permanences d'accueil et d'accès au droit : Quimper, Brest, Vannes, Rennes, Saint Briec, Nantes, La Roche sur Yon.
- Permanences téléphoniques : Quimper, Brest, Vannes, Rennes, Saint Briec, Nantes.
- Aide juridique par internet : Nantes, Rennes, Vannes, Quimper, Brest.
- Défense des droits des étrangers placés en rétention : deux salariées de La Cimade aide les personnes retenues à accéder à leurs droits au Centre de Rétention de Saint Jacques de La Lande (Rennes).
- Suivi des sortants de Centre de Rétention Administratif de Rennes : Rennes, Nantes, Saint Briec, Finistère, Morbihan.
- Visites d'étrangers incarcérés et suivis à leur sortie : Brest, Lorient, Vannes, Nantes, La Roche sur Yon, Fontenay le Comte.
- Amoureux au Ban Public : Quimper, Nantes.
- Actions de sensibilisation
 - Jeu du « Parcours du Migrant » : Nantes, Rennes, Morbihan.
 - Débats, conférences, apparitions dans les médias locaux et régionaux : Rennes, Saint Briec, Brest, Quimper, Lorient, Vannes, Nantes, La Roche sur Yon.
 - Participation au festival Migrant Scène : Nantes, La Roche sur Yon, Vannes, Lorient, Quimper.
 - Lectures de « Chroniques de Rétention » : Brest, Quimper, Nantes et Rennes
- Actions de formation : Brest, Quimper, Saint Briec, Lorient, Vannes, Rennes, Nantes, La Roche sur Yon.

ACTIVITES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES MIGRANTS

Tous les groupes locaux de Bretagne Pays de Loire tiennent des permanences d'accueil et d'accès au droit pour les migrants. En 2011 nous y avons accueilli et conseillé près de 3500 personnes. Elles s'adressent à nous pour accéder à leur droit, pour des demandes de régularisation mais aussi pour des renouvellements de titres de séjour ou accéder à la nationalité ou encore pour que nous les aidions à former des demandes de regroupement familial. La loi « BESSON » du 10 juin 2011 a considérablement affaibli les droits des personnes demandant une régularisation pour soins, cette population souffrant de graves pathologies se retrouve encore plus précarisée par cette loi.

Le groupe de Nantes a d'ailleurs participé à la création d'un collectif de vigilance, en lien avec AIDES, Médecins du Monde, la LDH, le Gasprom et le MRAP, pour défendre les droits des étrangers malades eu égard aux nouvelles dispositions de la loi « Besson » du 10 juin 2011 et aux pratiques en la matière de la préfecture de Loire Atlantique. De même nous avons observé, suite à la « circulaire Guéant », que de nombreux étudiants avaient de grandes difficultés à faire renouveler leur carte de séjour « étudiant ». Nous suivons de plus en plus de demandeurs d'asile (voir encadré ci-

dessous), près de la moitié des personnes qui nous sollicitent. Une cinquantaine de militants se consacre à cette activité juridique.

REGIONALISATION DU DROIT D'ASILE : ECHEC SUR TOUTE LA LIGNE

Le droit d'asile est régionalisé depuis 2006-2007 en Bretagne et 2009 en Pays de Loire. Les préfectures de région, Nantes et Rennes, sont seules compétentes pour statuer sur l'admission au séjour des demandeurs d'asile (D.A.). Ceux-ci sont donc contraints, quelle que soit la préfecture à laquelle ils se sont présentés en première intention, de se rendre à Rennes ou à Nantes. Il était prévisible que Nantes et Rennes verraient une augmentation significative du nombre de demandeurs d'asile s'adressant à eux plutôt qu'à Brest, Vannes, Saint Briec, La Roche Sur Yon, Angers, Le Mans ou encore Mayenne.

Pourtant, cette régionalisation et ses conséquences n'ont pas assez été anticipées par les pouvoirs publics en termes budgétaires sur l'hébergement et sur la charge de travail incombant aux plateformes d'accueil des D.A. pour les domiciliations administratives, les démarches sociales ou l'aide qu'elles devraient leur apporter pour demander l'asile. Ce que nous craignions s'est réalisé : les D.A. sont baladés, sans aucunes aides financières, de ville ne ville au gré de leur besoin (retirer du courrier auprès de sa domiciliation administrative, s'héberger, se nourrir) et certains errent par exemple entre Nantes, La Roche sur Yon et les Sables d'Olonne). Quant aux plateformes elles sont déstabilisées par ce fonctionnement pour lequel elles n'ont pas les budgets nécessaires, ce qui les amène, entre autre en Vendée, à refuser aux demandeurs d'asile la domiciliation administrative qui est pourtant la porte d'entrée dans le dispositif du droit d'asile.

INTERVENTION DANS LES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE

Deux salariées de La Cimade travaillent quotidiennement au Centre de Rétenion Administratif (C.R.A.) de Saint Jacques de La Lande (RENNES) où ont été retenues en 2011 près de 875 personnes. La Cimade y effectue une mission d'accès au droit en aidant les personnes retenues à accéder à leur droit en contestant les mesures sur la base desquelles elles ont été placées dans ce centre de rétention. Une équipe de cinq bénévoles de La Cimade en lien avec des membres d'autres associations a régulièrement rendu visite aux personnes retenues au cours du 2nd semestre. Cette équipe, dans la foulée des visites rendues au C.R.A., assiste, quand elle le peut, aux audiences devant les juridictions administratives (Tribunal Administratif de Rennes) et judiciaires (devant le Juge des libertés et de la Détenion du Tribunal de Grande Instance de Rennes). En 2011, comme lors des années précédentes, la course aux chiffres des préfectures en termes de reconduite à la frontière a continué, entraînant de lourdes conséquences sur les familles des personnes placées ainsi que sur leurs proches.

Nous intervenons également dans les lieux de détenion en Bretagne Pays de Loire, en 2011, 9 bénévoles étaient habilités à intervenir en détenion pour un travail d'accès au droit pour les étrangers (renouvellement de carte, relèvement d'interdiction du territoire français, travail en lien avec les avocats). Nous sommes intervenus dans les lieux de détenion de Brest, Ploemeur, Vannes, Saint Malo, Nantes, La Roche sur Yon et Fontenay le Comte et y avons aidé, suivi et conseillé près de 130 personnes.

INFORMATION, SENSIBILISATION

Le festival « Migrant Scène » a été mis en òuvre en 2011 (2nde quinzaine de novembre) à La Roche sur Yon, Nantes, Vannes, Lorient et Quimper.

Plus généralement, en termes de sensibilisation, La Cimade Bretagne Pays de Loire considère qu'il est de son devoir, de par l'expérience juridique et l'analyse qu'elle tire des milliers de personnes qu'elle aide, suit et conseille, de témoigner auprès du grand public des conséquences des politiques migratoires essentiellement répressives sur les migrants. Nous participons ainsi à de nombreuses conférences, ciné-débats, émissions de radio.

Ainsi, nous avons animé en 2011 à Nantes, Rennes et Lorient des séances du jeu du « Parcours du Migrant » qui a pour but de démontrer de manière ludique les écueils que rencontrent les étrangers à leur arrivée en France. Cette action a concerné une dizaine de bénévoles et a touché près de 600 personnes, surtout en milieu scolaire.

Nous avons également participé à des festivals qui portaient de près ou de loin sur les migrations en apportant notre témoignage de terrain.

AMOUREUX AU BAN PUBLIC

Amoureux au ban public est présent en B.P.L. (Quimper, Nantes, Saint Briec), les personnes qui s'occupent d'Amoureux au BAN Public dans la région répondent à des demandes individuelles de couples et les aident à passer les divers obstacles administrativo-juridiques qui se dressent face à leur désir d'union. Nous interpellons également les autorités compétentes quand nous sont signalés de graves dysfonctionnements tel le refus de procéder au mariage d'un couple franco-étranger quand le ressortissant étranger est en séjour irrégulier.

COMMISSIONS NATIONALES (MIGRANTS, ASILE, PRISON)

Le conseil régional élit tous les ans deux personnes qui représentent chacune la région B.P.L. dans les cinq commissions nationales (migrant, asile, éloignement, prison et solidarités internationales).

PERSPECTIVES 2012

L'année 2012 verra La Cimade s'installer dans le Maine et Loire (Angers) courant 2012. L'équipe prison continue de se développer : nous sommes déjà installés dans la majorité des lieux de détention de Bretagne Pays de Loire (Brest, Lorient, Vannes, Nantes, La Roche sur Yon), nous interviendrons prochainement à Rennes et à Angers. Concernant le festival « Migrant Scène », le groupe de Rennes organisera sa première édition en 2012 profitant ainsi de l'expérience en la matière de Nantes, La Roche sur Yon, Vannes, Lorient et Quimper. Enfin, nous espérons que le contexte dans lequel nous évaluons s'améliorera et surtout que les migrants seront mieux traités par les administrations en 2012 qu'en 2011 et plus généralement mieux perçus par la société française.

La région Centre Ouest s'étend sur deux régions administratives (Centre et Poitou-Charentes), et comprend les 6 groupes locaux suivants :

- Orléans (5 membres « actifs », 15 au total) ;
- Blois (2 membres « actifs », 12 au total) ;
- Tours (15 membres « actifs », 31 au total) ;
- Poitiers (7 membres « actifs », 11 au total) ;
- Sud Deux-Sèvres (10 membres « actifs », 22 au total) ;
- La Rochelle (10 membres « actifs », 51 au total).

Il n'y a ni permanent régional, ni salariés ; toutes les personnes sont bénévoles.

DEFENSE DES DROITS DES MIGRANTS, DES DEMANDEURS D'ASILE

Orléans

L'activité essentielle et régulière reste la permanence hebdomadaire, complétée par des rendez-vous individuels et des accompagnements en Préfecture: rédaction des dossiers d'asile (OFPRA et CNDA), demandes de titres de séjour, aide au courrier, contact avec les avocats. Principales situations rencontrées: demandes d'asile (procédure normale et prioritaire, réexamen, Dublin), régularisation santé, couples mixtes (avec la disparition progressive du groupe "Les amoureux au ban"), étudiants (changement de statut), demandes de naturalisation, droits sociaux... Les recours contre OQTF sont renvoyés vers les avocats. Confrontés au problème de l'hébergement et de la domiciliation des demandeurs d'asile. Participation au Collectif Librasso, au CA de la Halte (structure d'hébergement), aux mobilisations de RESF, partenariat avec le CADA "Toits du monde".

Blois

Le groupe de Blois tient une permanence commune d'accès aux droits (volet juridique) avec la Ligue des droits de l'homme (2 x par mois), au niveau de la paroisse St Joseph à Blois. Le groupe est souvent amené à assurer de façon hebdomadaire, ou à donner d'autres rendez-vous en semaine. En moyenne 2 à 4 personnes sont reçues à chaque permanence. Le nombre total de dossiers suivis par le groupe (2 bénévoles actifs) au cours de l'année 2011 est de 29. Le groupe est aussi ponctuellement sollicité par mails par des personnes présentes dans d'autres départements (le Cher et l'Eure-et-Loir), qu'il aide par téléphone, ou en échangeant par mails (projets de courriers etc).

Tours

Comme prévu, une deuxième permanence a été mise en place début janvier 2011 (2 x par mois). En 2011, le groupe a assuré 21 permanences (79 entretiens). Les sujets abordés concernent principalement les demandes de titre de séjour, les cas de refus avec OQTF, et les demandeurs d'asile en situation de réexamen ou de recours à la CNDA. A ces permanences régulières, il y a lieu d'ajouter les rendez-vous additionnels pris assez souvent pour finaliser les courriers ou démarches, ou en cas d'urgence. afin d'assurer un meilleur suivi des personnes.

Une lettre commune sous l'égide du Secours Catholique, sur la question de l'hébergement des étrangers demandeurs d'asile a été adressée à la préfecture.

Poitiers

Le groupe poursuit sa collaboration avec le Toit du Monde : 4 bénévoles assurent deux permanences hebdomadaires. Il ne nous est pas possible de déterminer combien de personnes ont été reçues puisqu'il s'agit d'un travail en équipe non spécifiquement « Cimade ». En moyenne, une quinzaine de personnes à chaque permanence. Deux autres matinées sont assurées chaque semaine par d'autres bénévoles, avec une fréquentation semblable. L'OFII assurant les premières demandes d'asile, les bénévoles voient plus les demandeurs d'asile pour les recours à la CNDA ou les réexamens auprès de l'OFPRA. Il leur arrive cependant d'aider des demandeurs d'asile pour leur récit. Chaque fois qu'il est nécessaire de prendre du temps pour étudier une situation, rédiger un recours ou des courriers, des rendez-vous individuels sont donnés en dehors des permanences.

les bénévoles participent aux réunions d'équipe au Toit du Monde, soit deux réunions par mois.

La collaboration avec quelques avocats de Poitiers est importante et se passe bien.

le groupe local est partie prenante au sein du « collectif contre les expulsions et pour le droit de vivre en France ». Chaque vendredi, trois membres de La Cimade participent à une permanence d'accueil. La fréquentation de cette permanence est très variable suivant les jours. Lorsqu'un suivi est nécessaire, un rendez-vous est donné aux personnes au Toit du Monde.

Cette année a vu se durcir encore les pratiques de rejets de la préfecture, bien souvent au mépris de la simple application de la loi, et le groupe a dû constater un grand nombre de situations difficiles dues à ces pratiques.

Sud Deux Sèvres

Le groupe participe aux permanences du collectif l'ARDDI (Association pour la Reconnaissance et la Défense des Droits des Immigrés), qui ont lieu tous les lundis de 18h à 20h. Pour l'année 2011, le collectif a reçu 112 personnes (ou

familles), dont 64 pour la première fois. Les régions d'origine sont en majorité Afrique du nord et sub-saharienne et région du Caucase. Le suivi des dossiers est ensuite assuré par les personnes qui les ont accueillis, en liaison avec le 115 et le CCAS pour le logement.

Le groupe participe aussi à la coordination régionale Solidarité Migrants qui regroupe les différents groupes d'accueil de Poitiers, La Rochelle, Angoulême, Niort et qui permet de discuter des difficultés rencontrées, d'y répondre par une parole et des actions communes.

La Rochelle

Une permanence téléphonique est tenue à tour de rôle par les équipiers. Un accueil sur rendez-vous est assuré à la Mission Populaire, et une permanence le dernier vendredi de chaque mois de 14h à 17h à la Maison de la Justice, dans le cadre du Comité Départemental de l'Accès au Droit (CDAD).

En plus de l'accompagnement individuel des conjoints de français, des demandeurs d'asile, des personnes sous Obligation à quitter le territoire et des personnes en rétention en lien avec les équipiers de la DER, le groupe de La Rochelle a constaté en 2011 une augmentation du nombre de femmes étrangères victimes de violence et de celui des étudiants subissant des mesures d'éloignement.

PRESENCE DANS LES LIEUX D'ENFERMEMENT

Rétention

En région Centre Ouest, seul le LRA de Tours est présent (pas de CRA). En 2011, si l'équipe d'intervenants était constituée de 4 personnes habilitées, seuls deux d'entre eux ont pu effectivement intervenir, ce qui a rendu cette activité très lourde.

Le groupe a constaté une augmentation du nombre de personnes retenues. Les nouvelles lois sur la rétention, en particulier l'allongement du délai légal de contrôle des mises en rétention par le JLD qui est passé de 48h à 5 jours, ont modifié les pratiques du commissariat principal de Tours. Les séjours au LRA sont devenus beaucoup plus courts, compliquant la tâche des intervenants, mais aussi celle des avocats qui n'ont souvent plus le temps matériel de rencontrer les retenus avant leur transfert en CRA. Les audiences du JLD à Tours ont disparu. Heureusement, les rapports du groupe avec les intervenants Cimade des CRA (Rennes et le Mesnil Amelot) se sont intensifiés, et sont très efficaces.

Une interpellation du groupe local à propos du petit-déjeuner servi au LRA, et de la carte téléphonique mise à disposition des retenus par le commissariat a été suivie d'effets.

Prisons

Une présence est assurée par le groupe local de Tours (deux intervenants), auprès des étrangers détenus à la maison d'arrêt de Tours (2 x 50 permanences), au centre de détention de Châteaudun (24 permanences), et ponctuellement aux deux établissements de Châteauroux, par le groupe d'Orléans (une intervenante une fois par mois) à la maison d'arrêt d'Orléans, par le groupe de Poitiers à la prison (maison d'arrêt et centrale) de Vivonne (deux intervenants), et par le groupe de La Rochelle à la centrale de St Martin-de-Ré (deux intervenants).

AUTRES EVENEMENTS DE L'ANNEE

Orléans

- Conférence de Jean-Pierre Cavalié (Cimade Marseille) dans le cadre des conférences organisées par l'ERF d'Orléans (mars)
- Participation à une table ronde sur l'accès des étrangers à la santé (Collectif Librasso) (mars)
- Stand documentation lors du Synode national de l'ERF à Orléans (juin)
- Participation au débat après la projection du film *Welcome* (Ph. Lioret) à Ingré (octobre)

Blois

- participation régulière au Cercle de silence, et aux rassemblements contre la loi Besson. Un rendez-vous a pu être obtenu en début d'année (le 10/01) avec Mme Jacqueline Gourault, membre de la commission des lois au sénat, que nous avons alertée sur les plus graves dispositions du projet de loi ;
- participation au collectif Roms, et au collectif de soutien aux demandeurs d'asile et aux sans-papiers ;
- organisation d'une conférence sur le thème de « Face aux bouleversements dans le monde arabe, fantasmes sur les risques migratoires en Europe » lors des Rendez-vous de l'Histoire (du 13 au 16 octobre 2011), avec C. Racimora, et G. Jacques, de La Cimade, et C. Teule, représentante pour la LdH dans le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH).

Tours

Le groupe a participé à de nombreuses actions de sensibilisation :

- 3 soirées/débats au CNP « les Studios » : « Ascenseur pour les fachos » avec la participation de La Cimade (le 13 janvier), « A côté » film sur les familles de détenus (le 3 février), et « la France et les étrangers » de D. Lochak (le

31 mars) avec un débat animé par Mme Lison Croze et M J.F. Dubost, autour du thème de la détérioration des droits des étrangers. Participation, comme chaque année, à la Nuit des Studios (le 28 mai) ;

- lecture publique autour du livre « chronique de rétention » avec la « Boîte à livres », suivie d'un débat (11 avril) ;
- interventions de La Cimade, le 15 octobre, au foyer des jeunes travailleurs (rue B. Palissy), à l'occasion de la réunion régionale du Courrier de Bovet (association gérant un service de correspondants avec les détenus), le 17 octobre au Carmel sur le thème « Droit des Pauvres et Pauvres Droits », à plusieurs reprises chez les Dominicains rue B Palissy auprès de jeunes, le 7 novembre au sein du centre social Maryse Bastié (explication du rôle de La Cimade auprès des personnes en situation irrégulières), le 21 novembre au Cinéma Générique à Montbazou (37), le 22 novembre à Allonnes ;
- présence du groupe local (tenue d'un stand), le 6 novembre à la journée de la Semaine de Solidarité Internationale au Vinci ;
- participation régulière au Cercle de silence.

Poitiers

- Le collectif organise depuis plusieurs années un rassemblement mensuel, le premier mercredi du mois de 18 à 19 h devant le Palais de Justice. Le rassemblement se maintient, mais la fréquentation a plutôt baissé, et nous nous retrouvons entre 30 et 40 personnes. C'est l'occasion de distribuer aux passants des informations en fonction des événements et/ou des évolutions de la
- législation et des pratiques de la préfecture.
- Depuis octobre 2010, un cercle de silence a vu le jour à Poitiers à l'initiative de l'ACAT. La Cimade de Poitiers s'y associe et plusieurs membres y participent. Il regroupe environ 80
- personnes.
- La Cimade est présente lors de la journée du « Monde en Fête » (fête du Toit du Monde). C'est à chaque fois l'occasion de rencontrer des gens, de répondre à leurs questions, de diffuser de l'information et de la documentation.

Sud Deux Sèvres

- participation au Festival « ciné divers-cités » sur les migrations internationales avec l'animation de 2 séances autour du film « Larmes et alarmes » ;
- participation au colloque organisé par le musée du Poitou Protestant (MPP) « Assistance aux opprimés pendant la 2ème guerre mondiale » avec l'exposition des 70 ans de La Cimade, et confection de 2 panneaux retraçant l'histoire de La Cimade, et exposés dans le temple de Niort durant toutes les visites d'été. Deux collectes ont également lieu à la fin des cultes de Pâques et de Pentecôte pour soutenir les actions de La Cimade ;
- participation au Cercle de silence une fois par mois, et manifestation contre la loi Besson.

Le groupe Sud Deux Sèvres est particulièrement attaché à notre action en terme de Solidarité Internationale : participation régulière aux commissions SI, et plus particulièrement sur le projet régional. Des contacts ont été pris par mails avec « Alternative Espace citoyens », et notre assemblée régionale 2010 a été l'occasion d'une présentation de l'association, et d'une soirée publique, avec la diffusion du film « Migrants Sahéliens, Larmes et Alarmes ». Le groupe a aussi participé financièrement à la campagne « Un bateau pour Gaza » ainsi qu'aux manifestations et conférences organisées par l'AFPS locale.

La Rochelle

Le groupe de la Rochelle participe régulièrement aux actions collectives suivantes : le réseau de vigilance citoyenne, Collectif Palestine, Cercle de silence de La Rochelle, et la Coordination régionale Solidarité Migrants.

En 2011, les manifestations et partenariats suivants ont été menés :

- une soirée co-organisée avec la Mission Populaire La Fraternité au mois de mars 2011 sur les chibanis (vieux migrants en arabe), en faisant intervenir le président de l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF). Soirée organisée dans le cadre des semaines pour la diversité et contre le racisme ;
- dans le même cadre, interventions au collège de Surgères autour des roms ;
- intervention à l'association "Parler Français" le 14 janvier sur le droit au séjour des étrangers.

Les actions des bénévoles des trois groupes locaux (Besançon, Dijon et Montbéliard) se sont poursuivies tout au long de l'année 2011 dans un contexte de plus en plus difficile : poursuite de la régionalisation de l'asile, arrivée massive de demandeurs d'asile, permanences d'accueil de plus en plus fréquentées et problèmes d'hébergement avec les mobilisations qui s'ensuivent.

Depuis 2007, la région a appris à s'organiser sans DNR.

Aidée et soutenue par les deux salariées du pôle « vie associative » la présidente de région coordonne les activités des trois groupes existants.

Point sur les adhésions : 20 à Besançon
29 à Dijon
20 à Montbéliard
1 à Chalon sur Saône

Une trentaine de bénévoles sont majoritairement investis dans la permanence d'accueil.

A Dijon, s'ajoutent des cours de FLE encadrés par une dizaine de bénévoles.

Deux nouveaux groupes locaux sont en voie de création à Belfort et Chalon-sur-Saône. Dans chacune de ces villes un bénévole participe déjà à des actions au sein de la cité.

Le temps que les bénévoles consacrent à leur engagement correspond au travail de 4,5 salariés temps plein.

ACTIONS MENEES

- Les permanences

Dans les trois groupes de la région, la permanence d'accueil demeure l'activité principale d'une trentaine de bénévoles.

- 700 nouveaux dossiers ont été ouverts
- 625 anciens dossiers sont toujours en cours
- 316 d'entre eux sont des dossiers relevant de la demande d'asile.
- Plus de 1500 appels téléphoniques ont été enregistrés

A Dijon et Montbéliard : forte sollicitation pour la constitution de dossiers OFPRA et recours auprès de la CNDA.

Outre la demande d'asile, les motifs pour lesquels un rendez-vous a été sollicité sont de plus en plus complexes et variés. (demande de titres de séjour, rédaction de recours, constitutions de dossiers, mariages franco-étrangers, femmes victimes de violences)

L'origine géographique est majoritairement, et dans les trois groupes locaux, des personnes originaires du Maroc, de Tunisie et d'Algérie.

A Dijon, de nombreux demandeurs d'asile sont originaires du Kosovo, de Russie, d'Arménie, de pays de la Corne de l'Afrique, de Guinée et du Congo (Brazza et Kinshasa).

- La régionalisation du droit d'asile

Les demandeurs d'asile sont aidés pour l'élaboration de leur dossier OFPRA par les associations. Ils n'ont, pour la très grande majorité d'entre eux, pas encore intégré un CADA lors de la rédaction de leur recours CNDA.

- Cours de FLE

A Dijon, 13 bénévoles sont investis dans cette activité pour environ 135 bénéficiaires. Six ateliers hebdomadaires d'environ 10 personnes ont fonctionné chaque semaine de période scolaire. Quatre s'adressaient à des débutants, deux à des pratiquants plus avancés.

-Scolarisation des enfants de demandeurs d'asile

A Dijon, une bénévole a eu en charge la scolarisation des enfants dans les établissements de la ville. Elle a facilité les échanges entre les parents et l'inspection académique.

-Intervention en prison

A Dijon et Chalon sur Saône, deux bénévoles interviennent respectivement à la maison d'arrêt de Dijon et de Varennes le Grand.

A Dijon : 11 détenus (dont 4 femmes) ont été suivis par La Cimade.

La majorité des demandes a concerné le renouvellement de titres de séjour.

A Chalon : 26 visites ont été effectuées à Varennes et le bénévole a vu 94 prisonniers.

- Accompagnement des bénévoles

A Dijon, ce groupe, animé par une psychanalyste professionnelle, s'est réuni huit fois en 2011. Les bénévoles apprécient ce temps d'échange qui leur permet, d'être plus au clair avec eux mêmes, mieux comprendre leurs propres émotions, motivations, craintes, plaisirs

- RESF 21 et RESF71

Depuis sa création, La Cimade est présente aux réunions mensuelles du réseau qui vient en aide aux enfants scolarisés de parents sans papiers et aux étudiants en lien avec RUSF.

Une étroite collaboration a permis des mobilisations conjointes.

- Participation à divers collectifs

A Dijon le collectif « Urgence planétaire »

A Montbéliard : Groupe de vigilance » regroupe 5 associations (association Amitié et Echanges culturels internationaux, la Pastorale des migrants, le MRAP, RESF et La Cimade)

Evènements marquants

-Mobilisation en faveur des demandeurs d'asile à la rue

26 associations se sont mobilisées en faveur des demandeurs d'asile à la rue. Un collectif a été créé. Un squat a été ouvert. La mobilisation n'a pas faibli.

.8 novembre (cercle de silence exceptionnel) +audience en préfecture et en mairie

- Les Cercles de silence :

Ils ont lieu une fois par mois : les groupes locaux sont inégalement impliqués dans les 8 cercles de la région.

Festival « Migrant&scène »

Besançon

Projection du film « Little Sénégal » de Rachid Bouchareb et Olivier Lorelle.

Spectacle « Allons z'en France »

Contes par la compagnie « l'œuvre des contes »

Spectacles « Exil, exit »

Concert de Matar Sall .

Dijon

Lecture : C'est où chez nous ?

Projection : les enfants d'ici et l'école de la première chance (débat animé par la réalisatrice Caroline Philibert)

Projection du film « Little Sénégal » de Rachid Bouchareb et Olivier Lorelle

Spectacle « Allons z'en France »

Projection du film « Montbéliard » et groupe « Kélé kélé »

- Les formations

-Différentes formations organisées localement et régionalement ont été dispensées en 2011.

Formations régionales :

- 8 février : Formation des trésoriers par Martine BERTIN à Besançon.
- 21 mai : Formation par Marie HENOCQ ;
- 4 novembre : Formation sur les outils informatiques par Thierry FLESCHE
- 15 novembre : Formation sur la loi « Besson » par S.Dru et D.Rohi .

La région est représentée aux différentes commissions nationales : asile, migrants, prison, éloignement, Solidarités internationales, Copil « migrant scène »

-Vie et développement du mouvement

Un bureau élargi le 15 janvier en présence de Jérôme Martinez .

Conseil régional : 14 mars ; 10 juin ; 14 octobre.

Assemblée régionale, en présence de Yamina Vierge et Martine Bertin, le 9 avril 2011 : un bureau (président, trésorier, et secrétaire) a été élu.

Trois délégués ont été élus pour représenter la région FCB à l'Assemblée générale à Paris. Parmi eux, un délégué est aussi membre du conseil.

La région a été représentée

-A l'assemblée générale à Paris les 12 mars et 18 juin.

- A la réunion des bureaux régionaux à Paris le 26 mars

- A la journée sur le thème de l'hébergement à Paris : 17 juin .

- Plusieurs bénévoles étaient présents à la session de Lille les 23,24 et 25 septembre

Perspectives

A Besançon :

- Recruter de nouveaux bénévoles et les accompagner afin qu'ils soient en mesure d'assurer des permanences.
- Poursuivre l'engagement dans le pacte citoyen.
- S'associer à la manifestation nationale impulsée par La Cimade Nationale « Migrant Scène » dont le thème en 2012 sera « la mer ».

A Dijon :

- Assurer la pérennité des actions engagées et renforcer la formation des bénévoles.
- Améliorer les actions de plaidoyer et élargir le public.

A Montbéliard :

- Maintenir les activités
- Monter un projet dans le cadre des « solidarités internationales »

Les trois groupes locaux réitèrent unanimement la demande d'un DNR.

La Cimade Ile-de-France Champagne Ardennes anime en 2011, **33 lieux d'accueil et d'intervention** : permanences d'accueil et d'accompagnement généralistes et thématiques.

Par ailleurs nous intervenons également dans 9 établissements pénitentiaires, dans 2 locaux de rétention administrative et une équipe de salariés intervient au centre de rétention du Mesnil Amelot.

Enfin nous avons une activité d'hébergement et d'accompagnement des réfugiés au CPH de Massy.

Ces actions sont assurées par **environ 300 bénévoles**, répartis sur les différents lieux d'accueils et groupes locaux. Cette activité bénévole correspond à environ **70 équivalents temps pleins**. Ce chiffre est plus important que celui de l'année 2010 car nous avons commencé à prendre en compte le temps de travail des bénévoles en dehors de leur activité en permanence. **25 salariés**

26.869 personnes ont été reçues, 14.624 demandes téléphoniques enregistrées, soit un total de 41 493 sollicitations enregistrées. Ces données ne prennent pas en compte l'activité dans le centre de rétention administrative, ni celle du CPH de Massy.

Evénements marquants de l'année

- **Nouveau lieu d'accueil : Identification d'un nouveau lieu d'accueil à Montreuil** qui rassemblerait des temps de permanences généralistes, des temps dédiés aux demandeurs d'asile, aux étrangers menacés d'éloignement et aux femmes étrangères victimes de violences.
- **Promulgation de la loi du 16 juin 2011 qui a fortement réduit les droits des personnes reçues dans les permanences et impacté notre activité de terrain:** renforcement de nos compétences par la mise en place de nouvelles formations, veille sur les pratiques des administrations et des juridictions pour analyser les conséquences de cette réforme, augmentation de notre activité de contentieux, poursuite du travail de plaidoyer.
- **Poursuite de notre travail de plaidoyer sur les autres lois touchant les personnes étrangères :** la loi renforçant la protection des victimes, la prévention et la répression des violences faites aux femmes, qui a abouti à la rédaction d'une instruction ministérielle en septembre 2011 ; le projet de loi finance 2011 proposant des modifications relatives à l'aide médicale état, dans le cadre de l'Observatoire du droit à la santé
- **Rétention-expulsion:** Intervention dans la nouvelle « mégastructure » du centre de rétention du Mesnil Amelot d'une capacité de 140 places. Arrivée des mineurs dans ce centre en août 2011. Création et parution d'une newsletter témoignant de la réalité du Mesnil-Amelot : *La Crazette*.
- **Arrivée de ressortissants tunisiens, suite à la révolution, au printemps 2011 : intervention de La Cimade IDF en collaboration avec d'autres associations** par la mise en place de permanences juridiques d'urgence, d'accompagnements et de suivis des audiences, de conception d'outils d'information et de sensibilisation.
- **Actions envers les préfetures d'île de France :** participation aux actions inter-associatives de dénonciation des conditions d'accès et de traitement des dossiers dans les préfetures d'île de France ; Dénonciation du système mis en place par la préfecture de Paris de sous-traitance de ses rendez-vous par des associations de domiciliation pour les demandeurs d'asile « primo-arrivants ».

Intensification de notre pôle ressource externe, notamment auprès des travailleurs sociaux (plus de 500 travailleurs sociaux formés à diverses thématiques sur l'année)

- **Création de partenariats sur de nouvelles thématiques** (associations accompagnant des prostituées) et sur de nouvelles zones géographiques (associations européennes travaillant sur le droit de femmes)
- **Développement d'autres formes d'accompagnement :** création d'un atelier photo au CPH de Massy, pour les réfugiés du centre et les demandeurs d'asile pour rompre l'isolement et permettre une expression artistique ; intensification de l'activité de l'apprentissage de la langue française au CPH de Massy ; développement du groupe de parole auprès des femmes étrangères victimes de violences
- **Démarrage d'une campagne pour une « Politique d'hospitalité »** autour des 40 propositions de La Cimade.
- **Poursuite de notre travail de plaidoyer** sur le projet de loi relatif à l'immigration, l'intégration et la nationalité ; sur la mise en œuvre de la loi renforçant la protection des victimes, la prévention et la répression des violences faites aux femmes, qui a abouti à la rédaction d'une instruction ministérielle en septembre 2011 ; sur le projet de loi finance 2011 proposant des modification relatives à l'aide médicale état, dans le cadre de l'Observatoire du droit à la santé
- **Sensibilisation : 6^{ème} édition du Festival Migrant-scène**, qui a réunit environ **850 spectateurs** au cours de **16 manifestations culturelles pour déconstruire les préjugés sur l'étranger** ; création de nouveaux outils dont une plaquette de présentation des activités de la région.

Synthèse des actions menées :

Les activités de La Cimade Ile de France peuvent être déclinées en quatre axes : le **soutien juridique** aux personnes reçues, les activités de **formations et de pôle ressource**, la mise en place d'un **accompagnement prenant en compte les personnes dans différents aspects de leur vie** en France, et les **actions de sensibilisation et de plaidoyer**.

➤ **Au regard du soutien juridique aux personnes reçues**, La Cimade IDF, en 2011 les demandes d'accompagnement de la part de personnes migrantes ont continué à connaître une augmentation :

- **20 permanences** agissent en matière de **droit au séjour** sur la région et ont accompagné près de **14.989 personnes** dans leurs démarches. Les équipes ont été confrontées à des situations de plus en plus complexes et à de nombreux blocages. Elles ont dû multiplier les accompagnements administratifs, les actions contentieuses et les contacts avec d'autres structures associatives pour apporter des réponses globales. Elles ont par ailleurs continué à s'investir auprès des **travailleurs sans papiers en grève**.
- En matière de **droit d'asile**, près de 3.100 personnes ont été accompagnées pendant l'année. La Cimade IDF a mené une action importante sur le problème d'accès à la procédure et le respect du droit au séjour dans les préfectures franciliennes. A été également poursuivi le travail sur les blocages dans le processus de « rapatriement » des familles de réfugiés restées sur place. Un travail de mutualisation des constats et des pratiques a été mis en place afin d'aboutir en 2012 à un vade-mecum sur le rapprochement familial.
- En matière d'hébergement, La Cimade a accueilli en 2011, 127 réfugiés, ou famille de réfugiés de 23 nationalités différentes au sein du **Centre Provisoire d'Hébergement à Massy. Le dispositif de l'hébergement relais a été supprimé**, ce qui constitue un signe inquiétant du désengagement de l'Etat alors que l'hébergement et le logement sont des préoccupations grandissantes des associations et collectivités locales.
- La Cimade continue sa participation à **DomAsile**, association regroupant 11 centres de domiciliation et d'accès aux droits sociaux du Secours Catholique, de la Mission Populaire et d'Entraides Protestante et de La Cimade. Un bras de fer a été engagé avec la préfecture de Paris sur le système de sous-traitance de ses rendez-vous par des associations de domiciliation pour les demandeurs d'asile « primo-arrivants ». DomAsile n'ayant pas accepté cette délégation la préfecture refuse désormais l'accès à la procédure de demande d'asile aux primo-arrivants bénéficiant de notre domiciliation.
- Les permanences **femmes étrangères victimes de violences** continuent à se développer. 400 personnes étrangères victimes de violences ont été accompagnées en 2011. Au vue des pratiques préfectorales de plus en plus discrétionnaires, les démarches contentieuses ont été multipliées et l'accent a été mis sur le travail de plaidoyer. Ce travail a abouti à la rédaction d'une instruction ministérielle pour obliger les préfectures à appliquer les dispositions de loi de juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes.
- **L'Espace Santé Droit**, partenariat opérationnel avec le Comede, assure des consultations medico-socio-juridiques pour l'accès au droit **des étrangers malades**. 407 personnes ont été accompagnées en 2011. En parallèle l'ESD continue de développer son rôle de « pôle de ressources » pour les travailleurs sociaux et les personnels de santé de l'île de France. Suite à la promulgation de la loi du 16 juin 2011 qui a fortement marqué le droit au séjour pour raisons médicales, l'ESD, dans le cadre de l'ODSE (Observatoire du droit à la santé des étrangers) a mis en place une observation des pratiques administratives et juridiques afin d'analyser les conséquences de cette réforme et poursuivre son travail de plaidoyer.
- La Cimade intervient dans 9 **prisons** de la région grâce à 15 bénévoles. En 2011, 441 personnes ont été rencontrées pour les aider dans l'exercice de leurs droits. La permanence pour les sortants de prison à Paris a poursuivi son activité et a suivi en 2011, 30 personnes.
- En 2011, La Cimade IDF est intervenue dans 2 Locaux de **rétenction administrative** de la région (Choisy le roi et Cergy) grâce à une équipe de 11 bénévoles. Le local de Choisy le Roi a été visité dans le cadre de la campagne « droit de regard » du collectif Migreurop auquel participe La Cimade, par le sénateur Yung qui a adressé au ministre de l'intérieur un courrier dénonçant les conditions de vie dans ce local.
- En 2011, 658 personnes ont été reçues par les permanences d'urgence mises en place pour accompagner les **personnes frappées de mesures d'éloignement**, et près de 1000 personnes ont pu solliciter la permanence téléphonique. L'activité des permanences a été marquée par l'entrée en vigueur de la loi relative à l'immigration qui a entraîné la multiplication des différents types de mesure d'éloignement (complexification des demandes, apparition de nouveaux contentieux sur l'interdiction de retour).
- Ces actions autour de l'enfermement et de l'éloignement s'accompagnent toujours par le développement d'une synergie nouvelle avec l'équipe salariée intervenant dans le Centre de rétention du Mesnil-Amelot qui dépend depuis 2010 de la région. La longue mobilisation autour de la présence de La Cimade dans les CRA a amené la mise en place d'un chantier important pour imaginer et développer des actions nouvelles dans et autour des lieux de rétention.

➤ **Au regard des activités de formations et de pôle ressource** : Ces activités ont été renforcées tant vis-à-vis des bénévoles en interne, qu'envers nos partenaires extérieurs, notamment suite aux changements législatifs qui sont survenus en 2011.

Le travail de **formation et d'accompagnement des équipes bénévoles** est assuré par l'équipe permanente. Ont été organisée en 2011 : **6 sessions de formation pour débutants, 15 sessions de formation sur des thématiques spécifiques, dont 7 sur la nouvelle loi sur l'immigration et enfin 17 temps de formation continue**. Cela équivaut à **30 jours de formations dispensés, 881 bénévoles formés** (un même bénévole est compté plusieurs fois s'il a suivi plusieurs formations) et **50 jours de travail de préparation en amont pour les formateurs**.

Par ailleurs, **l'équipe de 4 recruteurs bénévoles a reçu en 2011, 350 propositions de bénévolats** qui ont donné lieu à 160 entretiens et au recrutement de **76 nouveaux bénévoles** participant désormais à une activité de La Cimade IDF.

Le travail de formation et de pôle ressource auprès des acteurs institutionnels et associatifs s'est poursuivi et intensifié en 2011 par le biais de **permanences téléphoniques** (4 types de permanences sur des thématiques diverses ó généraliste ; femmes ; santé ; éloignement- qui représentent 7 jours d'activités par semaine) et de **formations** (22 formations/ 955 personnes extérieures dont plus de 400 travailleurs sociaux qui ont pu bénéficier d'une formation sur des différents thèmes ó la nouvelle loi, la situation des demandeurs d'asile, la théorie et la pratique sur la rétention et les mesures d'éloignement, la situation administrative des femmes étrangères victimes de violences, le droit à la santé des étrangers précairesí -)

➤ **Au regard des activités prenant en compte les personnes dans différents aspects de leur vie**, La Cimade IDF a consolidé ses partenariats tant dans la collaboration dans le suivi individuel des personnes que dans un travail de défense collective des droits des personnes étrangères. De nouveaux partenariats ont également été créés au niveau européen sur la situation des femmes étrangères victimes de violences (PICUM, Lobby européen des femmesí)

La Cimade IDF a mis en place un travail de veille des pratiques administratives avec d'autres acteurs associatifs notamment sur l'accès aux préfectures franciliennes et l'accès à l'aide juridictionnelle devant la CNDA.

Enfin, elle tente, au-delà de l'unique soutien individuel, de créer d'autres formes d'accompagnement permettant aux personnes migrantes de s'approprier et de défendre leurs droits. Ainsi, on a vu en 2011, se poursuivre le groupe de parole pour les femmes victimes de violences, le renforcement de l'apprentissage de la langue française au CPH de Massy, la création d'un atelier photographique au CPH de Massy à destination des réfugiés et des demandeurs d'asile pour rompre l'isolement et favoriser l'expression artistique.

➤ Enfin, La Cimade Ile de France continue à développer activement son **activité de sensibilisation et de parole publique**. Il s'agit notamment de la participation à de nombreux débats publics, le démarrage de la campagne « Inventons une politique d'hospitalité », d'activités spécifiques de sensibilisation dans les paroisses, de l'animation de 2 émissions de radio mensuelles, de la diffusion d'une lettre d'information régionale.

En 2011, la région a également organisé pour la 6^{ème} année consécutive la déclinaison régionale du Festival Migrant&scène autour de 16 manifestations sur la thématique des préjugés.

En 2011, plusieurs outils de sensibilisation ont également vu le jour : création d'une plaquette de présentation des activités de La Cimade en région IDF ; création de la *Crazette*, journal trimestriel des intervenants en rétention dénonçant la réalité du centre du Mesnil Amelot. , création du jeu des cocottes sur les préjugés.

L'intensification de cette activité s'est accompagnée par le développement d'une nouvelle forme de bénévolat centré sur les activités de communication et d'organisation d'événements extérieurs.

Vie et animation du mouvement :

En 2011, les groupes de travail thématique ont continué leurs activités et de nouveaux groupes ont vu le jour.

- **Un groupe sur la « communication interne »** afin d'améliorer la communication à l'intérieur de la région (gestion des listes de diffusion, bulletin interne régionalí).
- **Un groupe sur la communication externe** qui travaille sur les actions de sensibilisations et sur la parole de La Cimade IDF (comment témoigner, comment être visible, répondre aux sollicitations, toucher un nouveau publicí)
- **Un groupe de travail Migrant&scène** qui a travaillé sur l'édition du festival 2011 sur les préjugés.

En 2011, deux nouveaux groupes ont été créés :

- **Le groupe de travail « Campagne pour une politique d'hospitalité » qui est la continuité du groupe sur les politiques d'immigration** : Suite à la publication du texte " Inventer une politique d'hospitalité", ce groupe s'est élargi et a poursuivi son travail en portant la campagne autour des 40 propositions de La Cimade en Ile de France (réunions en internes et externes pour présenter ce livret, notamment aux décideurs politiques, universitaires, dirigeants associatifsí)
- **Le groupe de travail sur le projet éloignement-enfermement de La Cimade** qui s'est réuni plusieurs fois dans l'année pour travailler sur le projet associatif sur de La Cimade IDF sur cette thématique et animer la discussion autour du débat sur ce projet et sur notre présence en rétention.

La Cimade Ile de France continue sa réflexion sur sa **dynamique associative** afin de mieux intégrer les nombreux nouveaux bénévoles et d'améliorer la dynamique associative par la création de groupes locaux et une meilleure participation à la vie collective.

Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) de La Cimade est une structure qui bénéficie du statut de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) avec pour spécificité d'accueillir des réfugiés statutaires.

Malgré des difficultés certaines, en 2011, le centre international de La Cimade a fidèlement rempli sa mission d'accompagnement des personnes réfugiées résidentes dans leur parcours d'intégration.

Au centre international, tout notre accompagnement vise à soutenir la reconstruction de la personne accueillie et le démarrage d'un nouveau parcours dans un contexte méconnu. Ce travail d'accompagnement doit nécessairement prendre en compte les difficultés liées à l'exil et à l'apprentissage de nouveaux codes socio-culturels, auxquels s'ajoutent de multiples obstacles d'ordre administratif.

➤ Un travail d'accompagnement vers l'intégration

En 2011, le centre a pu accueillir et accompagner **127 personnes, de 23 nationalités différentes** (essentiellement d'Afrique subsaharienne). Ce sont plutôt des hommes (67%), jeunes (entre 20 et 34 ans), arrivés seuls sur le territoire français, et qui entament assez souvent une procédure de rapprochement familial (19%).

Ce sont notamment des personnes sortant des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) de l'Essonne (42%), ou orientées par d'autres services sociaux essentiellement en région Ile-de-France (35%) ; nombreuses sont également les personnes **rejoignant leur famille** (23%).

Le temps de séjour nécessaire à ce travail d'accompagnement et d'intégration - depuis l'apprentissage du français, jusqu'à l'accès à un logement autonome et pérenne adapté, en passant par l'insertion professionnelle et par l'accueil de la famille rejoignante - est resté stable : **22 mois en moyenne. Ceci malgré les nombreux obstacles à l'accès aux droits** et à l'intégration du public accueilli au centre, à savoir : le coût, la lenteur (de 24 à 96 mois) et l'arbitraire des procédures liées au rapprochement familial et à la signature du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) - qui peut prendre entre 6 et 28 mois. Il est important de noter ici que la signature du CAI conditionne l'obtention du titre de séjour.

Un autre axe majeur dans notre travail d'accompagnement **est le domaine de la culture**. Afin de faciliter l'expression des personnes accueillies, leur compréhension de la culture du pays d'accueil et leur exercice de la citoyenneté, nous **multiplions les animations et manifestations culturelles inter-associatives** qui prennent la forme d'ateliers, de débats, de participation à des festivals et à l'édition d'un journal du centre.

➤ Les constats de 2011

- Nous avons observé une nette amélioration dans l'offre de logement, grâce à un effort conjoint de l'Etat, des bailleurs et des associations dans le but de faciliter **l'accès à un logement pérenne**. Cependant, les difficultés économiques (alternance de période de chômage et de contrats précaires) et administratives déjà mentionnées restent des freins importants à l'obtention d'un logement.
- Malgré l'important développement du partenariat avec le réseau d'insertion professionnelle de l'Essonne, les personnes réfugiées que nous accompagnons subissent de plein fouet la crise économique actuelle, **alternant des longues périodes de chômage avec des contrats précaires**. Pour 66% de ces personnes, les seuls contrats proposés sont des contrats aidés, des intérim ou des CDD de trois à six mois à temps partiel, dans des métiers souvent peu qualifiés et mal rémunérés (commis de cuisine, plongeur, manutentionnaire, femme/homme de ménage ou aide à domicile).
- Quant à **la santé**, nous déplorons les trop longs délais d'ouverture des droits à une protection maladie pour les membres de la famille arrivés par rapprochement familial, du fait notamment de la lenteur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides à éditer les actes d'état civil. Cela concerne notamment des enfants - le centre a accueilli 26 enfants et adolescents pendant l'année 2011.
Nous regrettons aussi la saturation des dispositifs de suivi psychologique adaptés à une population précaire. Pour palier cette difficulté, nous tentons de renforcer nos relations de partenariat et nos contacts avec des centres spécialisés.

➤ Les événements marquants

L'événement le plus marquant de l'année écoulée restera la perte de 25% des subventions du centre international de La Cimade avec la suppression d'un dispositif de 20 places réservées à l'accompagnement des personnes reconnues réfugiées - hébergement relais.

En France, le nombre de places destinées à l'accompagnement des réfugiés est déjà dérisoire compte tenu du niveau de la demande - 1083 places en centre provisoire d'hébergement pour une reconnaissance du statut de réfugié de l'ordre de 10 000 personnes par an. Cette perte supplémentaire de moyens est un signe inquiétant du désengagement de l'État et va dans le sens de la dégradation des conditions d'accueil des personnes à qui la France octroie sa protection.

Cet état de fait a provoqué un ensemble de décisions au niveau organisationnel et logistique du centre international de La Cimade. La perte de moyens financiers a eu des répercussions notamment sur les ressources humaines : départ sans remplacement des personnes occupant les postes de psychologue et d'aide-cuisinière, et a entraîné la fermeture du restaurant collectif du centre.

Néanmoins, l'année écoulée a permis l'aboutissement de l'important travail collectif de **l'élaboration du projet d'établissement du centre initié en 2008**, dans lequel sont consignées les principales valeurs et orientations qui sous-tendent le travail d'accompagnement global que nous effectuons avec chacune des personnes accueillies.

Nous soulignons aussi **la fin des travaux de rénovation du bâtiment résidentiel du centre, qui ont duré quatre années** et ont pu avoir lieu grâce à des investissements exceptionnels de l'État et de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. Ces travaux nous ont permis d'améliorer le niveau de confort des installations des résidents et d'accentuer nos efforts en économie d'énergie et d'eau.

La Cimade Languedoc Roussillon avec ses 234 adhérents en 2011 (dont près de 50% sont des bénévoles actifs) comprend onze groupes locaux (dont 6 regroupés en Gard-Lozère) et anime une trentaine de lieux d'accueil et d'intervention. La Cimade 48 a été créée en mars 2011 en partenariat avec Cimade Gard et compte 16 adhérents.

L'année 2011 a été marquée par :

- Un investissement toujours très fort des équipiers Cimade, bénévoles ou salariés, pour leur engagement et leur mobilisation dans les permanences, les centres de rétention, les prisons, les lieux d'accueil et d'hébergement, pour dénouer des situations, accompagner les personnes et témoigner de leur désarroi.
- Une volonté des intervenants de se retrouver et réfléchir ensemble sur les situations qu'ils rencontrent, s'appuyer dans les difficultés et s'impliquer dans les manifestations de soutien avec les autres associations.
- Les Groupes locaux connaissent une grande synergie avec les partenaires : LDH, RESF, associations locales de solidarité, Secours populaire, Secours catholique, CCAS, Secours d'urgence, Entraide protestante, les Resto du cœur
- La mobilisation contre Agrexco dans une campagne contre l'implantation dans le port de Sète de cette société d'exportation israélienne de fruits et légumes, « bataille » menée et gagnée sur 30 mois. Un autre combat autour de l'huile de palme s'est ouvert à Port la Nouvelle.
- Des actions de mobilisation de l'opinion (pétitions, courriers, interpellation des élus, rassemblements, cercles de silence, participations aux différentes actions organisées au niveau local ...) pour protester contre les conséquences de l'application des textes sur l'immigration, qui posent toujours plus en plus de restrictions et encore un nouveau recul du droit des personnes. En fin d'année, l'envoi des « quarante propositions » aux députés et aux responsables de partis a répondu à la décision nationale d'interpeller les responsables politiques en vue des élections.
- La participation à des journées événementielles : Printemps des solidarités ; Journées du patrimoine, de la comédie, du réfugié, de la citoyenneté, de la musique ; Café actualités, Cinémaginaire, Quinzaine du Tiers monde, Migrant-scène ; interventions sur les radios locales, campagnes autour de la projection d'un film avec interventions du délégué régional et distribution de tracts. Les ciné-soupes à Béziers sont un exemple de l'organisation de débats mensuels sur des thèmes d'actualité en vue de faire face aux exclusions et voir ensemble les moyens de résister et ce dans la convivialité du partage d'une bonne soupe.
- Une implication au niveau des instances nationales et tout particulièrement au niveau du Conseil national pour une meilleure communication et un retour au sein de la région. Participation également aux différentes commissions nationales : Asile, Eloignement, Migrants, Prison, Solidarités internationales.

SYNTHESE DES ACTIONS MENEES

Les **permanences d'aide juridique**, hebdomadaires en général, constituent une partie importante du travail Cimade dans les groupes. Les dossiers sont toujours très complexes et demandent un important travail de collaboration avec les avocats, d'accompagnement, de présence auprès des tribunaux administratifs, de mobilisation, conférence de presse, pétitions, de partenariat avec d'autres associations et particulièrement RESF pour faire valoir les droits des personnes. Les groupes constatent de plus en plus de cas de migrants venant d'Espagne et d'Italie et espérant trouver ici une situation plus favorable.

A titre d'exemples :

- Permanence de Nîmes 529 personnes ont été reçues en 2011, ce qui signifie environ 16 à 24 personnes par semaine, Perpignan a traité 200 dossiers, celle de Montpellier accueille toujours dans l'ordre de 1200 personnes pour du conseil juridique (dont près d'un tiers les demandes de titres de séjour pour circonstances exceptionnelles et humanitaires ou respect de la vie privée familiale, une cinquantaine de personnes pour des questions relatives à la nationalité),
- Narbonne compte 85 nouveaux dossiers plus 25 suivis de l'an dernier, étant entendu que Carcassonne lui répercute toutes les demandes hors asile.
- Sète, activation du RESF en fin d'année pour le soutien des familles comptant des enfants scolarisés.

La sollicitation des personnes **en matière d'asile** est toujours très fréquente et le nombre de suivis de dossiers est d'environ 550 sur la région. Carcassonne ne reçoit que les primo-arrivants demandeurs d'asile et des déboutés : 71 adultes et 29 mineurs sont arrivés en 43 "vagues" (soit une tous les 8,5 jours). Le grand nombre de refus du statut de réfugié implique un nombre considérable de recours. Les pays de provenance : Caucase, Balkans, Afrique, Maghreb, Turquie, Pakistan, Laos, Russie

En lien avec les permanences juridiques les **permanences psychologiques** se poursuivent à Montpellier avec des bénévoles professionnels (psychologues, psychothérapeutes, art thérapeute) dans le but de prendre du recul : pouvoir dire ses ressentis sans jugement, prendre conscience que, devant une même situation, les réactions sont différentes (comprendre et accepter la différence de l'autre), réfléchir à pourquoi on est bénévole à La Cimade, ce qu'on y fait, comment. Ce groupe implique essentiellement l'équipe qui travaille auprès des demandeurs d'asile. S'ajoutent 2

interventions Psymade lors de l'accueil juridique : il s'agit d'une présence au niveau de l'accueil de groupe et des entretiens individuels de personnes accueillies. Sur Béziers, ce travail se fait en collaboration avec l'équipe du CADA.

La **domiciliation** demande un très gros travail. Par exemple, à Nîmes, Il s'agit de 423 personnes. Environ 500 lettres sont distribuées chaque mois.

Festival migrant scène : Représentations en Novembre du spectacle de Tata Milouda à Béziers et à Montpellier, avec participation de l'atelier du théâtre Forum.

Activités diverses :

- La prise en charge et la défense à Perpignan, en lien avec Marseille, Toulouse, , du problème des Chibanis (œcheveux blancsœ: retraités immigrés), accusés de fraude aux allocations et contraints de rembourser de soi-disant trop perçus, exorbitants ;
- Constitué fin 2010 à l'occasion de la sortie des chroniques de rétention, le groupe de lecture de Montpellier a démarché des lieux et des festivals et organisé des soirées lecture et débats en présence d'auteurs des chroniques : festival des voix de Lodève, de Sète, il était aussi devant le CRA pour la fête des voisins, à l'université populaire à Sommières
- Un travail sur le rôle de La Cimade à Mende lors de la dernière guerre a été engagé. Le Pasteur Alain Rey va participer à ce travail de mémoire et recueillir les témoignages des Pasteurs ayant fait partie des réseaux « Résistance » en Cévennes.
- A Sète, mise en place dans les locaux de La Cimade d'ateliers (bureautique et informatique hebdomadaire, un « coin enfants », installation d'un espace convivial pour échanges, qui connaît une fréquentation très assidue)
- A Béziers, un bénévole est impliqué dans l'entretien des locaux du CADA.

Cercles de silence

Ils se tiennent une fois par mois et les groupes locaux sont impliqués dans la dizaine de cercles de la région. La Cimade participe à l'élaboration et diffusion de tracts, fait connaître les situations locales où la dignité des personnes est bafouée.

Prisons

Les interventions dans les divers centres pénitenciers de la région se poursuivent. Le travail Cimade s'effectue souvent en collaboration avec le groupe local et un réseau partenarial. Lors des Journées Nationales Prison, La Cimade a participé comme chaque année à l'expression des détenus et de leurs familles. A noter le cas de détenus titulaires de titres de séjour valides en Espagne mais ne pouvant être renouvelés du fait que leur incarcération (les empreintes digitales sont obligatoires) : également des demandes pour être incarcéré en Espagne.

Les relations plus systématiques avec les consulats a fait que désormais une personne du consulat algérien de Montpellier se rend au centre pénitentiaire de Béziers, suite à nos demandes.

La présence d'équipiers en prison permet l'assistance des demandes de renouvellement de titre de séjour, grande préoccupation des détenus. Ce travail suppose une collaboration étroite avec les CCIP et facilite le lien avec les services sociaux extérieurs. A noter également les relations avec d'autres intervenants Cimade en détention, suite à des transferts, ou avec les groupes Cimade, après leur libération.

Centre de rétention

Cette année a été très particulière car durant certains mois les centres étaient vides alors que durant d'autres ils étaient bondés. En fin de compte, les 3 CRA ont vu passer 3368 étrangers retenus : 677 à Sète, 2072 à Nîmes, 619 à Perpignan. Ce fut l'année de l'allongement du temps de la rétention en le portant à 45 jours : c'est dans ce contexte que la région a connu son premier drame humain avec la pendaison d'un roumain au CRA de Nîmes.

Le CRA de Perpignan a été fermé à compter du mois de septembre pour cause de travaux afin de permettre à la PAF qui reprend la garde après les gendarmes de mettre des grilles et des alarmes en nombre afin de masquer le manque d'effectif. Les deux salariées ont été accueillies dans les locaux de l'AGL pendant ce temps.

A Nîmes, le journal « CRA-CRA info » essaie de témoigner de l'enfermement des retenus.

A Sète l'action du RESF auprès des retenus du Centre de Rétention s'est traduite par des visites régulières à partir de fin 2011.

Après avoir pris connaissance du bilan d'étape de l'intervention en rétention sur la région et entendu le point sur la situation, le conseil a décidé d'une rencontre avec l'ensemble des intervenants en décembre. Outre l'état des lieux, il s'est agi de faire ensemble le point sur le sens de l'intervention dans les centres de rétention.

Accompagnement familles Roms

L'accompagnement des familles sur le plan juridique, social, scolaire, médical se poursuit et concerne toujours plusieurs groupes locaux : un travail de longue haleine qui arrive à porter ses fruits en ce qui concerne les familles suivies en termes de stabilité de leur situation. Il s'agit d'une action difficile et parfois décourageante pour les intervenants. Deux bénévoles participent pour La Cimade au collectif d'associations pour les Roms à Montpellier

CADA Béziers

Le fonctionnement du Cada et l'implication des salariés sont étroitement liés à la vie du groupe local et de la région (participation au Conseil Régional, aux rencontres avec la région Paca, aux activités de formation des groupes locaux et tout particulièrement le groupe de Narbonne, sollicitations diverses d'information....). Ce qui lui donne une place particulière par rapport à une gestion classique d'un CADA. Il est reconnu dans le paysage institutionnel et valorise l'image de La Cimade sur le plan régional. A NOTER : la mise en place d'un comité de coordination où la région a désigné un membre du Conseil pour la représenter.

Formations

Les bénévoles de plusieurs groupes locaux ont assuré pour les demandeurs d'asile et les sans-papiers des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère.

- Formation régionale donnée par Marie Henocq de La Cimade Paris en Juillet 2011
- Samedi 3 décembre, formation-échanges sur la loi Besson à Toulouse, LR / MIDI PYRENEES,
- Formation assurée par Laurent Forté en décembre à Montpellier, poursuivie en janvier 2012 à Narbonne : entrée et séjour, nationalité, études de cas
- Formation des accueillants à Montpellier :
- Le Cicade a fait deux formations : Une en juin sous forme d'atelier de travail, une en novembre sur la loi BESSON et la réforme des OQTF.
- Le Cicade a également permis aux nouveaux arrivants de se joindre à une formation de 3 jours qu'il organisait dans un autre cadre (une personne différente par jour).
- Participation du trésorier régional et du trésorier adjoint à la formation financière en novembre sur le rôle et la responsabilité du trésorier régional, la place du trésorier régional et du trésorier de groupe, avec un intéressant échange de pratiques. 2^{ème} journée prévue en février 2012.

Session de LILLE

Nous étions plusieurs à cette session et avons diffusé le document « OUILLAGE », produit de nos rencontres des membres des régions Languedoc-Roussillon et Provence Cote d'Azur qui se sont retrouvés à plusieurs reprises dans l'année pour échanger et réfléchir au sens de notre action quotidienne...

Perspectives 2012

- Journée « Sanctuaires pour les exilés » : les acteurs participants à la mobilisation en faveur des exilés seront invités à témoigner sur leurs pratiques et les raisons de celles-ci, réfléchir aux questionnements soulevés par les témoignages et parvenir à l'élaboration d'un texte formalisant la mobilisation.
- Contribution à la réflexion sur la rétention organisée par La Cimade, en collaboration avec les autres régions. La « démarche de consultation » sur la présence ou non de La Cimade en rétention après 2012 sera présentée à l'A.G de mars et une décision devant être prise au niveau national en juin 2012.
- MIGRANT SCENE : projet régional initié par Montpellier, autour du théâtre forum en collaboration avec le Sénégal est en cours d'élaboration avec association des groupes locaux à cette démarche.
- A Narbonne : étoffer les relations avec les services sociaux, réfléchir à des initiatives pour rendre visible notre association
- A Sète : Atelier de création artisanale avec Porte ouverte de l'atelier avec Expo vente, organisation d'une bourse aux livres et peut-être un atelier d'alphabétisation à partir de contes.
- A Montpellier :
 - un nouveau groupe de femmes accueillies à La Cimade se met en place. L'idée est de proposer un espace d'échange et de dialogue.
 - un projet d'observation des pratiques administratives à l'égard des étrangers ; cette action est mise en place fin 2011 du fait des difficultés croissantes rencontrées par les étrangers pour déposer leur dossier de demande de titre de séjour en préfecture, pour demander des certificats de nationalité au tribunal d'instance
 - Un atelier de musique se met en place
 - L'atelier lecture évolue vers une activité de théâtre à domicile avec la Compagnie des nuits partagées.
- A Perpignan :
 - poursuite des actions avec « Bouge toit » et recherche d'hébergements pour les familles.
 - organisation d'un rassemblement national des soutiens aux Chibanis.
- A Béziers : réflexion avec les services de la cohésion sociale du Conseil Général porte pour 2012 sur un projet d'hébergement des familles déboutées.

CONTEXTE

L'élément central de l'année 2011 est constitué par la réorganisation administrative de l'hébergement qui avait déjà été mise en place en 2010.

Pour rappel, la compétence en matière d'hébergement des demandeurs d'asile relève dorénavant directement des bureaux immigration et asile des préfectures : cela est un changement important dans la prise en charge des personnes, dans la mesure où ce sont les mêmes services (et donc les mêmes personnes) qui gèrent l'admission au séjour et l'admission à l'hébergement (dans les cada, voir dans les dispositifs d'urgence).

Une procédure d'admission s'est mise en place qui oblige l'ensemble des cada de la région, l'OFFI, la préfecture, à se réunir une fois par mois pour procéder aux admissions dans les Cada. Ce fonctionnement a été long à se mettre en place et a présenté un certains nombres de dysfonctionnements notamment dans les départements qui n'étaient pas habitués aux commissions d'admission.

Il est pour nous un gage minimum de transparence et d'équité pour les demandeurs d'asile. Cependant, de gros problèmes persistent dans la mesure où le dispositif ne suffit pas pour héberger tous les demandeurs d'asile. Si ce sont principalement les isolés qui subissent cet état de fait puisque nombre d'entre eux n'ont pas accès au cada, il y a encore de trop nombreuses personnes dont la procédure d'asile dans son ensemble se déroule alors qu'ils ne sont pas hébergés en cada (hôtel). Il est évident que dans ce contexte, le suivi de leur demande d'asile ne s'effectue pas dans de bonnes conditions.

ACTIVITE DU CADA**1 Effectif**

En 2011, le foyer totalise 18638 journées d'hébergement soit un taux d'occupation annuel de 102,12 %

	2011	2010	2009
Journées Foyer	18638	18243	17698

En moyenne 51,06 personnes ont été accueillies quotidiennement en 2011 au foyer pour une capacité de 50 places, ce qui signifie que nous sommes parvenus à maintenir la capacité maximale durant toute l'année.

2 Les admissions en CADA

En 2011, il y a eu 12 admissions, soit 15 personnes accueillies dont 11 personnes isolées, plus deux naissances, ce qui correspond à un taux de rotation de 33%.

	2011		
	Personnes seules	Familles	Total
Commission Admission	11	1	15
Naissances			2
Total personnes admises			17

Si l'Arménie constitue encore la principale nationalité représentée au cada, il y a moins de personnes arméniennes qui sont entrées en 2011. Nous avons fait le choix d'accueillir des personnes seules qui présentent des nationalités plus variées. Nous avons fait ce choix car les structures de la région accueillent très peu de personnes seules ce qui revient à les défavoriser sur le plan de la procédure d'asile. En 2011 de nombreuses personnes de nationalités afghane, syrienne, soudanaises ne sont pas entrées en cada, ce qui est fortement dommageable lorsqu'on connaît la situation de ces pays de provenance. Accueillir des personnes isolées et pour nous un moyen de montrer que s'ils faut bien sûr tenir compte des besoins des familles ce sont les demandeurs d'asile en général qui ont besoin de conditions d'accueil dignes.

3 Bilan des décisions OFPRA-CNDA-Préfecture

En 2011 17 personnes ont quitté le foyer (3 familles et 5 isolés). Parmi elles, 1 famille (6 personnes) réfugiée, 1 famille (4 personnes) régularisée, 1 famille (4 personnes) était en cours de procédure et a fait le choix de demander une aide au retour pays, 2 personnes étaient déboutées. Concernant les deux personnes qui sont sorties du CADA sans titre de

séjour, nous nous sommes assurées qu'elle était en capacité d'autonomie. L'une d'entre elles a déjà obtenu un titre de séjour depuis et l'autre est en passe de l'obtenir. Comme les années précédentes, nous avons cherché des solutions pour l'ensemble des personnes présentes au CADA, même si elles sont déboutées du droit d'asile. Nous avons rencontré de grandes difficultés avec la Préfecture (Montpellier) et la Sous-Préfecture (Béziers) qui comme durant l'année 2010 se sont avérées extrêmement fermées à toutes perspectives de régularisation.

4 Comité de Pilotage du CADA

L'année 2011 a vu la mise en place d'un comité de pilotage du CADA. Cette instance d'accompagnement du centre joue un rôle d'interlocuteur entre les instances nationales de La Cimade et l'équipe du centre. Des membres du Conseil de La Cimade, du Conseil Régional et du groupe de Béziers y sont représentés.

➤ Quelques éléments clefs, vie et développement du Mouvement en région Nord Picardie

La région Cimade Nord Picardie regroupe le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne, elle compte 7 groupes locaux (Lille, Tourcoing, Valenciennes, Maubeuge, Arras, Amiens et Soissons). Chaque année, la région se renforce grâce à l'arrivée de nouveaux adhérents et bénévoles : en 2011, nous étions 99 adhérents et plus de 120 bénévoles actifs (une soixantaine en 2007).

Malgré la diversité de ses actions et son développement au cours de ces dernières années, la région ne compte qu'un salarié, à savoir une déléguée nationale en région. L'embauche d'un accompagnateur juridique à Lille permettrait de faire face à l'augmentation d'activité et de dégager du temps pour les autres groupes de la région.

Le conseil régional, regroupant un représentant de chaque groupe local et de l'équipe prison, s'est réuni 6 fois au cours de l'année. Ces rencontres ont permis d'améliorer les échanges d'information et les dynamiques communes au niveau régional, elles sont également des moments de mutualisation sur les questions qui préoccupent les groupes et sur les différentes pratiques. Ces réunions ont également été des temps d'échange avec les services nationaux puisque ont été invités à y participer Geneviève Jacques (pour débattre des 40 propositions de La Cimade), Clémence Racimora, Thierry Flesch et Marie Mortier.

La région Nord-Picardie a poursuivi sa participation à la vie de La Cimade, plusieurs de ses membres se sont impliqués dans les différentes instances de l'association (Conseil, AG, réunion des bureaux régionaux, commissions nationales). En raison de sollicitations toujours plus nombreuses dans les permanences de la région, il ne nous a toutefois pas été possible de participer de manière régulière aux différentes commissions nationales.

Enfin, la région a été chargée d'organiser la session nationale de La Cimade qui s'est tenue à Lille les 23, 24 et 25 septembre avec près de 300 personnes.

➤ Synthèse des actions menées par la région

Permanences d'accueil et d'accompagnement juridique et administratif

Les 7 groupes de la région ont proposé des permanences d'accueil et d'accompagnement juridique et administratif, 11 au total chaque semaine. Plus de 80 bénévoles sont engagés dans cette action à raison d'une ou plusieurs demi-journées par semaine.

Une augmentation des sollicitations a été constatée par la quasi-totalité des groupes. Nous estimons avoir accompagné au cours de l'année plus de 3000 personnes (sans compter les permanences téléphoniques). Rien qu'à Lille, 1048 dossiers ont été ouverts en 2011, sachant qu'un dossier n'est préparé que si un suivi est nécessaire, soit une augmentation de près de 70 % par rapport à 2008. Environ 550 personnes ont été reçues à Tourcoing, une centaine à Valenciennes et une cinquantaine à Soissons. 153 dossiers ont été constitués à Maubeuge, 156 à Arras et 218 à Amiens.

Comme en 2010, l'année a été marquée par une augmentation des sollicitations des demandeurs d'asile, face aux carences des structures officielles. Nos interventions ont principalement consisté en la constitution du dossier OFPRA pour les personnes placées en procédure prioritaire ne pouvant bénéficier de l'aide des plates-formes de Lille et Beauvais ou ne pouvant se déplacer jusqu'à elles (faute de moyens financiers), ainsi que dans l'accompagnement des personnes faisant l'objet d'une procédure Dublin 2. L'engorgement des CADA a repoussé l'entrée dans ces lieux faisant reposer sur les associations, et en particulier sur La Cimade, la rédaction des recours à la CNDA, que les avocats désignés à l'aide juridictionnelle ne veulent pas faire (167 recours ont été rédigés rien qu'à Lille soit une augmentation de 120% en deux ans), ainsi que la recherche de solutions d'hébergement.

D'après nos estimations, près d'un demandeur d'asile sur deux de la région Nord Pas de Calais est aujourd'hui accompagné dans ses démarches d'asile par une équipe de La Cimade (en 2011, 1004 premières demandes d'asile ont été formulées dans le Nord Pas de Calais). La Cimade s'est transformée malgré elle en une véritable plate-forme d'accueil « bis » des demandeurs d'asile. Or cet accompagnement pèse beaucoup sur les équipes qui commencent à s'épuiser face à la charge de travail.

Les sollicitations concernant le droit au séjour demeurent les premières demandes qui nous sont adressées par le public. Les deux principaux motifs d'intervention concernent la prise en compte de la vie familiale et la possibilité de travailler. Viennent ensuite les demandes d'accompagnement en matière d'asile qui sont particulièrement complexes et larges puisqu'elles vont de l'accès à la demande d'asile jusqu'à la nationalité éventuellement.

Les personnes accompagnées sont dans des situations de plus en plus précaires. Régulièrement, des personnes sont contraintes de dormir à la rue, y compris des familles avec des enfants en bas âge, faute de place au 115. Par ailleurs,

tout semble être fait par l'administration pour dissuader les étrangers en séjour irrégulier de solliciter leur régularisation : refus de guichet, compléments de dossiers abusifs, non-délivrance des récépissés de demande de titre de séjour, etc. Plusieurs personnes nous ont indiqué ne pas pouvoir déposer leur dossier faute de pouvoir payer la taxe de 110€, d'autres régularisés n'ont pu retirer leur titre de séjour ne pouvant s'acquitter des 600 € de taxes exigés.

L'année a été marquée par une augmentation considérable des sollicitations de mineurs isolés étrangers. Si en 2009, l'équipe du groupe local de Lille avait accompagné huit mineurs, une trentaine a été reçue en 2010 et une centaine en 2011. Si les services de l'aide sociale à l'enfance signalent au Procureur les mineurs en danger, ils ne veulent pas écrire au juge des enfants dans le cas, très fréquent, où le mineur s'était vu déclarer majeur suite à une expertise osseuse, malgré la possession d'une pièce d'état civil. C'est dans ce cadre que nous avons été amenés à saisir le juge des enfants (environ 70 requêtes) et à contester les mesures d'éloignement éventuellement prises à leur encontre.

Cet accompagnement, qui s'est mis en place suite au désengagement progressif des structures accueillant ce public, n'est pas sans poser des difficultés. Nous espérons que les rencontres initiées avec les différents partenaires (Conseil Général, foyers, associations) permettront de déboucher en 2012 sur un autre fonctionnement qui devient urgent.

Nous avons enfin participé à la mise en place d'un projet d'hébergement des demandeurs d'asile à la rue, qui a abouti à la constitution en octobre du RAIL, Réseau d'Accueil d'Immigrés à Lille. S'inspirant de ce qui se fait déjà dans d'autres villes de France, notamment du réseau Welcome à Paris, et dans la suite d'expériences existants à Lille (notamment l'hébergement de demandeurs d'asile afghans fin 2009 suite à l'évacuation de la jungle de Calais), le RAIL essaye de mettre sur pied des solutions d'hébergement temporaire (pas plus d'un mois) pour les demandeurs d'asile dans l'attente d'une place en CADA.

Les ateliers d'apprentissage du français

L'action d'apprentissage de la langue française proposée par les groupes Cimade de Lille, Tourcoing et Arras a continué à se renforcer en 2011, avec une demande toujours croissante. Au total, 18 ateliers ont été animés tout au long de l'année dans ces trois villes auprès de 130 apprenants. 22 bénévoles se sont engagés dans cette action.

Une première réunion régionale FLE a été organisée à Lille en avril avec les formateurs afin d'échanger sur les problématiques communes et de mutualiser les expériences et outils.

Défense des droits dans les lieux d'enfermement

Pour mémoire, notre intervention dans les CRA de Lesquin et Coquelles s'est arrêtée le 1er janvier 2010. Nous n'avons pas été en mesure, faute de temps, d'initier une action de témoignage autour des centres de rétention de la région mais assurons en partenariat avec l'Ordre de Malte et FTDA le suivi des personnes libérées.

L'accompagnement juridique des personnes placées au LRA de Soissons n'a pas été possible en 2011, cela pour trois raisons : une des personnes particulièrement engagée par cette mission s'est retirée momentanément de l'association ; les bénévoles, qui n'ont jamais eu de réponse à leurs demandes d'habilitation, ne sont jamais prévenus par la Préfecture de la présence d'une personne en rétention ; enfin, les appels téléphoniques passés régulièrement à la cabine téléphonique du LRA ont rarement abouti.

L'équipe prison Nord Pas-de-Calais a pris depuis 2010 une véritable dimension régionale. Composée de 9 intervenants, elle est présente sur 10 établissements pénitentiaires de la région. L'année 2011 a été marquée par la fermeture de la Maison d'Arrêt de Loos et du Centre de Détention de Loos, et leur transfert à la nouvelle prison d'Annœullin. Nous avons été au regret de ne plus être présents à la prison de Dunkerque, dans la mesure où notre intervenant, également aumônier ne pouvait s'investir davantage. Enfin, nous avons rencontré à Béthune le SPIP et attendons de trouver un bénévole pour commencer. ,

140 personnes détenues ont été rencontrées, chacune vu en moyenne 2 fois. S'y ajoutent des temps de suivi relativement longs, faits d'entretiens téléphoniques et de courriers divers, adressés aux administrations (Préfecture, OFPRA, etc.), concernant les titres de séjour, les relèvements d'interdiction du territoire français, les demandes d'asile, les demandes d'assignation à résidence, les reconnaissances d'identité.

Lieu d'écoute

Le groupe de Lille a poursuivi avec l'aide d'une professionnelle de la relation d'aide par la Gestalt thérapie une action de soutien psychologique aux migrants et demandeurs d'asile. Six personnes ont été reçues au cours de l'année 2011. Trois d'entre elles ont été suivies de manière régulière tout au long de l'année (de 4 à 18 entretiens), les trois autres l'ont été de manière ponctuelle.

Parallèlement, un groupe de parole pour les bénévoles a été mis en place à Lille à partir du mois de novembre, un soir par mois. C'est une demande qui vient des bénévoles du groupe local de Lille, qui souhaitent avoir un temps, un espace,

pour pouvoir exprimer les difficultés rencontrées, les malaises ressentis, à travers leur bénévolat et les partager avec les autres. C'est un moment qui laisse place à l'expression, aux ressentis authentiques de chacun face à certaines situations, dans le respect et la confidentialité.

Actions d'information et de sensibilisation

Les actions de sensibilisation du grand public prennent une place de plus en plus importante. Nous sommes ainsi fréquemment sollicités pour intervenir dans des débats et conférences. En 2011, nous avons été sollicités par nos partenaires pour une vingtaine d'interventions publiques et avons tenu autant de stands d'information. Les demandes d'intervention en lycée et collège, pour des actions de sensibilisation sur les migrations, sont en augmentation : 7 interventions en milieu scolaire ont eu lieu.

Enfin, la région s'est engagée pour la 5ème année consécutive dans Migrant-scène. Cinq groupes locaux y ont participé, à savoir les groupes de Lille (actif sur le festival depuis 2006), Tourcoing et Maubeuge (engagés pour la 2ème année) et pour la première fois Amiens et Soissons. L'édition 2011 a donc pris une véritable dimension régionale.

9 événements (deux lectures de textes, une conférence, deux soirées-débat et quatre projections-débat) ont été organisés pendant le festival, regroupant près de 800 spectateurs. Une dizaine de bénévoles de la région se sont engagés dans le cadre de la préparation du festival, et une trentaine ont donné leur aide les jours de manifestations.

Nous avons également participé au niveau local à plusieurs groupes de travail interassociatifs (portant notamment sur les Roms, sur la Commission départementale de réexamen des situations administratives des étrangers auprès de la Préfecture du Nord, sur la situation des migrants, etc.).

Formation

Chaque année, la région élabore, en fonction des besoins et attentes des groupes, un plan de formation. Des sessions d'initiation au droit des étrangers et au droit d'asile, à l'attention des nouveaux bénévoles, et des formations « spécialisées », visant à approfondir une problématique spécifique, ont ainsi été organisées tout au long de l'année : 13 dans le Nord-Pas de Calais, 5 en Picardie. Un accent particulier a été mis sur l'analyse de la nouvelle loi sur l'immigration adoptée le 16 juin 2011 et sur ses conséquences sur le dispositif actuel.

La Cimade Lille a par ailleurs accueilli au long de l'année 9 stagiaires issus de formations juridiques ou sociales, plusieurs étudiants de formation juridique ont participé en tant que bénévoles aux permanences de la région.

Compte tenu des compétences spécifiques de La Cimade, nous avons été sollicités pour intervenir auprès d'instituts de formation de travailleurs sociaux, de partenaires associatifs ou directement auprès de travailleurs sociaux (5 interventions-formations en 2011). Enfin, les équipiers ont été régulièrement sollicités par des étudiants, doctorants ou chercheurs dans le cadre de leurs travaux ou études, une vingtaine d'entretiens ont été menés.

Présentation générale

- 5 départements normands (Manche, Orne, Calvados, Seine Maritime, Eure)
- 2 départements sans groupe local Cimade (Manche et Eure)
- 2 groupes locaux (Caen et Rouen), un représentant Cimade au Havre et une AGL (Alençon)
- Composition du bureau régional : Joël Le Billan, Geneviève Ampe, Marie-Claire Cuesta et Vincent Souty.
- Nombre d'adhérents : 53
- Fréquence réunions : deux Assemblées Régionales par an (avril et novembre) qui se déroulent soit à Alençon, Caen, Rouen ou Le Havre
- Financements (subventions, fonds propres, autres)

Activités de la région

- Les permanences d'accueil migrants et demandeurs d'asile sont mises en place dans tous les groupes avec des accueils spécifiques « demandeurs d'asile » à Caen et des permanences mixtes dans les autres lieux.
- Difficulté à maintenir la permanence en 2011 à Rouen
- Les interventions en prison
- Bénévoles en rétention : pas de centre de rétention en région Normandie Cimade
- Observations tribunaux (TA et JLD essentiellement)
- DOMICILIATION POSTALE

Ces points sont repris sur le tableau suivant.

Permanences d'accueil

Caen, Alençon et Rouen organisent des permanences hebdomadaires d'accueil, de conseil et d'accompagnement des étrangers.

Cette activité mobilise sur une trentaine de bénévoles répartis sur les différents groupes. Seul l'association groupe local d'Alençon bénéficie du soutien d'un salarié sur cette action.

En 2011, les permanences ont permis de recevoir et d'assurer le suivi de près de 380 familles et ont donné lieu à près de 750 rendez-vous pour des entretiens.

Permanence Plateforme asile

Le groupe de Caen est mobilisé pour l'accueil des demandeurs d'asile dans un cadre inter associatif sur 3 permanences administratives et une permanence santé par semaine.

L'équipe qui réunit 21 bénévoles a accueilli, en 2011, 351 personnes. 47 personnes ont fait l'objet de suivi sur des questions liées à la santé.

Intervention en prison

Les groupes de Caen, du Havre et de Rouen mobilisent 5 bénévoles qui interviennent auprès des détenus étrangers afin de leur permettre l'accès aux droits. Le groupe de Caen et Rouen ont réalisé 247 entretiens en 2011.

Observation des tribunaux : trois bénévoles du groupe de Rouen ont été présents en 2011 lors des audiences concernant des étrangers en situation administrative irrégulière ou précaire devant les tribunaux.

Les actions ponctuelles et mobilisations

Les groupes de la région Normandie ont participé à différentes mobilisations en soutien à des familles notamment avec le RESF, l'ASTI, et l'UCIJ notamment. Le groupe de Rouen, avec la CGT s'est impliqué dans des actions de soutien aux travailleurs sans papier.

La Cimade en Normandie s'est également impliquée avec ses mêmes partenaires, le DAL à Rouen et parfois le soutien des collectivités territoriales dans le cadre de mobilisation pour dénoncer le manque de solution d'hébergement et de logement.

Les groupes de Rouen, Caen et Alençon sont également partie prenante des Cercles de Silence.

Sur la situation et la défense des Roms, les groupes d'Alençon et de Rouen, sont engagés avec la FIA, l'ACAT, le CCFD notamment.

Les mobilisations inter associatives posent néanmoins une difficulté ; beaucoup de sollicitations auxquelles La Cimade ne peut répondre faute de disponibilité.

Information, sensibilisation

Les groupes de Caen et Rouen se sont joints au festival de La Cimade Migrant&scène en participant à des cultes, en organisant des temps conviviaux et de débats (projection de films, repas).

Le groupe de Caen a participé, en tant qu'intervenant à deux conférences débat initiés par le Centre d'études théologiques.

Le groupe de Caen a également organisé et animé seul ou en partenariat des initiatives permettant des échanges et des débats ; 20 janvier film débat « ni une ni deux », 21 juin film débat « migrants sahéliens, larmes et alarmes », 17 décembre Repas festif, avec le collectif sans papiers 120 personnes.

C'est le cas du groupe de Rouen ; 19 mai film débat illégal avec Amnesty international, et en octobre à Yvetot (45kms de Rouen).

La présence lors de fêtes par des stands ou des rencontres qui permettent de diffuser de la documentation, se rendre visible et multiplier les échanges ; Stand avec l'Arcal à la fête des communautés à Hérouville, 29 mai « fête d'ici et d'ailleurs » à Alençon, participation ou animation de cultes à Caen et Rouen (thématique du changement de regard et il n'y a pas de préjugé anodin).

Des actions de sensibilisation et d'information auprès des jeunes et des scolaires ont été menées. Auprès d'un groupe de jeunes allemands (service civil international) à Caen, le 13 avril à la Maison familiale sur le thème des préjugés à Alençon, en Lycée à Rouen sur la question des ONG et des Roms.

Participation de la région à des actions nationales

- Commissions nationales (migrants, asile, prison).
- Amoureux au ban public
- Session nationale (participation et point de vue du groupe)

Relations avec les institutions et administrations :

Préfecture (service des étrangers, Préfet) : les groupes de Caen, Alençon et Rouen rencontrent régulièrement les services préfectoraux, seuls ou dans des cadres collectifs.

Le groupe de Caen est confronté en 2011 à une augmentation de ses difficultés dans ses relations avec les Services sociaux du Conseil Général.

Ces trois groupes bénéficient du soutien des municipalités, concrétisé par l'attribution de subventions et la mise à disposition ponctuelle ou permanente de locaux pour les activités.

Actions de formation

Les bénévoles des groupes de Caen, Alençon et Rouen ont pu bénéficier en 2011 de formations et les groupes de Caen et Alençon ont eux même dispensé des formations.

Relations avec les médias :

Les groupes de Caen et Alençon ont été sollicités par des radios (3 émissions de 45mn sur RCF à Caen par exemple).

La Cimade a été visible dans une dizaine d'articles de la presse régionale (Ouest France et Paris Normandie) en 2011.

Relais de missions internationales :

Deux bénévoles du groupe de Caen ont participé à la mission d'observation sur les déboutés en Mauritanie.

Les trois groupes sont engagés dans les activités France Palestine.

Perspectives :2012

- Les groupes de Caen et Alençon souhaitent poursuivre et trouver les financements pour les activités de permanence d'accueil, alors que le groupe de Rouen engage une réflexion sur l'évolution du travail en permanence d'accueil.
- Les groupes de Caen et de Rouen souhaitent poursuivre la réalisation d'actions de sensibilisations en milieu scolaire et dans la ville.
- Les trois groupes envisagent également de s'engager dans la diffusion et le travail de plaidoyer autour des 40 propositions pour une politique d'hospitalité.

ELÉMENTS CLEFS

Les groupes locaux :

- Guyane
- Mayotte
- La Réunion ó depuis 2011

Les principales activités :

Intervention en rétention

- 2 salariées au CRA de Guyane (un bénévole habilité depuis 2012)
- 1 salarié au CRA de Guadeloupe
- 1 salarié (temps partiel) au CRA de la Réunion
- Intervention bénévole au CRA de Mayotte : 6 bénévoles habilités

Chiffres :

- En Guyane : 1390 retenus vus, 18 demandes d'asile réalisées.
- En Guadeloupe : 137 retenus vus, 33 demandes d'asile réalisées (de mars à décembre)
- A La Réunion : 12 retenus vus, 2 demandes d'asile réalisées (de mars à décembre)
- A Mayotte : entre 120 et 150 interventions a raison d'une présence de 3 demi-journées par semaine.

Accueil des demandeurs d'asile en Guyane, au local de La Cimade ,.

- Permanences d'accueil assurées par 14 bénévoles
- Aide au récit et recours sur RDV
- Contentieux (hébergement) concernant 12 demandeurs d'asile

Chiffres :

32 récits ; **78** recours ; **7** réexamens ; **507** interventions sociojuridiques lors des permanences (interventions pôle emploi, demande d'aide juridictionnelle, courrier à l'OFPPA, à la CNDA,...).

Les permanences juridiques

Les trois groupes locaux d'Outremer organisent chaque semaine des permanences

« séjour » (accompagnement aux demandes de titre de séjour) et « éloignement » (contestation des mesures d'éloignement délivrées).

Chiffres :

- En Guyane (Cayenne ó Kourou) : Hebdomadaires. Plus de 400 RDV pris et assurés par 16 bénévoles
- A Mayotte : Hebdomadaires. 300 personnes accueillies par trois bénévoles.

Les formations

- Une session de formation en droit des étrangers à Cayenne
- Deux sessions de formation en droit d'asile (passage CNDA) à Cayenne
- Une formation à Mayotte : référés et procédures contentieuses

EVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Les débuts de la coordination régionale « rétention »

Le lot outremer (Guyane, Guadeloupe, Réunion) attribué à La Cimade marque le début d'une coordination entre les salariés et groupes des trois DOM, assurée par Lucie Curet.

Une consolidation du binôme d'intervenantes au centre de rétention administrative (CRA) de Cayenne, grâce au recrutement d'une nouvelle salariée au côté de Mathilde Bachelet, Fanny Gras-Chaparro.

Recrutement d'une intervenante au CRA des Abymes (Guadeloupe), Céline Aho Nienne et d'un intervenant au CRA de St Denis de la Réunion, Georges Alide, qui ont permis un échange de pratique et d'expérience régulier et un véritable travail d'équipe pour se lancer dans de grands contentieux.

- L'arrêt de la domiciliation des demandeurs d'asile en Guyane

Après deux années, le groupe décide de mettre un terme à son activité de domiciliation, suite à l'arrêt de la subvention allouée jusqu'alors pour la coordination de la plateforme.

Un projet inter associatif (Médecins du monde, Arbre fromager, Secours catholique, Cimade) est néanmoins déposé en janvier, en réponse à un appel à projet conjoint de l'Ofii et de la DJSCS, relatif à l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile.

Une dernière distribution du courrier est organisée en mai, aux portes de l'Ofii, en l'absence de positionnement des pouvoirs publics concernant la future prise en charge des demandeurs d'asile.

En juin, l'Ofii et la DJSCS annoncent que la Croix-Rouge prendra désormais à sa charge la domiciliation et l'hébergement des demandeurs d'asile.

La grève du CIASIC (qui assurait précédemment la domiciliation avec La Cimade) et le retard d'installation de la Croix-Rouge rendra la passation difficile.

- Le passage de la CNDA en Guyane, du 16 au 27 mai

Après plus d'un an d'absence, les juges de la Cour nationale du droit d'asile se déplacent en mai à Cayenne pour examiner près de 450 recours déposés depuis la Guyane.

Forte collaboration avec le Secours catholique pour la préparation des demandeurs et pour être présents aux audiences.

Forte mobilisation des bénévoles pour ces audiences foraines et une expertise de La Cimade reconnue par les avocats et par la CNDA.

SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES EN RÉGION

- Publication trimestrielle de la revue « CRA de neuf : nouvelles de la rétention Outre-mer ».
- Participation à l'élaboration d'un cahier juridique GISTI/Cimade/MOM sur le droit des étrangers outre-mer
- Organisation d'interventions de quartier en Guyane : information et sensibilisation des habitants d'un quartier identifié au droit d'asile et au séjour, prévention en cas d'interpellation.
- Participation à des événements ponctuels en Outremer : Festival du film des droits de l'Homme de Saint Denis, conférence annuelle de la LDH Guyane, tournée itinérante en bus dédiée à l'accès au droit en Guyane.
- Réalisation d'une exposition photo sur le CRA de Guyane en novembre (migrant scène)
- Organisation d'un café-débat et de soirées projection à Cayenne
- Participation à des actions de communication du collectif des indignés (manifestation devant le CRA de Mayotte)
- Diffusion de lettres ouvertes: pour l'amélioration des droits des retenus au CRA de Guyane, suite à la reprise des éloignements forcés vers Haïti depuis les Antilles, pour la protection des mineurs enfermés au CRA de Mayotte
- Participation et développement de grands contentieux : tierce intervention dans le cadre d'un recours CEDH, création d'un groupe de travail « éloignement Outre-mer » dédié à la mise en place de contentieux d'ampleur (recours CEDH, statut du CRA de Mayotte, placements de mineurs à Mayotte)

La vie du Mouvement : Marseille ó Aix ó Avignon ó Nice

Accueil de nouveaux groupes : Premiers contacts pour la création d'un groupe **sur Gap** et poursuites des contacts **sur Bastia en Corse** à la demande des personnes intervenant au Local de rétention de Bastia.

Les adhésions : 135 adhésions ; légère progression sur les années précédentes.

PRINCIPALES ACTIVITES

1- Accueil des migrants :

Des permanences de La Cimade sont en place sur 3 départements de la région :

Dans les Alpes-Maritimes :

Des membres de La Cimade participent aux permanences du Coviam avec une fréquentation toujours aussi importante : Une trentaine de personnes sont reçues lors des 2 permanences hebdomadaires sur **Nice** et celles qui se tiennent deux fois par mois **sur Cannes et Grasse**.

Cette action se complète par des mobilisations régulières au Tribunal Administratif, à la Préfecture.

L'arrivée des Tunisiens par la frontière de Vintimille a amené un collectif associatif à répondre aux besoins urgents de ces jeunes hommes, à leur venir en aide, à s'indigner des pratiques de rafles dans les gares SnCF et à protester contre les interventions des forces de l'ordre qui procèdent aux interpellations et aux reconduites en Italie malgré les titres de séjour provisoire délivrés par les autorités Italiennes.

Dans le Vaucluse :

Sur Avignon ,

297 personnes ont été reçues de 35 nationalités différentes : 143 marocains, 32 turcs, 42 algériens, 11 kosovars, 11 guinéens et 7 sénégalais ; les motifs principaux sont la demande de régularisation au titre de la vie privée et familiale et du travail pour 80 personnes, 20 pour la demande de regroupement familial, 13 jeunes majeurs, 13 couples franco-étranger, 15 demandes de naturalisation. 30 recours contre des arrêtés de reconduites et des refus de séjour ont été présentés au Tribunal Administratif de Nîmes

Dans les Bouches du Rhône :

Sur Aix en Provence, La permanence d'information sur le droit des étrangers se tient 2 fois par mois dans un centre social implanté dans un quartier populaire à la périphérie de la ville. Une quinzaine de personnes ont pu être orientées.

Une proposition de formation pratique à l'accompagnement des personnes dans leur démarche a démarré avec un accompagnateur expérimenté / la plupart des demandes ne peuvent pas se faire à la sous-préfecture et oblige au déplacement à la préfecture sur Marseille.

A Marseille,

Ce sont 815 personnes qui ont été reçues durant les permanences hebdomadaires de 2011 dont 429 d'entre elles reçues plusieurs fois. Les principales nationalités sont : les Algériens qui représentent 40% des personnes reçues, et en nombre moins important les tunisiens, les sénégalais, les comoriens, les malgaches et les kurdes .

Comme à Nice, nous avons participé à partir de Mars 2011 à la mobilisation associative et à la visite des squats ouverts pour accueillir les jeunes Tunisiens. Mais nous n'avons pas été beaucoup sollicités dans le cadre des permanences pour leur apporter une explication et une orientation sur les possibilités d'obtenir des droits en France.

Dans le cadre de la permanence juridique les motifs principaux sont les problèmes de séjour pour 223, les familles de français : 135, le séjour de plus de 10 ans pour 77, la nationalité : 80, les personnes malades : 77, les procédures de regroupement familial : 46, les personnes pacées : 32, les étudiants : 26, les personnes victimes de la double peine : 10.

Cet accueil sur l'accès aux droits mobilise une équipe d'une dizaine de personnes présente pratiquement à toutes les permanences. Nous poursuivons la tenue des réunions collectives durant l'heure qui précède la réception des personnes. C'est l'occasion de présenter l'histoire et l'actualité de La Cimade, lire un texte, le petit document sur les préjugés par exemple lire le tract du cercle de silence ou bien proposer et engager un débat sur des questions proposées par l'un ou l'autre des participants. S'instaure selon les semaines un vrai échange entre les participants. Ceux-ci apprécient ce moment, pour certain il est rare de pouvoir prendre la parole en public...et tout simplement pouvoir parler à d'autres... Pour prolonger ce début de réflexion une invitation à se réunir une fois par mois a été mise en place fin 2011 et se poursuit depuis.

Le groupe « confiance » tel qu'il a été dénommé par les participants se veut un espace collectif de parole, d'écriture, d'actions entre des personnes Migrants et Migrantes et des personnes solidaires : à suivre

Les Amoureux au ban public

Le collectif des amoureux poursuit ses mobilisations et prend sa place dans les réseaux des associations marseillaises. Des membres de La Cimade continuent à assurer en partie l'orientation et l'accompagnement juridique des couples qui se présentent à la permanence hebdomadaire.

Une AG se tient chaque mois et invite les nouveaux couples à participer à l'élaboration des différents événements : la Saint Valentin, la fête dans le quartier du Panier avec l'animation du jeu parcours du migrant sur une place, la présence des Amoureux dans les cortèges de manifestations, leur participation aux mobilisations contre la loi Besson

2- L'accueil des réfugiés

Sur Marseille, la domiciliation, l'accueil des demandeurs d'asile :

395 nouvelles domiciliations ont été établies en 2011. La file active a cette année largement dépassée le plafond souhaité puisqu'elle atteignait au 31 décembre le nombre de 604 domiciliations. Le suivi des procédures pour les demandeurs qui ne bénéficient pas d'une orientation en CADA pendant leur procédure. Une équipe de 15 personnes, de stagiaires et le concours d'interprètes solidaires, se relaient durant la semaine pour la remise et l'explication des courriers reçus, l'aide aux récits et à la préparation des recours et pour les déboutés. Un jeune volontaire assure une participation active dans le cadre de son service civil. Un travail important est aussi assuré auprès des personnes qui souhaitent déposer un réexamen de leur demande d'asile. La coordination de cette action est assurée par une personne salariée à temps plein.

La Cimade est présente sur la plateforme asile 13 dont elle est partenaire depuis sa création. Outre notre contribution effective dans son fonctionnement, nous avons avec cette équipe des rencontres régulières qui permettent un échange approfondi sur l'état des lieux du dispositif asile dans le département. L'annonce de la mise en place en 2012 du référentiel des plates-formes inquiète fortement. Il remettra en cause une organisation cohérente qui a depuis sa création essayé de s'adapter au plus près des besoins des demandeurs d'asile et de leur famille.

Sur Avignon,

21 demandeurs d'asile certains avec leur famille ont été accompagnés dans la procédure d'asile.

Une famille Rom du Kosovo a été aidée par un comité de soutien. Cette mobilisation associative et citoyenne a permis d'organiser autour d'elle une solidarité sachant qu'elle n'avait pas pu bénéficier d'un hébergement et d'un soutien jusqu'alors. Ce soutien se prolonge depuis la décision de lui accorder la protection.

Une permanence des Amoureux au ban public se tient une fois par mois, une douzaine de couples ont été orientés dans leurs démarches.

Sur Nice,

Une équipe reçoit dans les locaux d'Amnesty International les demandeurs d'asile pour les aider dans la rédaction de leur recours auprès de la CNDA. Elles accompagnent aussi des « déboutés de la procédure d'asile » pour les aider à présenter un réexamen ou déposer une demande de régularisation auprès de la préfecture. Elle est mobilisée par toutes les questions.

Publication d'un document « **les Droits Bafoués** » en octobre 2011. Ce rapport a été réalisé par un collectif de 11 associations dont La Cimade. Il présente un état des lieux sur la situation des demandeurs d'asile dans le département des Alpes Maritimes. Il est surtout étayé de témoignages qui rendent compte à la fois du vécu des personnes et des conditions inacceptables auxquelles elles sont confrontées à la fois pour pouvoir déposer leur demande d'asile et aussi pour la plupart l'absence de prise en charge sur le plan matériel et humain qui laisse ces personnes seules ou en famille dans un complet dénuement et pousse un certain nombre d'entre elles désespérées à accepter une « offre de retour volontaire » ou plus justement un « **départ du désespoir** ».

3- Action dans les établissements pénitentiaires

724 détenus étrangers ont été visités une ou plusieurs fois par les équipes de La Cimade qui sont engagées dans les 13 centres pénitentiaires de la région Paca et de la Corse.

Cette action mobilise 26 visiteurs Cimade qui assurent une présence régulière dans tous les établissements de la région Paca et en Corse, exceptés, Dignes et Gap où les équipes sont sollicitées ponctuellement par le service d'insertion et de probation.

Sur le total de ces interventions 381 concernent des personnes originaires du Maghreb, 99 sont européens, 54 sont subsahariens et 35 sont originaires du Proche et Moyen Orient.

Il est intéressant de constater que 135 d'entre eux sont arrivés en France avant leur majorité, que 197 ont des attaches importantes en France, 114 sont parents d'enfants français, 46 ont un conjoint français et 69 d'entre eux ont des problèmes graves de santé.

Alors qu'on a voulu faire croire que la double peine était supprimée 250 personnes visitées sont condamnées à une interdiction temporaire du territoire, 53 à une interdiction définitive et 35 à un arrêté d'expulsion.

4- Une observation à la préfecture de Marseille

Un collectif d'associations a impulsé des initiatives devant les préfectures de la région Île de France, pour la **semaine du 5 au 9 décembre 2011**. Pour rendre compte des conditions d'accueil à la préfecture des Bouches du Rhône nous décidons de mener une observation durant cette même semaine ; une équipe de 25 personnes s'y implique essentiellement membres de La Cimade avec quelques membres du réseau associatif de Marseille. Notre objectif était d'avoir une base de discussion avec la préfecture, pour tendre à une amélioration de l'accueil des étrangers et du traitement des dossiers. Un rendez-vous a pu avoir lieu en avril 2012 avec les représentants de la Préfecture pour rendre compte de cette observation et faire des propositions.

5- Apprentissage du Français

A l'école E. Vaillant, sur Marseille : L'action s'est déroulée jusqu'en juin 2011, le changement de direction de l'école et certains départs dans l'équipe n'ont pas permis de poursuivre l'action en septembre.

Le second groupe a continué ses activités dans un local de la paroisse réformée du centre-ville avec une bonne fréquentation (une dizaine de personnes à chaque séance).

6- Interventions & animations :

Les animations se sont poursuivies auprès de jeunes via des collèges, lycées, un institut de formation pour des travailleurs sociaux, éducateurs et professeurs des écoles ; et un organisme de formation pour le service civil, travaillant essentiellement auprès de jeunes adultes issus de l'immigration.

En 2011, nous avons eu 40 animations (62 en 2010) dont 32 dans les Bouches-du-Rhône et 11 auprès de mineurs ou jeunes adultes. Nous avons touchés 2430 personnes (2680 en 2010), sans compter 5 émissions radio.

Les thématiques portent une approche très large des migrations ; la montée sécuritaire, la xénophobie, et l'état de Droit ; la question des sans-papiers et de la désobéissance civile ; la nouvelle donne environnementale et les réfugiés climatiques ; les alternatives globales possibles et les Forums Sociaux Mondiaux.

7- Nos principaux engagements en réseaux :

L'Homme au cœur de nos choix

Ce collectif marseillais d'associations enracinées dans les Eglises chrétiennes a tenu 3 rencontres dans l'année, rassemblant entre 50 et 80 personnes. Les objectifs sont l'information, la formation et la réflexion.

Cercles de silence

Toujours un cercle tous les 3^e jeudi du mois **sur Marseille** avec un investissement de La Cimade pour sa préparation : un tract (1000 à chaque fois) et des affiches sur un thème qui change à chaque fois compte-tenu de l'actualité. La fréquentation oscille entre 60 et 100 personnes avec une proportion grandissante de personnes nouvelles qui intègrent le cercle durant un petit moment.

Des Cercles de silence ont lieu une fois par mois le samedi sur **Aix** qui rassemble plus d'une centaine de participants régulièrement.

Sur les Alpes Maritimes : participation des membres de La Cimade au Cercle de silence **de Nice** organisé toute les semaines, ainsi que une fois par mois **sur Antibes, Canne, Grasse et Vence**.

Coordasso : La Cimade **sur Marseille** a contribué à la création d'un réseau associatif constitué d'associations des Bouches du Rhône effectuant de l'accueil des étrangers (ou de personnes confrontées à une question liée aux droits des étrangers) en vue d'une meilleure prise en charge des personnes, dans le sens de la protection, du respect de chaque individu et de ses droits.

Une charte réunit et engage à partir d'un positionnement partagé :

- Agir en toute indépendance vis-à-vis de toute obédience politique, confessionnelle, syndicale ou autre. Ils affirment leur liberté d'expression et de critique vis-à-vis des pouvoirs publics nationaux ou des institutions internationales ;
- Accueillir sans distinction de statut administratif, d'opinion, de genre, de religion ou d'origine géographique les personnes ;
- Accueillir et accompagner les personnes dans le respect du secret professionnel, de la qualité d'écoute, de la parole, et avec le recours, si nécessaire (et si possible), d'un interprète ;
- Proposer un accueil et un accompagnement gratuit et sans contre-partie ;
- Respecter le libre choix des personnes accueillies d'accepter ou de refuser l'accompagnement proposé.

La Coordasso, se positionne comme interlocuteur face à la préfecture des Bouches du Rhône.

ASSOGORA et la Jas Agora sur AIX

Préparation et participation à la journée des associations sur Aix en Provence ainsi qu'à la journée des assos sur le quartier où se tient la permanence Cimade. C'est l'occasion pour le groupe local de présenter ses actions, de tenir un stand Cimade et d'inviter à s'engager...

Le COVIAM sur Nice :

Fondé en 1993 par des militants associatifs pour dénoncer les atteintes aux Droits des Etrangers installés en France. Il tient des permanences à Nice, à Canne et à Grasse afin d'assister les Etrangers lors de leur demande de régularisation auprès de la préfecture.

Les membres de La Cimade participent à ces permanences, ils assurent une présence aux audiences du Tribunal Administratif et suivent la situation des Etrangers placés en rétention administrative.

8- Solidarités Internationales

Commission des Solidarités Internationales

Solidarité Palestine

Participation aux actions de Palestine 13, membre de l'AFPS. Participation régulière à une émission de radio hebdomadaire sur la question. Relai de la campagne BDS et soutien à la campagne contre Agresco.

Mouvement « alter-mondialiste »

participation au FSM de Dakar

Participation au G20 à Nice

Participation à l'atelier sur les Migrants Internationaux au Forum Social en Provence, animation autour du jeu « Parcours du Migrant » ; tenue d'un stand Cimade.

Une année de changements en Rhône-Alpes, avec la dissolution des 3 AGL (Lyon, St Etienne et Romans). Les deux salariées de l'AGL de Lyon ont intégré l'effectif national et travaillent désormais au niveau régional. Un nouveau conseil régional également, et le développement des deux groupes locaux créés en 2010 : Pays de Gex et Valence.

Le nombre des adhérents est en augmentation, avec un total de 248 adhérents en 2011, contre 224 l'année précédente.

- **10 groupes locaux :**
 - Annonay
 - Bourg-en-Bresse
 - Chambéry
 - Grenoble
 - Le Puy-en-Velay
 - Lyon
 - Pays de Gex
 - Romans
 - Saint Etienne
 - Valence

- **Les activités**
 - 14 permanences juridiques : 2727 personnes accueillies, 1796 suivis
 - des thématiques : étrangers malades, asile, mineurs isolés, ressortissants européens
 - interventions en prison : dans 8 maisons d'arrêt
 - observation des audiences JLD (Lyon) en partenariat avec Resovigi : 240 séances d'observation
 - interventions en milieu scolaire (St Etienne, Annonay, Valence, Le Puy-en-Velay)
 - les formations : 10 formations destinées à favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux bénévoles, 10 formations en droit des étrangers, 6 formations pour les bénévoles intervenant en prison

- **Les mobilisations**
 - Participation aux cercles de silence (5 groupes locaux)
 - Festival Migrant'Scène (Lyon, Grenoble et Valence)

- **Projets de solidarité internationale**
 - **Madagascar** : financement d'une cantine scolaire dans le village d'Ambatolampikely sur les hauts plateaux
 - **Algérie** : financement de frais de scolarisation d'enfants de migrants en situation irrégulière, partenariat avec Rencontre et développement

La Cimade Sud Ouest est constituée de onze groupes locaux. Cinq dans la région Midi-Pyrénées : Ariège, Mazamet, Montauban, Tarbes et Toulouse. Cinq dans la région Aquitaine : Agen, Bayonne, Bordeaux, Mont-de-Marsan et Pau. Un groupe à Aurillac (Cantal).

Le bureau régional est constitué de six membres. Six bénévoles élus représentent la région à l'assemblée générale de l'association. Un bénévole de la région est membre du conseil national. En 2011, 300 personnes étaient adhérentes de La Cimade Sud Ouest. Le nombre d'adhérents de la région a augmenté de 30% en trois ans.

Le conseil d'Hasparren, un moment fort de la vie régionale :

Grâce au groupe local de Bayonne, un temps d'échange particulier a pu être organisé cette année à Hasparren sur deux jours. Avec la mise à disposition d'un Centre de Formation et d'apprentissage (locaux de réunions, de restauration et dortoir) nous avons pu inviter l'ensemble des membres de la région à se retrouver pour un temps d'échange convivial. Près de 70 membres de La Cimade Sud Ouest ont participé à ce moment mêlant temps de séances collectives, de travail en ateliers et surtout d'échanges informels très riches.

Premier jour : présentation de la journée et Conseil, Séance plénière (notre prise de parole publique) puis travail en ateliers :

- Atelier 1 : L'animation d'un groupe local (secrétariat, trésorerie, organisation, communication) et la vie régionale de l'association et le rôle des bureaux
- Atelier 2 : L'accueil des bénévoles à La Cimade et échange de pratiques
- Atelier 3 : La Cimade dans les collectifs et positionnement et échange de pratiques
- Atelier 4 : L'accueil des migrants à La Cimade (permanences, suivi de dossier, écoute) et ses limites (hébergement, suivi social etc.)

La journée s'est terminée avec un apéritif, un repas partagé puis la diffusion en avant première du film de Audrey Hoc sur La Cimade et le centre de rétention de Hendaye « Le cimetière des vivants ».

Deuxième jour : Restitution des ateliers et discussion. Retours des groupes sur le projet « POLIM », pour une politique d'hospitalité.

L'accompagnement des personnes :

Les groupes locaux de la région sont investis dans de nombreuses actions d'accompagnement des personnes migrantes en particulier sur le plan juridique et administratif. Afin d'accomplir cette mission, les groupes organisent des permanences d'accueil régulières (avec ou sans rendez-vous) et des rencontres avec les personnes concernées. La fréquence des permanences dépend du nombre de bénévoles investis sur l'action ainsi que des capacités d'accueil du local lorsqu'il y en a un. En effet, les conditions matérielles d'intervention varient en fonction des groupes.

En 2011, ce sont 3097 personnes qui ont été suivies par les équipiers de La Cimade dans la région. Ces personnes ont été reçues à une ou plusieurs reprises dans nos locaux et ont bénéficié de conseils (voir d'un accompagnement plus poussé). De plus, nous pouvons estimer à plus de 1800 le nombre de personnes qui ont bénéficié de conseils lors de permanences téléphoniques (essentiellement assurées par le groupe de Toulouse et de Agen).

Si il existe des particularités en fonction des contextes locaux, nous pouvons tout de même relever quelques grandes lignes communes. Nous recevons légèrement plus d'hommes que de femmes puisque sur la région ce sont 56% d'hommes qui ont été accompagnés. Si nous recevons des personnes installées sur le territoire depuis parfois de nombreuses années, beaucoup d'entre elles viennent d'arriver en France. Les principaux motifs de venue en France sont :

- les risques de persécution dans le pays d'origine.
- les violences faites aux femmes.
- Les raisons familiales (conjoint, enfants, petits-enfants, concubins résidant en France ou de nationalité française).
- Les études.

Les nationalités d'origines sont très diverses (une centaine de nationalités différentes) mais les personnes viennent majoritairement d'Afrique sub saharienne, d'Europe centrale et du Maghreb. A noter que le groupe d'Agen reçoit majoritairement des personnes venant du Maroc et le groupe des Hautes-Pyrénées des personnes venant des pays de l'est en majorité d'Arménie.

Les permanences sont des lieux d'écoute qui permettent aux équipiers de constater également l'impact des politiques menées sur les personnes directement concernées.

En 2011, nous avons constaté sur toute la région sans exception une augmentation de la précarité des personnes. Celle-ci se manifeste principalement par l'absence de solution d'hébergement stable ou digne. Nous sommes de plus en plus confrontés à des situations où les personnes se retrouvent à la rue y compris avec des enfants.

Par ailleurs, le sentiment de peur se développe particulièrement chez les migrants ces derniers mois. Ce sont des conséquences conjuguées de la pression administrative (Préfectures et forces de l'ordre) et des discours ambiants sur l'immigration en général. Cela a des effets ravageurs sur la vie des personnes qui ne comprennent pas la disproportion entre ce qu'elles vivent ici et les raisons pour lesquelles elles sont venues.

L'intervention en centres de rétention administrative :

Depuis 2010, La Cimade n'est plus la seule association habilitée à intervenir dans les centres de rétention. Sur la région Sud Ouest elle reste cependant présente et a poursuivi ses actions au sein des centres de Hendaye, Bordeaux et Toulouse-Cornebarrieu.

Afin de coordonner ces actions, une responsable régionale de l'action en rétention est salariée à temps plein. Elle se déplace régulièrement auprès des équipes et des groupes locaux les plus proches, participe aux réunions des instances régionales et travaille en lien étroit avec le délégué en région et la commission éloignement de La Cimade.

Le Festival Migrant scène, regards croisés sur les migrations :

Initié en 2000 par le groupe local de Toulouse, le festival « **Voyages, Regards croisés sur les migrations** » a voyagé, prenant au fil des années une dimension locale, régionale, puis nationale et internationale.

La douzième édition du festival s'est déroulée **du 15 au 27 novembre 2011** dans la région Cimade Sud Ouest, à **Agen, Aurillac, Bayonne, Blaye-les-Mines, Bordeaux, Mazamet, Montauban, Pau, Tarbes et Toulouse.**

Cette année encore, ce festival culturel a été l'occasion pour La Cimade d'aborder différentes problématiques liées à l'immigration et de renouveler le regard sur les migrants et les migrations, l'objectif étant de toucher un large public, de lui permettre de s'informer, de discuter et de débattre autour de cette thématique.

Les actions de formation :

Formations régionales :

Chaque année, au mois d'octobre, le bureau régional et le délégué national en région établissent un plan de formation à l'attention des groupes locaux. Il s'agit dans un premier temps de fixer des dates et des lieux de rencontre pour l'année suivante et de demander aux groupes locaux de transmettre leurs attentes. Une fois les réponses des groupes arrivées, le bureau régional opère des choix et fixe en général quatre journées de formations régionales.

En 2011, la formation du 1^{er} octobre a dû être annulée en raison d'antépéries. Du coup, trois formations régionales ont été organisées dans l'année :

- 12 février : moment de formation lors des rencontres régionales de Hasparren (cf « vie associative régionale »)
- 21 mai : Formation sur l'hébergement (loi DALO et conditions d'accueils des demandeurs d'asile) animée par Gérard Sadik, responsable de la commission nationale Asile de La Cimade. Participation de 25 personnes.
- 3 décembre : rencontre inter régionale avec la région Languedoc Roussillon. Formation sur la nouvelle loi sur l'immigration de juin 2011. Il s'agissait d'une première dans la région. Le bureau régional a décidé de profiter de ce moment de formation pour inviter les groupes locaux de la région Languedoc Roussillon. Ils ont répondu présents puisque les groupes de Nîmes, Mende, Béziers, Montpellier et Perpignan étaient représentés. Pour le Sud Ouest les groupes de Toulouse, Agen, Bordeaux , 34 personnes au total étaient présentes et la rencontre fut fort riche.

Formations locales :

En complément des formations régionales, le délégué national en région propose différents modules de formations à l'attention des groupes locaux. Ainsi, en fonction des attentes, des formations sont organisées tout au long de l'année dans les différents groupes locaux au bénéfice des bénévoles.

En 2011, dix groupes sur onze ont bénéficié d'au moins une journée de formation. Au total, ce sont **25 formations qui ont été assurées sur les thèmes suivants :**

- **La notion d'accueil à La Cimade.**
- **Formation juridique ó module apprentissage.**
- **Formation juridique ó module spécialisation.**
- **La nouvelle loi sur l'immigration de juin 2011.**
- **Les accords bilatéraux.**
- **Les mesures d'éloignement.**

